

Rapport d'activités 2014

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
www.tpm-agglo.fr





sommaire

• Le mot du Président	5
• La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée	6
• Transports et déplacements	10
• Assainissement communautaire	14
• Culture	17
• Environnement et cadre de vie	24
• Voirie communautaire	30
• Sport	31
• Enseignement supérieur et recherche	34
• Développement économique	36
• Habitat	40
• Politique de la ville	45
• Tourisme, ouverture maritime et patrimoine	47
• Aménagement de l'espace	50
• Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)	52
• Finances	53
• Ressources humaines	55
• SITTMAT	57



Imprimé à 200 exemplaires par Superplan
© Photos : TPM / Hortense Hébrard et Olivier Pastor





Dans tous les domaines d'actions de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, l'année 2014 a été riche en réalisations :

- **février** : l'**éco bateau-bus** *l'Estello* rejoint la flotte des 10 navettes du réseau Mistral dans la petite rade de Toulon, suivi en juin de *Longo Mai*. Grâce à leur motorisation bi-électrique, ces navettes réalisent des manœuvres portuaires en silence et sans fumée et peuvent transporter jusqu'à 98 passagers.
- **mars** : sur le Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier, lancement du chantier de maintenance et réparation de grande plaisance de l'entreprise IMS 700 qui accueille ses premiers yachts fin 2014.
- **19 mars** : ouverture du **second tube de la traversée souterraine de Toulon**, dans le sens ouest-est. 30 000 véhicules et 3600 poids-lourds le traversent quotidiennement.
- **14 avril** : élection de la **nouvelle et 3^{ème} assemblée communautaire**. Pour la première fois, les représentants de l'agglomération sont élus au suffrage universel ; leur nombre passe de 160 à 81.
- **été** : le point info tourisme TPM situé sur le port de Toulon devient **Le Phare**, un lieu d'expositions et de rencontres.
- **3 octobre** : sur le **campus Porte d'Italie à Toulon**, 1500 étudiants font leur rentrée dans le nouveau bâtiment PI signé par l'architecte Nicolas Michelin.

Tout en préparant l'avenir de son territoire, et malgré le désengagement de l'Etat, TPM maintient le soutien apporté à ses 12 communes membres.

TPM agit aussi et surtout au quotidien, avec l'accompagnement et le soutien d'actions, d'initiatives ou d'associations importantes pour le développement de notre communauté d'agglomération, dans les domaines de l'emploi, l'habitat, le développement économique, le renouvellement urbain, l'environnement, la culture et le sport... Bien d'autres projets et actions ont jalonné l'année 2014 : nous vous proposons de les découvrir au fil de ce rapport d'activités.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée



Située sur le littoral méditerranéen, entre Marseille et Nice, Toulon Provence Méditerranée rassemble 12 communes et plus de 420 000 habitants, sur un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral.

La communauté d'agglomération est compétente dans les domaines suivants : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, transports, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie communautaire et parcs de stationnement, culture, sport, environnement et cadre de vie, mise en valeur des espaces naturels remarquables, tourisme et ouverture maritime, formation et enseignement supérieur, assainissement, nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces compétences s'exercent selon les modalités et les limites définies par les statuts de TPM.

Les instances communautaires ont été renouvelées à la suite des élections municipales d'avril 2014.



Sources : IGN© GéoRoute®



LA CRAU

HYÈRES-LES-PALMIERS

CARQUEIRANNE





» LE BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2014

Composé du président et des 12 vice-présidents de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Bureau est une instance de décision. Par délégation du Conseil communautaire, le Bureau vote les projets dans le respect de l'intérêt communautaire, après examen par la commission compétente.

Hubert FALCO

Président de la communauté d'agglomération TPM
Maire de Toulon
Ancien Ministre

Les vice-présidents de TPM

1^{ère} vice-présidente : Christiane HUMMEL

Sénateur-Maire de La Valette-du-Var

2^{ème} vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE

Député-Maire de Six-Fours-les-Plages

3^{ème} vice-président : Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde

4^{ème} vice-président : Marc GIRAUD

Maire de Carqueiranne

5^{ème} vice-président : Francis ROUX

1^{er} adjoint au Maire d'Hyères-les-Palmiers

6^{ème} vice-président : Robert BENEVENTI

Maire d'Ollioules

7^{ème} vice-président : Christian SIMON

Maire de La Crau

8^{ème} vice-président : Gilles VINCENT

Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer

9^{ème} vice-président : Ange MUSSO

Maire du Revest-les-Eaux

10^{ème} vice-président : Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

11^{ème} vice-président : Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer

12^{ème} vice-président : Yannick CHENEVAR

Adjoint au maire de Toulon

Les vice-présidents des commissions

Christiane HUMMEL

Commission Développement économique

Jean-Sébastien VIALATTE

Commission Culture

Jean-Louis MASSON

Commission Politique de la ville
et Équilibre social de l'habitat

Marc GIRAUD

Commission Personnel et Administration Générale

Jean-Pierre GIRAN

Commission Tourisme et Ouverture maritime

Robert BENEVENTI

Commission Aménagement de l'espace

Christian SIMON

Commission Sport et Jeunesse

Gilles VINCENT

Commission Environnement et Développement durable

Ange MUSSO

Commission Finances

Hervé STASSINOS

Commission Développement numérique

Marc VUILLEMOT

Commission Formation, Enseignement supérieur
et Recherche

Yannick CHENEVAR

Commission Transports et Déplacements

» LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2014

Composé de 81 conseillers, le Conseil communautaire est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote à la majorité des voix, les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Le Conseil communautaire vote des délibérations qui sont exécutoires après affichage et transmission au Préfet. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la représentation des communes au sein du Conseil communautaire est assurée en fonction de la population et selon les modalités suivantes :

Nombre de sièges par tranche de population :

5 sièges : inférieure à 3000 habitants

6 sièges : 3001 à 10 000 habitants

7 sièges : 10 001 à 12 000 habitants

8 sièges : 12 001 à 20 000 habitants

12 sièges : 20 001 à 40 000 habitants

15 sièges : 40 001 à 60 000 habitants

19 sièges : 60 001 à 100 000 habitants

49 sièges : supérieure à 100 000 habitants

Selon ces modalités, la répartition des sièges au Conseil communautaire de Toulon Provence Méditerranée est la suivante :

Toulon : 33 sièges

La Seyne-sur-Mer : 12 sièges

Hyères-les-Palmiers : 10 sièges

Six-Fours-les-Plages : 7 sièges

La Garde : 5 sièges

La Valette-du-Var : 4 sièges

La Crau : 3 sièges

Ollioules : 2 sièges

Le Pradet : 2 sièges

Carqueiranne : 1 siège

Le Revest-les-Eaux : 1 siège

Saint-Mandrier-sur-Mer : 1 siège



» LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2014

CARQUEIRANNE

Marc GIRAUD (Maire)

LA CRAU

Christian SIMON (Maire)

Jean-Pierre EMERIC, Anne-Marie METAL.

LA GARDE

Jean-Louis MASSON (Maire)

Annick DUCARRE, Alain FUMAZ, Jean-Pierre HASLIN, Anne-Marie RINALDI.

HYÈRES-LES-PALMIERS

Jean-Pierre GIRAN (Maire)

Edith AUDIBERT, Véronique BERNARDINI, François CARRASSAN, Michel DALMAS, Chantal PORTUESE, Edwige MARINO, Jacques POLITI, Francis ROUX, Karine TROPINI.

OLLIIOULES

Robert BENEVENTI (Maire)

Nicole BERNARDINI.

LE PRADET

Hervé STASSINOS (Maire)

Valérie RIALLAND.

LE REVEST-LES-EAUX

Ange MUSSO (Maire)

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Gilles VINCENT (Maire)

LA SEYNE-SUR-MER

Marc VUILLEMOT (Maire)

Claude ASTORE, Christian BARLO, Nathalie BICAIS, Marie BOUCHEZ, Anthony CIVETTINI, Jean-Pierre COLIN, Damien GUTTIEREZ, Cécile JOURDA, Raphaëlle LEGUEN, Reine PEUGEOT, Denise REVERDITO.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Jean-Sébastien VIALATTE (Député-Maire)

Frédéric BOCCALETTI, Béatrice BROTONS, Fabiola CASAGRANDE, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE, Jeremy VIDAL.

TOULON

Hubert FALCO (Sénateur-Maire)

Robert ALFONSI, Dominique ANDREOTTI, Hélène AUDIBERT, Martine BERARD, Michel BONNUS, Robert CAVANNA, Amaury CHARRETON, Yannick CHENEVAR, Caroline DEPALLENS, Marc DESGORGES, Jean-Guy DI GIORGIO, Florence FEUNTEUN, Amandine FUMEX, Vanessa GERBY-GESELLIN, Marcelle GHERARDI, Laurent JEROME, Michel LANDOLFINI, Laure LAVALETTE, Danièle LE GAC, Geneviève LEVY, Mohammed MAHALI, Béatrice MANZANARES, Josette MASSI, Valérie MONDONE, Christophe MORENO, Jérôme NAVARRO, Christine PAGANI-BEZY, Audrey PASQUALI-CERNI, Philippe SANS, Yann TAINGUY, Léopold TROUILLAS, Jean-Yves WAQUET.

LA VALETTE-DU-VAR

Christiane HUMMEL (Sénateur-Maire)

Thierry ALBERTINI, Isabelle BOURGEOIS, Jacques COUTURE.



Transports en commun en 2014

- 30 millions de voyages sur le réseau Mistral
- 136 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande)
- 1^{er} réseau bateaux-bus de France
- Seul réseau de France à trois dimensions : terrestre, maritime et aérien (téléphérique)
- 10 lignes maritimes (avec les Îles d'Or) pour 2,7 millions de passagers
- Un service de transports pour les personnes à mobilité réduite
- Gel de la gamme tarifaire pour la 8^{ème} année consécutive
- Un des tarifs les moins chers de France : 1 € le voyage avec l'achat d'un carnet de 10 tickets ; 1,22 € par jour pour un abonnement de 30 jours ; 0,47 € par jour pour les scolaires avec un abonnement de 12 mois
- 1 téléphérique

Transports et déplacements Compte administratif 2014

Fonctionnement : 54 141 376 €

Investissement : 17 172 431 €

» PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Démarrage des travaux de révision du PDU de l'agglomération, actée par délibération du Conseil communautaire le 14 juin 2014.
 - Constitution et tenue des comités de pilotage et technique pour la gouvernance du projet.
 - Bilan du PDU précédent (2005-2015).
 - Diagnostic mobilité sur le territoire.
 - Rencontres bilatérales avec les communes de l'agglomération.
 - Réalisation d'ateliers sur la logistique « décarbonée » en partenariat avec la direction économique de TPM.
- Participation aux travaux de la Région sur l'intermodalité régionale (gares, service TER, information multimodale).
- Participation aux travaux de l'Opération Grand Site sur la commune d'Hyères.
- Suivi des actions PDE (Plan de Déplacements Entreprises), PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises), PDA (Plan de Déplacements Administration) avec la Marine nationale, l'ADETO et l'AFUZI, commune d'Hyères, UIOSS, ERDF-GRDF, CNIMM.
- Mise à jour annuelle du plan des itinéraires cyclables.
- Accompagnement des différentes communes de l'agglomération ou communes limitrophes dans l'élaboration de leur PLU dans l'interface PDU-PLU.
- Mise en place de l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique et de kit électrique, actée par délibération du Conseil communautaire le 19 décembre 2014.

Études de circulation

- Clôture de l'étude de circulation sur Toulon et participation aux réflexions sur Hyères et le Technopôle de la Mer à Ollioules.

» GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU MISTRAL

Chiffres clés

- 1 789 911 voyages sur les lignes maritimes.
- Fréquentation globale du réseau : 28,7 millions de voyages.
- 17,7 M€ de recettes pour 66,1 M€ de charges.
- Un ratio Voyageurs/Kilomètre à 2.36.
- Un coût kilométrique de 5.41 €/km.
- +23% de visiteurs sur reseau-mistral.com.
- 890 agents au total avec 742 agents dont 15% de femmes à la RMTT et 148 agents chez les sous-traitants.
- 284 véhicules.
- 12 bateaux-bus dont 2 éco bateaux-bus livrés dans l'année (l'Estello le 14 février et le Longo Mai le 24 juin).
- 12 149 000 km parcourus dont 28.5% de sous-traitance.





Pilotage de la DSP

Le contrat de 8 ans avec le délégataire RMTT permet de répondre aux objectifs suivants :

- Recherche de la meilleure adéquation entre l'offre et la demande.
- Développement de la fréquentation.
- Maîtrise des coûts.
- Veille au bon fonctionnement des biens et matériels mis à disposition.
- Accompagnement de TPM dans sa volonté de développer les transports en commun en favorisant l'intermodalité et l'interopérabilité.

Actions poursuivies :

- Gel de la gamme tarifaire pour la 8^{ème} année consécutive.
- Adaptation de l'offre au 1^{er} septembre avec :
 - Création de la Ligne Express Universitaire (Ligne U).
 - Modification de l'itinéraire de la ligne 12 et augmentation des fréquences aux 15 minutes en heure de pointe.
 - Mise en place de nouveaux services scolaires consécutivement à la réforme sur les rythmes scolaires pour les établissements primaires et les maternelles.
 - Mise en place d'un service de substitution pendant les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire La Pauline Hyères.
- Préparation de la procédure pour l'achat de véhicules par la centrale d'achat public : minibus.
- Notification des 4 lots pour l'achat de 40 autobus pour le réseau Mistral dont 16 hybrides.
- Suivi de la mise en œuvre du système d'extinction automatique dans le compartiment moteur des autobus : 100 véhicules équipés.
- Mise en place d'une démarche qualité et d'une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

- Développement de la communication « moderne », avec le déploiement de l'information dynamique sur une centaine de points d'arrêts - à terme 600 - grâce au SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs).
- Marché de contrôle des comptes des délégataires dès réception du rapport annuel remis réglementairement au 1^{er} juin N+1 : organisation d'une commission contrôles des comptes pour la validation du quitus des comptes.
- Assistance dans l'organisation des commémorations du 70^{ème} anniversaire du débarquement de Provence le 15 août pour la thématique Transports.

» GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES ÎLES D'OR

Chiffres clés

- 886 775 voyages.
 - 35 650 tonnes de fret transporté.
 - 10 536 trajets vers/des îles d'Hyères sur l'année avec plus de 20 rotations par jour au mois d'août.
 - 68 800 km parcourus.
 - Un outil de production adapté : 11 bateaux-bus en exploitation et mise en construction en décembre 2014 d'un nouveau RoRo* (coût d'investissement : 3,5 M€, TLV étant propriétaire de son chantier naval).
- (*) Roullier - Navire de charge

Participation à la réduction du coût du transport des îliens et professionnels

- La convention de DSP des Îles d'Or prévoit la prise en charge d'une subvention des tarifs « îliens » et « professionnels ».

Pilotage de la DSP

Marché de contrôle des comptes des délégataires :

- Réduction du temps d'attente des usagers.
- Renforcement de l'information pour usagers, notamment îliens et professionnels.
- Nouveau site Internet pour TLV/TVM www.tlv-tvm.com
- Mise en place d'une page Facebook de la TLV avec 975 abonnés, qui permet d'informer en temps réel (intempéries, services scolaires...).
- Renforcement de la qualité de service.
- Opération « Soleil d'Hiver » : baisse des prix à destination de Porquerolles du 9 novembre 2014 au 8 mars 2015.
- Travail sur une offre combinée SNCF/TER pour ouvrir l'offre à la région.





» DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES

Maintien en condition opérationnelle du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)

- L'ensemble des lignes terrestres et maritimes sont équipées et suivies avec le SAEIV : 285 bus, 12 bateaux TPM, 5 bateaux TLV-TVM et la station basse du téléphérique.
- Panneaux d'Information des Voyageurs (PIV) : 14 panneaux TFT 42" et 32" (type écran TV) installés dans les agences du réseau Mistral, la station maritime de Toulon, les hôpitaux de Sainte-Musse et de La Seyne-sur-Mer, la gare SNCF de Toulon, l'aéroport Toulon-Hyères, le téléphérique, le « Phare/Point Info TPM » et l'Hôtel d'Agglomération TPM.
- Interface avec l'infrastructure radio Tetra.
- Des serveurs, des postes temps réel, temps différé et des PDA (Personal Digital Assistant) : 3 serveurs, 2 postes régulateurs, 14 postes opérateurs, 22 PDA.

Maintien en condition opérationnelle du système radio - TETRA

- Le système radio TETRA est partagé et couvre l'ensemble du territoire de TPM avec 12 sites d'émission. Il est notamment utilisé par le réseau Mistral, le CNRR, le service sécurité de TPM, les différents services et la police municipale de Toulon, les communes de Carqueiranne, La Crau, Ollioules, Six-Fours-les-Plages et Saint-Mandrier-sur-Mer. Système propriété de TPM, il est exploité par la société SYSOCO.

Développement des systèmes d'information voyageurs au sol

- La stratégie adoptée est d'équiper principalement les points d'arrêt des pôles d'échanges multimodaux, des sites touristiques et des centres d'intérêt (centres culturels et sportifs, établissements scolaires, établissements de santé,...) avec une information élémentaire en temps réel des horaires des lignes les desservant. Actuellement, 331 Bornes d'Information Voyageurs (BIV) sont installées sur le territoire de TPM, dont 141 à alimentation solaire.

- Les 6 quais de la station maritime de Toulon ont été équipés d'écrans diffusant une information voyageurs dynamique. Ces écrans indiquent en temps réel la ligne, la destination et le temps d'attente avant départ.

» DÉMARCHE DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU

Mise en accessibilité de 31 arrêts

Travaux réalisés par TPM (15)

- La Garde : Schweitzer (1).
- La Seyne-sur-Mer : Père Louis (1), Bar Tabac (2), Mar Vivo (2), Pagnol (2).
- La Crau : Faurys (2).
- La Valette-du-Var : Char Verdun (1).
- Le Revest-les-Eaux : Abeille d'Or (1).
- Toulon : Cerisier (1).
- Hyères : Camerone (2).

Travaux réalisés par les communes (7)

- Fonds de concours - montant total accordé par TPM en 2014 : 71 488 € (6 arrêts).
- Toulon : mise en accessibilité de l'arrêt Pie X (1), Bouzigues.
- Hyères : mise en accessibilité des arrêts De Lattre et Coubertin.
- Le Pradet : mise en accessibilité des arrêts Flamencq et Roches Bleues.

Travaux réalisés par le Conseil départemental du Var (9)

- Toulon : arrêts Poudrière (2), Val d'Aigues (1), Pont des Gaux (2), Gavary (2), ZI Toulon Est (2).





» RÉALISATIONS

Livraison de 2 éco bateaux-bus

- Livraison de 2 éco bateaux-bus hybrides (l'Estello le 14 février et le Longo Mai le 24 juin 2014), avec une mise en service commerciale au cours du 1^{er} semestre 2014, avec un niveau de performance unique en France. Les équipages de la RMTT sont partie prenante du projet et contribuent à la mise au point des interfaces entre le système électronique de gestion de l'énergie et le pilote.

Caractéristiques :

- Propulsion : 2 moteurs électriques alimentés tantôt par batteries en mode Zéro Émission (ZE), tantôt par un groupe électrogène en mode Diesel Électrique (DE).
- Deux puissants packs de batteries de 85 kWh chacun.
- Autonomie permettant 2 aller/retour en mode ZE, soit près de 2h de navigation.

Performances :

- Vitesse de transit maximum de 12 nœuds.
- Consommation électrique : 105 watt/heure par km et par passager.
- Amélioration de la consommation diesel d'environ 50% par rapport à celle des dernières navettes diesel.

Gains :

- Navigation prévue en ZE pendant la moitié du service journalier de 12h.
- Transition douce entre les deux modes ZE et DE : seul le démarrage du groupe électrogène est perceptible.
- Diminution des émissions de CO₂ en zone urbaine.
- Silence pour les passagers pendant plus de la moitié du trajet.
- Puissance et nervosité supérieures aux navettes diesel.
- Réponse instantanée aux appels de puissance.
- Moteurs électriques coupleux.

» FONDS DE CONCOURS

RFF, SNCF

- Suivi des études LN PCA (Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur).
- Démarrage des travaux de modernisation de la voie La Pauline Hyères.
- Suivi des études du RER toulonnais avec ancrage de la station de Sainte-Musse.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

- Ouverture du second tube de la traversée souterraine de Toulon le 19 mars 2014.





Station d'épuration AmphitriA

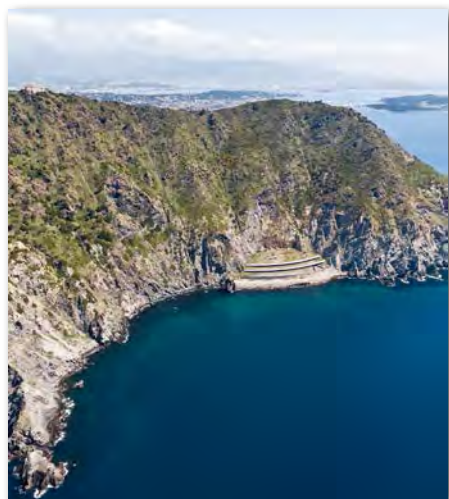
Assainissement communautaire Compte administratif 2014

Fonctionnement : 43 505 732 €

Investissement : 11 733 159 €

Mission : lutter contre la pollution due aux eaux usées de toutes natures, à travers plusieurs secteurs :

- **Secteur réseaux** : lutter contre la pollution des eaux usées domestiques et non domestiques en collectant et transportant vers les STEP (stations d'épuration) le maximum d'eaux usées rejetées dans les secteurs d'assainissement collectif.
- **Secteur stations** : lutter contre la pollution du rejet dans le milieu naturel des eaux usées collectées.
- **Secteur assainissement non collectif** : lutter contre la pollution diffuse du milieu naturel générée par le dysfonctionnement des assainissements individuels dans les secteurs d'assainissement non collectif et collectif non raccordés.
- **Secteur des rejets non domestiques** : lutter contre la pollution chimique des rejets industriels.



» SECTEUR RÉSEAUX

- Exploitation des réseaux d'assainissement collectif : en régie pour 4 communes (Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et La Garde), et 8 en délégation de service public pour les autres communes.
- Maintenance et réparation des postes de relevage situés dans les communes en régie.
- Réalisation de nouveaux branchements dans les communes en régie et les communes de La Valette-du-Var et Hyères.
- Réhabilitation, renouvellement et réparations des réseaux.
- Programmations d'extensions des réseaux.
- Programmations des travaux des réseaux et des postes de relevage, et des ouvrages de traitement.
- Prospectives en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire de TPM.

Activités 2014

- Affinage du patrimoine des réseaux, postes de relevage et stations.
- Validation des projets de travaux avec les services techniques des communes.
- Concertation avec les régies communales et les délégataires.
- Coordination avec le Pôle technique de TPM pour prise en charge Maîtrise d'œuvre/DCE/Travaux et pour les coordinations de travaux voirie et TCSP.
- Définition des besoins.
- Mise en place d'un calendrier extinction des marchés et lancement des nouveaux marchés TPM.
- Validation des programmes de travaux avec les communes et compléments d'information avec les délégataires et les régies.

- Études réalisées et/ou en cours : schéma directeur d'assainissement ; définition des besoins pour travaux d'extension ; maîtrise d'œuvre pour la restructuration des postes de relevages des Résistants, des Gravettes et de La Moutonne ; cahier des charges et procédure DSP le Revest-les-Eaux.

Secteur réseaux en chiffres

- 56 branchements neufs.
- 31 dossiers de participation à l'assainissement collectif (raccordement à l'égout).
- 1149 DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux).
- 359 enquêtes terrains.
- 35 réparations (casses réseaux et branchements).
- 79 400 ml de curage préventif et curatif.
- 294 débouchages.
- 195 instructions d'autorisation d'urbanisme.
- 45 934 ml d'ITV (inspection télévisée).

» SECTEUR STATIONS D'ÉPURATION (TRAITEMENT DES EAUX USÉES)

Objectif

La préservation des milieux naturels, en assurant le transfert et le traitement des eaux usées reçues dans les 6 stations d'épurations dont la communauté d'agglomération TPM est maître d'ouvrage avant leur rejet en milieu naturel.

- Exploitation des stations de traitement des eaux usées, et des émissaires d'amenée et de rejet en mer :
 - AmphitriA, son émissaire d'alimentation et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - Amphora, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (Sainte Marguerite) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.



Station d'épuration Amphora

- L'Almanarre, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (dit du Gros Pin) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
- Les STEP des îles de Porquerolles et Port-Cros : en régie avec un marché de prestations de service jusqu'en octobre 2011. En délégation de service public depuis octobre.
- La STEP des Pomets, Toulon, incluse dans la DSP des réseaux de Toulon.
- Programmation des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagements des ouvrages.
- Programmation des travaux d'amélioration des traitements des effluents et des boues, et de mise en conformité avec les évolutions réglementaires.
- Gestion et traitement des boues issues des STEP.

Activités 2014

Les ouvrages affectés au secteur traitement des eaux usées sont exploités par le biais de 3 contrats de délégation de service public et 2 marchés de prestations de service. En octobre 2011 a démarré un nouveau contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune d'Hyères, incluant l'exploitation des stations d'épuration des îles, se substituant aux deux marchés de prestations de service. La bonne exécution de ces contrats est vérifiée au travers de l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et prestataires et de réunions d'exploitation trimestrielles organisées par le service sur chaque périmètre : AmphitriA, Amphora, Almanarre et îles.

L'exploitation de ces ouvrages comprend aussi des missions qui sont couvertes directement par la CA TPM au travers de marchés publics :

- pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration : 7 marchés en cours.
- pour assurer ces ouvrages (assurances dommages aux biens) : 2 marchés en cours.

L'activité de ce secteur comprend aussi les investissements destinés à :

- Mettre en conformité avec la réglementation les ouvrages existants.
- Améliorer les équipements existants pour atteindre de meilleures performances au regard de l'objectif de préservation du milieu naturel.
- Maintenir le patrimoine en renouvelant le génie civil et les équipements dont le renouvellement n'incombe pas au délégataire.



Réalisations 2014

- AmphitriA : travaux de renouvellement patrimonial (tunnel, gaines de ventilation, acrotères digue).
- AmphitriA : accueil des boues et mise en conformité des fumées.
- Consolidation des émissaires en mer : réparation de l'émissaire Amphora.

Dans le cadre de l'autosurveillance, le secteur a notamment développé le report des informations sur un logiciel Topkapi, installé sur un poste dédié qui permet de suivre en temps réel les alarmes et fonctionnement de l'autosurveillance mise en œuvre.

» SECTEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure l'ensemble de contrôles réglementaires, ou compétences obligatoires, propres à l'assainissement autonome :

- **Les contrôles initiaux (ou diagnostics)**, consistant en un état des lieux exhaustif du parc des ANC du territoire de l'agglomération. L'ensemble des contrôles initiaux réalisés en régie depuis la fin 2012 de cette prestation porte la réalisation à près de 80%.
- **Les contrôles de conception-exécution (anciennement conception-réalisation)**, pour les installations nouvelles ou réhabilitées et consistant : d'une part en l'instruction sur dossier de la conformité de la solution proposée ; d'autre part au contrôle in situ de bonne exécution de la solution validée. En 2014, suite à la relance des usagers du SPANC dont le contrôle initial a mis en évidence un besoin de réhabilitation, ce type de contrôle connaît une augmentation importante. **Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien** consistant en un contrôle des ANC ayant déjà fait l'objet du contrôle initial.
- **Les contrôles de conformité (ou cadre de vente) à effectuer lors de toutes mutations de biens.**

Activités 2014

- Création d'une aire de dépotage
- 139 contrôles de conception.
- 59 contrôles de bonne exécution.
- 202 contrôles de bon fonctionnement.



» SECTEUR EAUX USÉES NON DOMESTIQUES

Par le biais de l'opération PRO'Baie, TPM s'engage à mettre en place une politique de suivi des déversements non domestiques dans les réseaux d'eaux usées de TPM.

Pour cela, TPM assure depuis 2012 :

- Le recensement des entreprises sur le territoire.
- L'identification des secteurs d'activités à régulariser en priorité pour leur impact sur le milieu.



- L'audit de ces entreprises.
- La régularisation administrative par la rédaction d'autorisations de rejets et de conventions de déversement, lorsqu'elle est nécessaire.
- La diffusion des bonnes pratiques à respecter selon les secteurs d'activité par l'envoi d'une charte spécifique.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Se mettre en conformité avec la réglementation sur les autorisations de rejets au réseau d'assainissement des eaux industrielles.
- Obtenir des données sur les flux de pollution industrielles rejetés dans le réseau même s'ils ne sont pas majoritaires.
- Protéger le dispositif épuratoire.
- Protéger le personnel intervenant sur les réseaux des risques de pollution.

- Améliorer la qualité des eaux de la Rade de Toulon en réduisant les pollutions diffuses (Contrat de baie de la Rade de Toulon).

Réalisations 2014

En 2014, le service a assuré la continuité du programme PRO'Baie sur l'ensemble du territoire de TPM :

- 51 audits réalisés, essentiellement sur les secteurs de l'automobile, de la chimie, du traitement de surface et de la mécanique.
- 38 arrêtés d'autorisation de rejet délivrés.

Le service assure également l'animation et la coordination du partenariat mis en place dans le cadre de l'opération PRO'Baie (avec la CCI du Var, la CMA du Var et l'Agence de l'Eau) et intervient en tant que membre du groupe de travail animé par l'ARPE PACA (Agence Régionale Pour l'Environnement) sur les questions liées aux effluents non domestiques.



Théâtre Liberté

Culture Compte administratif 2014

Fonctionnement : 33 401 942 €
Investissement : 2 477 026 €

» THÉÂTRE LIBERTÉ

Subvention de TPM : 2 000 000 €

Le Théâtre Liberté en 2014 :

- 45 646 spectateurs.
- 227 manifestations.

Spectacle vivant

84% de remplissage sur les 116 représentations.

La diversité de l'activité artistique sur l'exercice 2014 s'est développée à travers :

- **Une programmation spectacle vivant pluridisciplinaire** (danse, théâtre, musiques, arts numériques, humour, cinéma, jeune public) résolument tournée vers la Méditerranée.
- **3 créations** « Le pays des insectes », mis en scène par Philippe Berling, « Airs et sortilèges », mis en scène par Philippe Berling avec la Cie des Bijoux Indiscrets et « Calek » adapté, mis en scène et joué par Charles Berling.
- **5 accueils en résidence** : le chanteur Cyril Mokaïesh, l'auteur et metteur en scène Yasmina Reza, le metteur en scène Lazare, le Belouga Quartet de Correns et la compagnie varoise Le Cabinet de Curiosités dirigé par Guillaume Cantillon.
- **2^{ème} édition de la semaine « Regards sur les Arts numériques »** en février et décembre 2014.
- **Les Mardis Liberté**, rendez-vous mensuels à la pause déjeuner : spectacle + repas.

15 collaborations avec des structures culturelles du territoire : Festival de Musique de Toulon, Pôle Jeune Public, CNCDC Châteauevallon, MIDI Festival,

Festival Jazz à Porquerolles, Festival International des Musiques d'Écran, Festival Portraits de femmes, Festival Présences féminines, Festival International de Mode et de Photographie à Hyères, Fête du livre, Festival TLN, La Croisée des arts à Saint-Maximin, l'ERAC, le CNRR de TPM, la Criée - Théâtre national de Marseille.

Plus de 250 artistes ont ainsi été accueillis en 2014, notamment : Michel Boujenah, Ibrahim Maalouf, Rachid Taha, Angelin Preljocaj, Yasmina Reza, Zabou Breitman, Nasser Djemai, Isabella Rossellini, Tomek Jarolim, Simon Abkarian, Lucile Haute, Jean Bellorini, Benoît Bottex, Matej Forman, Philippe Caubère, Aldo Romano, François Morel, Sedef Ecer, le groupe acrobatique de Tanger, Genco Erkal, Michel Scarpa, Frank Micheletti, Jane Birkin, Jean-Louis Trintignant, Erik Truffaz, Enki Bilal, Jean Louis Martinelli.

Théma - 4^e Scène

Une soixantaine d'événements proposés en accès libre durant l'année au cours de 5 Thémas, 1 Festival Scènes Grand écran et 2 éditions de la Semaine numérique :

- Théma #11 : « Cocu ! » (janvier).
- Semaine numérique : « Arts et avatars » (février).

- Théma #12 : « Insectes » (février-mars).
- Théma #13 : « Le Silence » (avril-mai).
- Festival Scènes Grand écran : « Istanbul » (mai-juillet).
- Théma #14 : « Je suis un animal » (octobre-novembre).
- Semaine numérique : « Le Corps numérique » (décembre).
- Théma #15 : « Paquebots » (décembre).

Temps forts de 2014

- **Inauguration du second tube du tunnel de Toulon** le 24 février, avec une installation sonore et visuelle spécialement créée pour l'occasion par Pierre Nouvel et le Théâtre Liberté avec la voix de Charles Berling.
- **5^e présentation de saison** sur la Place de la Liberté, suivie d'un concert de Nikki & Jules, le 3 juin.
- **Avant-première du film** « Provence août 1944 l'autre débarquement », du réalisateur varois Christian Philibert et de Laurent Moénard, en juin.
- **Fête du Livre**, en partenariat avec le Conseil départemental du Var en septembre.



Inauguration du second tube du tunnel de Toulon



Châteauvallon

Accueil des publics - Médiation

Tarif solidaire à 5 € pour les bénéficiaires des minima sociaux. En 2014, **1357 personnes** (contre 1229 en 2013 et 925 en 2012, soit +46% en 2 ans) en ont bénéficié via **une trentaine d'associations du champ social** du territoire TPM : centres sociaux et culturels de Toulon, EQV, Protection Judiciaire de la Jeunesse, IME la Majourane, Kairé, la Maison d'Enfants à Caractère Social de la Valbourdine,...

Tarif scolaire (8 €) : 4483 élèves (soit une augmentation de 30% en un an) de 73 d'établissements scolaires (64 en 2013) en ont bénéficié en 2014, ainsi que **441 élèves du Conservatoire National à Rayonnement Régional (CNRR)**.

Obtention en novembre 2014 du label « Tourisme et handicap », attribué par le Ministère délégué au tourisme après évaluation de l'accessibilité des sites et de la qualité de l'accueil et des services ; en plus de l'accueil aux spectacles, le Théâtre Liberté propose des visites tactiles, des audiodescriptions, des adaptations en Langue des Signes Française (LSF), des ateliers de mime, une boucle magnétique et des casques d'amplification du son. De plus, en décembre 2014, la Société Générale a financé une formation du personnel du Liberté en LSF, qui a abouti à la création d'un dictionnaire vidéo, accessible à tous sur internet.

Trois projets d'action culturelle de grande ampleur :

« **D'une rive à l'autre** », financé par la Fondation de France et la DRAC PACA, à destination des 4 classes de 6^e du collège Marcel Pagnol et 2 classes de CM2 de l'école Lazare Carnot (soit **145 enfants** au total), sur toute l'année scolaire 2013-2014. L'objectif de ce projet à long terme est de lutter contre les inégalités d'accès à la culture et de réduire le décrochage scolaire. À travers le thème du conte, les collégiens ont créé un scénario avec l'écrivain Jacques Séréna, qui a ensuite été mis en image par les élèves, grâce à un atelier hebdomadaire d'arts plastiques et de vidéo entre janvier et mai 2014 avec les plasticiens

et vidéastes Yassine Boussaadoun, Pauline Léonet et Julien Bengel. Les CM2 ont créé un reportage sonore du projet, en partenariat avec Radio Active.

« **Les Fables de la Valbourdine** » : en écho à la Semaine numérique « Arts et avatars » et à destination des enfants de la Maison à caractère social de La Valbourdine, le Théâtre Liberté a proposé un travail de découverte et de création artistique sur la thématique croisée « Animaux et avatars » : ateliers d'écriture, de réalisation plastique avec le marionnettiste Arnaud Ziemichod et de vidéo avec Pauline Léonet.



« **Lutter contre le harcèlement moral à l'école et le cyber-harcèlement** » : sous la houlette de la réalisatrice Amandine Stelletta, un projet à destination des collégiens situés en zone de sécurité prioritaire a été lancé le 2 décembre au Liberté. Trois clips de sensibilisation au sujet (avec Charles Berling, Patrick Bruel et Antoine Duléry) ont été projetés au théâtre, avant un débat animé par un juge des enfants, une psychologue de l'Éducation nationale, une spécialiste des pratiques informatiques et une vice-procureure.



» CNCDC CHÂTEAUVALLON

Subvention de TPM : 598 970 €

Le Centre National de Création et de Diffusion Culturelles de Châteauvallon rayonne au niveau national voire international, Châteauvallon propose des spectacles vivants toute l'année dans son théâtre couvert et son amphithéâtre en été.

En Bref

- **35 482 spectateurs** pour une jauge de 38 027 places soit **93% de fréquentation**.
- **92 levers de rideau**.
- **3547 cartes Châteauvallon**.
- **156 jours de résidence d'artistes**.
- **24 compagnies aidées** à la production dont 9 productions émanant de compagnies de la région PACA.
- **12 702 personnes ont participé à l'action de sensibilisation** (spectacles, ateliers, rencontres) sur l'ensemble du territoire TPM.

Événements 2014

- **Théâtre**
 - « Le Misanthrope et La Vie de Galilée » mis en scène par Jean François Sivadier avec Nicolas Bouchaud.
 - « De Beaux Lendemain » mis en scène par Emmanuel Meirieu.
 - « Une année sans été » mis en scène par Joël Pommerat/compagnie Louis Brouillard.
- **Cirque**
 - « Séquence 8 et patinoire » Compagnie Les 7 doigts de la main.
- **Musique**
 - « A Filletta ».
 - « Grand Corps Malade ».
 - « Coup fatal » d'Alain Platel.



Festival Les HYveERnaLES

• Danse

- « Les Nuits » chorégraphié par Angelin Preljocaj.
- Festival Flamenco.

• Théâtre danse équestre

- « Golgota » de Bartabas et Andrès Marin.

» CONSERVATOIRE NATIONAL À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Compte administratif 2014

Fonctionnement : 13 276 607 €

Investissement : 393 813 €
(travaux, acquisition d'instruments de musique, matériel...)

Le Conservatoire National à Rayonnement Régional Toulon Provence Méditerranée (CNRR de TPM) est un établissement d'enseignement artistique intercommunal classé dans le réseau national des Conservatoires à Rayonnement Régional depuis 2007, comprenant 11 sites sur 11 des 12 communes de la communauté d'agglomération.

Afin de répondre aux demandes d'un public extrêmement diversifié, le CNRR de TPM propose plusieurs cursus au sein des 3 pôles (Est, Centre et Ouest).



Année 2013/2014

- 208 professeurs.
- 90 disciplines.
- 3945 élèves.
- 22 concerts/spectacles professionnels.
- 67 master-classes.
- 9 conférences.
- 3 stages.
- 12 concerts/spectacles d'élèves.

Répartition des élèves

Répartition des élèves par tranche d'âge	
Tranche d'âge	2013/2014
2-7 ans	562
8-11 ans	1103
12-15 ans	846
16-18 ans	385
19-25 ans	190
> 25 ans	859

Répartition des élèves par cycle	
Niveau - Cycle	2013/2014
Éveil	335
Initiation	612
1 ^{er} cycle	1462
2 ^{ème} cycle	686
3 ^{ème} cycle spécialisé	71
Hors cursus	1242

Projet de CHAD

Une Classe à Horaires Aménagés en Danse (CHAD) à dominante contemporaine a été ouverte en juin 2014 pour une mise en œuvre à la rentrée 2014/2015.

1^{ère} édition du Festival d'automne

Du 18 novembre au 13 décembre 2014, **11 concerts et spectacles** ont été organisés dans les communes

de l'agglomération toulonnaise. La particularité du festival est que les artistes se produisant sur scène sont tous **enseignants au CNRR. Le Festival d'automne est gratuit et ouvert à tous.**

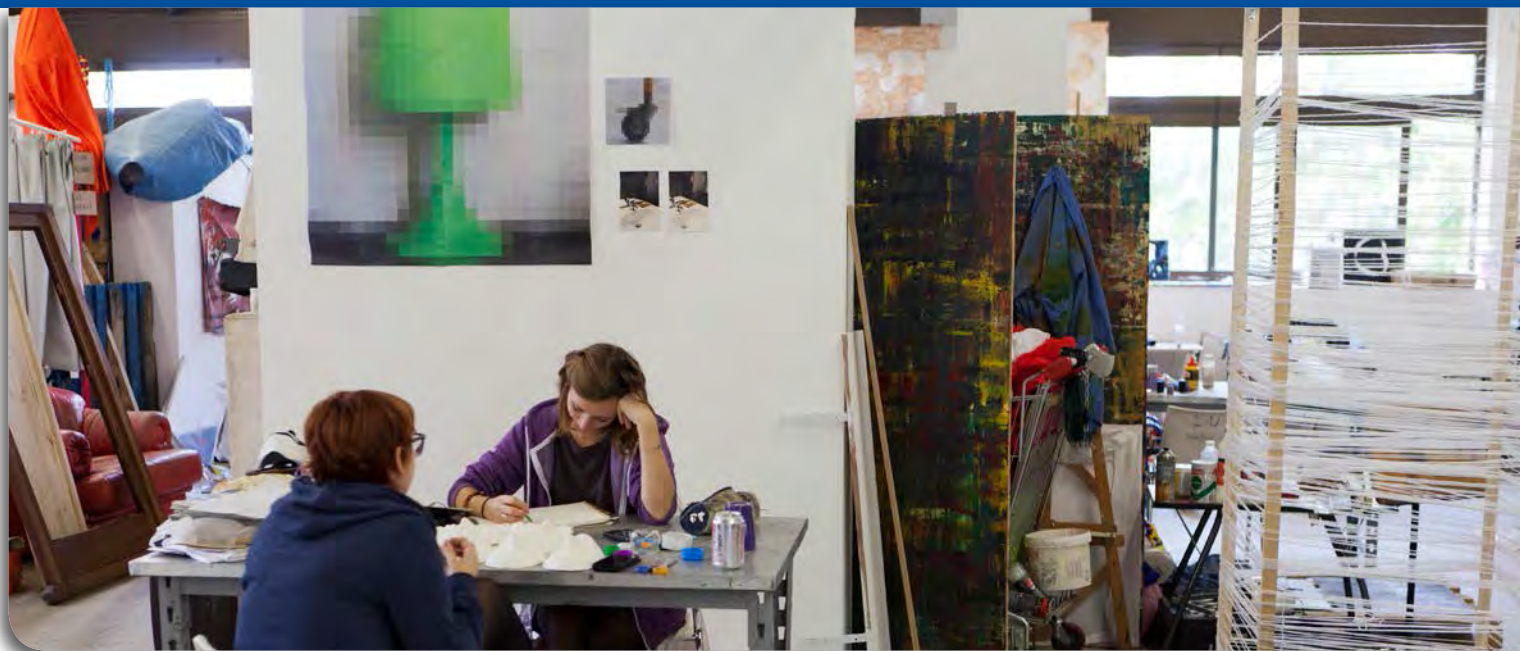
» PÔLE JEUNE PUBLIC MAISON DES COMONI

Subvention de fonctionnement de TPM : 317 000 €

- 45 compagnies accueillies.
- 28 850 spectateurs.
- 205 représentations dont :
 - 94 scolaires.
 - 18 représentations lors du Festival Les HYveERnaLES.
 - 19 représentations dans le cadre de la 5^{ème} édition du Festival Z.
 - 4 accueils en résidence (Cie Grand Bal, Cie Le Souffle, Cie Les Passeurs, Cie Giocco Vita).
- 89% de taux de fréquentation.
- 305 bus « La culture vous transporte » (10 117 passagers).

Quelques événements marquants

- 3^{ème} édition du **Festival Les HYveERnaLES** les 22 et 23 février à Hyères : Festival International des arts pour la jeunesse, en collaboration avec la ville d'Hyères.
 - 2400 personnes ont assisté aux 18 représentations.
 - 1243 visiteurs ont profité des expositions.
- **Festival Z : 5^{ème} édition**
Le Festival Z regroupe 7 communes et associations autour de la musique et de la chanson jeune public. Le festival a bénéficié du soutien de la SACEM et de Haribo.
 - 18 représentations dont 7 tout public.
 - 3554 spectateurs dont 1978 scolaires.



- **Le cirque de la Toussaint « Un peu d'été avant l'hiver » - Cie Attention Fragile** : durant 15 jours, 4 chapiteaux ont été installés sur la commune de La Valette-du-Var, pour une série de représentations : 5 spectacles proposés en alternance et 2 marathons (5 spectacles joués à la suite soit 60 heures de spectacles ponctués de collations festives) : 40 représentations - 3000 spectateurs.
- **Dans le cadre de la Belle Saison - « Colloque artistes et publics empêchés - Quelles résonances entre art et handicap ? ».**

Les résidences

- **La Cie les Passeurs** - « Le Sable dans les yeux ».
- **La Cie Grand Bal** - « La Profondeur de la légèreté ».
- **La Cie Le Souffle** - « La Nef des fous - farce poétique et musicale ».



Le PJP, un service éducatif

- **Conventions et partenariats avec des établissements scolaires** : lycée Rouvière, collège Daudet et le « Projet cirque », collège Peiresc, Jean Moulin de Brignoles (atelier de pratique avec la classe à option théâtre), Lycée Janetti Saint-Maximin la Sainte-Baume, les écoles du Revest, collège Wallon à La Seyne-sur-Mer.
- **Résidence d'artiste en milieu scolaire/résidence de création avec Hervé Suhubiette** : les élèves de l'école primaire du Revest-les-Eaux ont découvert avec Hervé Suhubiette le travail d'écriture d'un spectacle et tout le travail réalisé en amont par l'artiste. Les enfants ont pu produire plusieurs chansons, sous la direction d'Hervé Suhubiette et accompagné par Chloé Charmentant, Dumiste du CNRR de Toulon lors d'ateliers en classe.
- **Résidence de création Eric Monbel, compositeur et ethnologue** : le PJP a proposé à 2 classes de Provence verte des ateliers de pratique artistique en partenariat avec le Chantier et l'école de musique et de danse de Saint-Maximin. Ces ateliers avaient pour objectifs de sensibiliser les enfants aux nouvelles musiques traditionnelle et du monde, par la pratique vocale ou instrumentale. Et leur faire vivre une expérience unique avec des musiciens professionnels.
- **La formation des enseignants** : le 10 novembre, une quarantaine d'enseignants a participé à la formation « construire un projet autour des arts du cirque et du théâtre forain » organisé par le PJP et l'Inspection académique du Var.

La dimension territoriale de l'intervention du Pôle Jeune Public

En 2014, le PJP continue de mener des opérations conjointes avec des partenaires locaux :

- **La Croisée des Arts à Saint-Maximin** : 4 représentations scolaires et 5 tout public autour d'une programmation européenne/3 Compagnies italiennes

et une compagnie suédoise d'envergure internationale Cirkus cirkor.

- **Le partenariat avec la ville de La Garde** sur sa programmation jeune public est reconduit pour la saison 2014-2015 avec 4 spectacles (une représentation scolaire et une représentation tout public à chaque fois).
- Pour la quatrième année consécutive, **la villa Noailles** sollicite le PJP pour la programmation d'un spectacle jeune public : « UN » par Erzec Le Floch programmé dans le cadre des « Pitchouns » en décembre 2014 à la villa Noailles - Hyères.

» ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN TPM

Compte administratif 2014

Fonctionnement : 2 269 560 €

Investissement : 860 664 €

L'École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée a accueilli 190 élèves en cursus diplômant en 2013-2014.

200 adultes et 45 enfants se sont inscrits aux ateliers d'art postsecondaires et périscolaires.

Les résultats de juin 2014

- **33 diplômés** (dont 25 distingués).
 - Diplôme national supérieur d'expression plastique : 8 candidats, 8 admis (2 félicitations et 2 mentions).
 - Diplôme national d'arts plastiques : 24 candidats, 20 admis (4 félicitations et 8 mentions).
 - Diplôme national d'arts et techniques : 9 candidats, 9 admis (3 félicitations et 4 mentions).

Workshop / Conférences

Chaque année, l'École invite des artistes et conférenciers à intervenir auprès des étudiants avec no-



Villa Noailles

tamment, l'organisation d'un Workshop pour chacun des 3 Ateliers de Recherche et de Création (ARC). En 2014, **13 artistes** et conférenciers sont intervenus.

Expositions

- L'École d'Art a organisé à La « Galerie du Globe », mis gracieusement à disposition par la ville de Toulon, les expositions individuelles de 9 diplômés.
- Exposition collective : en 2014, l'exposition des DNSEP 2013 intitulée « Futur Shock » a eu lieu à l'Hôtel des Arts. La publication associée à cette exposition a été réalisée par les éditions Analogues et diffusée sur l'ensemble du territoire national.

Conventions de collaboration

Au niveau local : villa Noailles pour le Design (à Hyères), villa Tamaris (La Seyne-sur-Mer), Espace d'Art Le Moulin (La Valette-du-Var), Châteauvallon (Ollioules) pour les arts du Spectacle, Institut Ingémédia (Université de Toulon), Hôtel des Arts (Toulon) pour les arts visuels, Galerie des Remparts (Toulon) pour les expositions et vidéos contemporaines de jeunes artistes, CNRR TPM, Opéra TPM, Maison d'éditions Plaine Page (Festival Les Eauditives).

Au niveau régional : la Station (Nice), Vidéochroniques, Centre International de Recherche sur le Verre (CIRVA - Marseille), Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC - Marseille).



Atelier ESADTPM

» VILLA NOAILLES

Compte administratif 2014

Fonctionnement : 1 105 427€
(dont subvention de 535 000 €)

Investissement : 66 153 €

La villa Noailles propose gratuitement, tout au long de l'année, deux festivals internationaux, des expositions temporaires in situ et hors les murs, des ateliers pour les enfants, des résidences de création et des opérations de médiation culturelle autour de la mode, du design, de la photographie et de l'architecture.

Depuis maintenant quatre ans, l'exposition permanente « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » complète solidement la programmation traditionnelle.

De février à septembre 2014, ont eu lieu les travaux de réhabilitation du **Château Saint-Pierre dit Gandarillas**. Le projet, a été dessiné par Patrick Bouchain et porté par l'association villa Noailles, en collaboration avec l'agence Construire (Loïc Julienne), et les designers Constance Guisset et Antoine Boudin. Cet atelier de prototypage pour la mode et le design offrira aux jeunes créateurs un espace unique de travail et d'expérimentations.

Expositions et festivals : 48 170 visiteurs

- Exposition architecture « Architecture pour l'avenir » - 2492 visiteurs.
- 29^{ème} Festival International de Mode et de Photographie - 6300 visiteurs.
- 9^{ème} Festival International de Design, Design Parade - 28 389 visiteurs.
- Commande photographique à Olivier Amsellem, « Île du Levant, Île du Titan » - 4998 visiteurs.
- 4^{ème} festival pour les enfants « Pitchouns 4 » - 1774 visiteurs.
- Exposition permanente « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » - 4217 visiteurs hors période d'expositions temporaires.

Actions de médiation jeune public : 3198 personnes

- Médiation enfants hors temps scolaire : 976 personnes réparties comme suit :
 - Ateliers d'initiations artistiques : 684 personnes.
 - Ateliers en famille : 292 personnes.
- Médiation enfants temps scolaires : 2222 personnes.

Actions de médiation adulte

- Conférences, visites de chantier, visites guidées (organisées par la villa Noailles) : 2125 personnes.

Activités pédagogiques tout au long de l'année

- Stages d'enseignants en Arts Plastiques (Éducation nationale).
- Développement des visites guidées scolaires grâce à l'opération « La culture vous transporte ».

Les éditions

Chaque exposition est accompagnée d'un catalogue :

- 1- « Architecture pour l'avenir » (126 pages).
- 2- 29^{ème} Festival International de Mode et de Photographie (212 pages).
- 3- Design Parade 9 (128 pages).
- 4- « Île du Levant, Île du Titan », Olivier Amsellem (112 pages).



Villa Tamaris : Ivan Messac

» VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

Compte administratif 2014

Fonctionnement : 876 357 €

Investissement : 333 739 €
(dont 100 700 € de constitution
de fond d'œuvres)

Fréquentation

- 64 077 visiteurs dont 5232 scolaires.

10 expositions

• En salles terrasse

- « Le Musée Éphémère », novembre 2013 au 23 mars 2014.
- « Collection de la villa Tamaris : une relecture », du 5 avril au 11 mai.
- « Michel Parmentier », du 7 juin au 14 septembre.
- Festival L'Œil en Seyne, 11^{ème} édition : « Hans Silvester », du 27 septembre au 9 novembre.
- « Claude Viallat », du 29 novembre 2014 au 15 mars 2015.

• En salles rez-de-jardin

- « Ivan Messac », décembre 2013 au 9 mars 2014.
- « Laurent Dessupoiu », du 22 mars au 18 mai.
- « Catherine Marcoglièse », du 24 mai au 7 septembre.
- « Arnaud Maguet et Hifiklub », du 20 septembre au 9 novembre.
- « Gérard Diaz », 22 novembre 2014 au 22 mars 2015.

Événements

- « Hommage à Claude-Henri Pollet », 3^{ème} et 4^{ème} étages, du 15 février au 30 avril.
- « Ivan Messac, signature », le 8 mars.
- « Objectal avant Objectal 1964/1976 - Dreyfuss-Pougny », 3^{ème} et 4^{ème} étages - du 15 février au 30 avril.
- « La nuit des musées », le 17 mai.
- « Tenir l'affiche : Jazz au Fort Napoléon », du 5 décembre 2014 au 2 mars 2015.



Exposition à la villa Tamaris : Claude Viallat

Éditions

Chaque exposition est accompagnée de l'édition d'un catalogue :

- « Musée Éphémère » (454 pages).
- « Collection de la villa Tamaris, une relecture » (76 pages).
- « Festival L'Œil en Seyne », Hans Silvester (72 pages).
- « Claude Viallat » (64 pages).
- « Laurent Dessupoiu » (112 pages).
- « Catherine Marcoglièse » (112 pages).
- « Gérard Diaz » (112 pages).
- « Claude-Henri Pollet » (128 pages).
- « Objectal avant Objectal, 1964/1976 », Dreyfuss-Pougny (47 pages).
- « Tenir l'affiche : Jazz au fort Napoléon » (24 pages).

» EPCC OPÉRA

Subvention de fonctionnement de TPM :
8 144 812 €

L'Opéra a accueilli **71 712 personnes** au cours de l'année 2014 (12 849 jeunes de moins de 26 ans).

- **Saison lyrique, concerts, théâtre et ballets :** 48 126 spectateurs.
- **Diverses manifestations** dont Les Équipes de la Flotte, Journées du Patrimoine, visites individuelles... : 20 116 spectateurs.
- **Les Décentralisés :** 3470 spectateurs.

Actions de sensibilisation

- **3625 élèves** ont participé aux actions de sensibilisation dans le cadre du partenariat avec l'Inspection Académique et des demandes individuelles des professeurs.



- 1200 jeunes ont participé à un spectacle de danse intitulé Danse à l'Opéra « La Nuit ». Il s'agit d'un projet transdisciplinaire et inter-établissements. Y ont participé le lycée Dumont D'Urville, à l'initiative de ce projet, le lycée professionnel Cisson, le lycée de la Grande Tourrache et le lycée hôtelier de Toulon Anne-Sophie Pic.

Travaux 2014

- Améliorations du système électrique salle et scène.

» MÉDIATION CULTUELLE

La culture vous transporte

Ce dispositif, organisé et financé par TPM, consiste à mettre à disposition de groupes d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis,... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

- 25 147 personnes en ont bénéficié dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les

équipements culturels de TPM.

- 17 321 personnes en ont bénéficié dans le cadre de festivals ou d'événements culturels.
- 1046 bus ou navettes ont été affrétés.
- Au total, près de **42 768 personnes** ont bénéficié de l'opération en 2014.
- Budget annuel : 340 000 €.

Le « OùQuiQuand » et les autres supports

Le fichier des médiateurs culturels regroupe environ 10 000 adresses. 17 000 « OùQuiQuand » sont distribués et envoyés tous les deux mois (excepté celui de septembre-octobre à 22 000 ex.), soit près de **107 000 magazines** d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année.

L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, bureaux information jeunesse, offices de tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement le « OùQuiQuand », les programmes de Châteaувallon, du PôleJeunePublic, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du Conservatoire National à Rayonnement Régional, les dépliants du PôleJeunePublic et les documents inhérents aux opérations communautaires.





Environnement et cadre de vie Compte administratif 2014

Fonctionnement : 25 978 198 €
(dont 23 063 212 € pour le SITTOMAT)

Investissement : 2 390 600 €

» DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique

- **Élaboration du Plan Climat Énergie et du Bilan des émissions de gaz à effet de serre de TPM** en coordination avec Toulon, Hyères et La Seyne : les bilans des émissions de Gaz à Effet de Serre des 4 collectivités ont été présentés en comité de pilotage le 7 juillet 2014.
- **Gestion Air PACA** : TPM a adhéré à Air PACA pour l'année civile 2014 (délibération du Bureau communautaire du 3 mars 2014). TPM participe donc au suivi de la qualité de l'air sur l'agglomération et a obtenu d'Air PACA une étude spécifique sur l'évolution de la qualité de l'air depuis l'ouverture du second tube routier. Les premiers résultats montrent une amélioration de la qualité de l'air.

Lutte contre les nuisances sonores

- **Gestion Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** : la démarche se poursuit notamment par la mobilisation des communes engagées en vue d'approuver le Plan de PPBE élaboré en 2012.

Élimination des déchets

TPM s'est substituée aux communes pour le traitement et la valorisation des déchets. Ces missions sont déléguées à un syndicat mixte, le **SITTOMAT** (rapport d'activités ci-joint).

» LE SENTIER DU LITTORAL

Montant total des études et travaux en 2014 :
1 150 821 €

Études

Les études préalables aux travaux :

- TOULON (Mourillon - Cap Brun ; Port St-Louis - Tour Royale).
- LE PRADET (Plage de Monaco - Plage des Bonnettes, Plage de la Garonne - Plage des Oursinières).
- LA SEYNE-SUR-MER (Notre-Dame du Mai - Fabrègas, entre Jonquet et Bœuf).
- HYÈRES (Plage de la Madrague - Pointe des Chevaliers, Port du Niel).

Les suivis de chantier et les missions de contrôle :

- SIX-FOURS-LES-PLAGES (Port Méditerranée - Le Brusc ; La Lèque - Notre-Dame du Mai).
- TOULON (Mourillon - Cap Brun « les moulins » ; Port St-Louis - Tour Royale).
- LE PRADET (Plage de la Garonne - Plage des Oursinières).
- SAINT-MANDRIER-SUR-MER (Coudoulière - Renardière et Cavalas).
- HYÈRES (Port du Niel).

Multi-sites :

- Mission de suivi géologique.
- Mission suivi de chantier travaux application diagnostic géologique.
- Mission contrôle solidité des passerelles.
- Missions OPC multi-sites Toulon.
- Missions ACT Signalétique.

Travaux

Travaux de mise en sécurité (protections grillagées, entretien courant...) :

- SIX-FOURS-LES-PLAGES (Port Méditerranée - Le Brusc).
- TOULON (Mourillon - Cap Brun ; Anse Méjean Port St-Louis - Tour Royale).
- LE PRADET (Parking de l'Oursinado - Mine de Cap Garonne).
- LA SEYNE-SUR-MER (La Verne - Fabrègas ; Poste Photo Électrique de Fabrègas).
- SAINT-MANDRIER-SUR-MER (Coudoulière - Cavalas).
- HYÈRES (Port de La Madrague - Pointe des Chevaliers ; Pointe des Chevaliers - plage de la Darboussière ; Port du Niel).

Travaux de réhabilitation (ouvertures de tronçons) :

- TOULON (Port St-Louis - Tour Royale sous mur ABF, tronçon entre le Port St-Louis et la Mitre).
- LE PRADET (Plage de La Garonne - Port des Oursinières).
- HYÈRES (La Badine - Tour Fondue).
- SAINT-MANDRIER-SUR-MER (Coudoulière - Renardière).

Travaux de fermeture (clôtures, barrières, affichages, serrurerie, ferronnerie...) :

- TOULON : multi-sites.
- SAINT-MANDRIER-SUR-MER (St-Elme - St-Asile).





Gestion

- Entretien et surveillance du sentier du littoral (végétaux, signalétique, mobilier, conseils information des riverains et partenaires institutionnels, médiation).
- Valorisation / communication : « Lettre du sentier du littoral » affichée dans les Offices de Tourisme, les hôtels de ville et les sites de TPM.

» VALORISATION DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

Massif du Faron Commune de Toulon

Montant total des études et travaux en 2014 :
88 673 €

Travaux

- Suivi du peuplement forestier (abattage, élagage), entretien et restauration du bâti (nettoyage graffitis, serrurerie), propreté/accueil du public (barrières, poteaux, clôtures requalification paysagère du théâtre de verdure, entretien du mobilier).

Gestion

- **Partenariats et concertation** au sein du comité technique du Faron, avec la commune de Toulon, l'ONF pour le futur Plan d'Aménagement Forestier, les partenaires institutionnels pour les travaux forestiers en site classé.



- **Suivi scientifique** : participation au réseau Perdrix rouge mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Réalisation d'écoutes en mars 2013 afin de dénombrer et de localiser les couples présents sur le site.

Manifestations

- Opérations de reboisement, suivi de l'opération « Promenons-nous dans les bois ».

Domaine de La Ripelle Communes du Revest-les-Eaux et de La Valette-du-Var

Montant total des études et travaux en 2014 :
68 450 €

Travaux

- Mise en sécurité de la passerelle d'accès, travaux d'élagage de sécurité, démolition d'un pylône béton, travaux d'entretien des espaces (par une association d'insertion toute l'année).

Gestion

- Suivi de l'action en justice concernant la dépollution du site en partenariat avec le service juridique.

La Colle Noire Communes de Carqueiranne et du Pradet

Montant total des études et travaux en 2014 :
189 491 € dont 57 053 € financés par le Conservatoire du Littoral.

Travaux

- Suivi et amélioration du peuplement forestier (abattages, élagages, ancienne oliveraie, travaux d'urgence lors des intempéries, lutte contre l'érosion et les inondations au Collet du Pastre et au Pas des Gardéens, plantation d'îlots de régénération au Pas des Gardéens, débroussaillage paysager,

enlèvement des nids de chenilles processionnaires (1500), pose de pièges à phéromones (130).

- Entretien et restauration du bâti (toiture du local technique, sauvegarde des murs de l'usine de Cap Garonne).
- Propreté/accueil du public (valorisation de l'entrée du site à Cap Garonne, bornes signalétiques sur les sentiers, portique sur l'aire de stationnement de Gavaresse pour limiter la hauteur des véhicules, gestion des déchets).



Gestion

- **Partenariats et concertation** animation du comité partenarial de gestion de la Colle Noire, travail avec l'ONF dans le cadre d'une convention spécifique au massif Colle Noire, travail avec une association d'insertion spécialisée en petits travaux de maçonnerie et qui intervient toute l'année sur le site.
- **Suivi scientifique** : participation au réseau Perdrix rouge mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Suivi du lézard ocellé. Contrôle des espèces invasives (acacias, freesias, iris, herbe de la pampa).

Manifestations

- Organisation de visites du site pour les scolaires et centres de loisirs (Toulon, Bandol, Le Pradet, Cuers, etc...).
- Course de la montée de la Gavaresse.



Le massif du Cap Sicié

- Manifestation pour les 20 ans de la Mine de Cap Garonne.
- Salon des Jeunes Pousses au Pradet.
- Formation des sapeurs-pompiers (Toulon, La Garde, La Seyne-sur-Mer) sur le site.
- Visite de groupes dans le cadre des journées du patrimoine.
- Affluence hors norme du public sur cap Garonne pour l'anniversaire des 70 ans du débarquement en Provence.
- Course Ecotransbleue.

Massif du Cap Sicié

Communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

Montant total des études et travaux en 2014 : 90 232 €

Travaux

- Suivi du peuplement forestier (abattages d'arbres scolytés, élagages), entretien (serrurerie), propreté/accueil du public (déchets, entretien du mobilier), travaux de terrassement. Les travaux forestiers (débroussaillage, abattages) et les travaux d'aménagement (entretien d'ouvrages, mise en valeur du CRAPA) sont confiés à une association d'insertion. Deux agents de TPM rénovent du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique), restaurent le petit bâti (puits de Bramas), et réalisent des opérations de propreté.

Gestion

- **Partenariats et concertation** avec les communes de Six-Fours et La Seyne, l'ONF pour le futur Plan d'Aménagement Forestier. Une réflexion a été menée pour la mise en place d'un réseau de sentiers pour l'ensemble des usagers du massif (randonneurs, cavaliers et cyclistes), dans le cadre de la mise en valeur touristique et environnementale du site

ainsi que l'organisation de 7 sessions de repérage sur le terrain (fin août à octobre) avec les usagers. Enfin, un accompagnement des acteurs locaux est réalisé pour aider la préparation de manifestation (associations culturelles et sportives, services municipaux, fédérations sportives...).

- **Communication** : flyers d'informations sur les populations de sangliers, dépliants sur les balades du Cap Sicié, autocollants pour réactualiser les panneaux d'informations.



Manifestations

- Fantômes du Mai.
- Fête du vélo.
- Raid UNSS Janas.
- Raid scolaire de La Cordeille.
- Marche Rapide du Littoral (Association REVES PACA)...

Accompagnement des organisateurs de manifestations et autres événements

- Suivi de l'action pédagogique « Promenons-nous dans les bois ».
- Triathlon du Cap Sicié.
- Fête de la marche nordique.
- Exercice militaire...

Les Salins

Commune d'Hyères-les-Palmiers

Compte administratif 2014

Fonctionnement : 808 866 €

Investissement : 136 327 €

Travaux

En 2014, les gros travaux menés sur l'espace naturel des anciens Salins d'Hyères ont consisté à renforcer les digues ouest du salin des Pesquiers pour lutter contre les intrusions marines, à restaurer les digues et les canaux colmatés sur les Vieux Salins suite aux inondations du 19 janvier ainsi qu'un entretien important des installations de pompes du Rouet de la Remise. Sur le bâti, des travaux conservatoires et sécuritaires ont été menés sur le Hangar de la Mouture ainsi que la réfection de la façade est de l'Ancien Magasin.

Études

Rédaction du cahier des charges pour la définition de gestion du trait de côte des Vieux Salins.

Gestion technique et naturaliste

- **Suivi scientifique** : expertise botanique sur les hydrophytes patrimoniales suite aux inondations. Participation à l'expertise « Chiroptères » et à l'inventaire floristique des espaces littoraux pour la réactualisation du document d'objectifs 2008 - site Natura 2000 Rade d'Hyères - avec établissement d'une convention de partenariat avec le Parc national de Port-Cros. État des lieux de la population du Psammodrome d'Edwards sur le Salin des Pesquiers (Régie, TPM Environnement). Inventaire des Diptères sur les Salins d'Hyères dans le cadre d'un travail sur le territoire du Parc national de Port-Cros (Joël Breil). Convention de partenariat avec le Parc national de Port-Cros pour la réactualisation du DOCOB : inventaires des chiroptères (Naturalia) et cartographie des habitats terrestres (CBN Med).



Festival International de Mode et de Photographie à Hyères

• **Gestion technique** : les mises en eau sont réalisées selon les préconisations du plan de gestion (assècs et mises en eau, entretien des installations de pompage, entretien de la pinède des Vieux Salins, curage des canaux, débroussaillage par une association d'insertion) ; mais, en 2014, les salins ont subi deux inondations en janvier et novembre/décembre qui ont entraîné des dégâts importants sur les digues et partènements malgré la forte mobilisation du personnel pour réguler les circulations d'eau pendant les crises. La gestion technique comporte un volet naturaliste : l'entretien et/ou le confortement des îlots de nidification, le suivi ornithologique, le maintien de l'habitat en faveur de la Cistude d'Europe. Concernant la reproduction des oiseaux, le résultat 2014 est exceptionnel (bagueage de 488 poussins de Goélands rائلeurs en partenariat avec la Tour du Valat).

Accueil du public

- **15 536 personnes**, 20 groupes d'associations et 26 classes ont visité les salins en visite guidée et l'espace nature en 2014. Exceptionnellement en 2014, le personnel du Conservatoire du Littoral a été accueilli 2 jours (80 personnes).
- Un stand Salins est organisé dans les salons locaux Au Cœur de la Mer/port d'Hyères (février), la Fête de la Mer organisée par l'association des Commerçants de La Capte (juin), la Camargue d'Hyères organisée par le Comité des Fêtes des Vieux salins (septembre).



- Les Salins ont accueilli en 2014 les défilés du Festival International de la Mode et des Arts Photographiques de la villa Noailles (avril).
- Deux fêtes et des randonnées marquent l'année 2014 : la Fête de la Nature aux Vieux Salins (mai) avec 1400 visiteurs et les Journées Européennes du Patrimoine au Salin des Pesquiers (septembre) avec 2374 visiteurs ; participation à la Semaine de la Randonnée Varoise avec les Offices du Tourisme d'Hyères et de La Londe-les-Maures : 110 participants à la Journée mondiale des zones humides (février) et la Fête de la Saint-Nicolas (décembre) - randonnées découverte sur les 2 sites : 80 participants.
- Accueil de deux manifestations sportives sur les Vieux Salins : Triathlon de Hyères (mai) et Défis des Puffins/CDOS 83 (octobre).

Démarches partenariales « supra salins »

- Participation aux travaux de l'élaboration de la Charte d'adhésion du Parc national de Port-Cros.

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Montant total des études et travaux en 2014 : 11 689 €

- La veille et le suivi des populations ont été effectués tout au long de l'année 2014, notamment avec des actions manuelles d'échenillage.
- Acquisition de pièces détachées et renouvellement de diffuseurs à phéromones pour la lutte contre la chenille processionnaire du pin par piégeage des papillons et organisation d'une demi-journée de formation pour les agents.
- Mise en place de plus de 500 pièges à phéromones sur les sites gérés par le service Environnement (Vieux Salins, massifs de la Colle Noire, du Faron et du Cap Sicié).

- Recensement des besoins des communes en cours, afin d'étoffer les moyens de lutte alternatifs sur l'ensemble du territoire de TPM pour le futur marché du groupement de commandes et relance du marché à bons de commande pour le traitement des zones infestées par épandage aérien d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* spp. *Kurstaki*, en groupement de commandes avec les communes de l'agglomération.
- Appui technique pour une intervention de lutte contre la chenille processionnaire du pin par traitement au sol de Bacillus sur le massif de la Colle Noire en décembre 2014.

» LE DISPOSITIF NATURA 2000

Montant total des études et travaux en 2014 : 48 550 € financés à 100% par l'État et l'Europe.

Site « Mont Caume, Mont Faron, Forêt Domaniale des Morières »
Communes d'Ollioules, Toulon, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, La Garde + Évenos, Signes, Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède

Site « Falaises du Mont Caume »
Le Revest-les-Eaux

- Validation du Document d'Objectifs par arrêté préfectoral le 20 décembre 2012.
- Signature pour 3 ans de la convention cadre d'animation le 17 mai 2013.
- Accueil et encadrement d'une stagiaire de Master 1 sur la thématique des actions à mettre en place pour les Chiroptères dans les grottes et bâtiments militaires sur le site Natura 2000.



Ile des Embiez

- Août 2014 : signature de la convention de prestation de service entre le CEN PACA et TPM pour le projet de définition du domaine vital de l'Aigle de Bonelli à l'aide d'un système de géolocalisation (Financement 50% FEADER/50% État).
- Août 2014 : réalisation des prospections écrevisses dans le cadre du projet cartographie de l'écrevisse à pieds blancs dans et sur le pourtour du site Natura 2000 (Financement 50% FEADER/50% État).
- Octobre 2014 : 5^{ème} Comité de Pilotage du site Natura



2000.

- Novembre 2014 : intégration au réseau Vigie Chiro du Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Décembre 2014 : réunion de restitution des inventaires Écrevisses sur le site N2000.

Site « Cap Sicié - Six-Fours »

Communes de La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages

- Suivi d'un projet tutoré (3 étudiantes de l'IUT de Toulon) pour mettre en place des outils de communication sur les habitats et espèces marines du site : rendu en mars 2015.
- Septembre 2014 : mise en œuvre du contrat Natura 2000 de débroussaillage pour un montant de 37 690,80 € TTC financés à 100% (50% État et 50% Europe).
- Octobre 2014 : participation et animation d'une

partie de la journée des Animateurs Varois sur le Site du Cap Sicié.

- Novembre 2014 : réception du contrat Natura 2000 de débroussaillage.

Accompagnement des politiques publiques

- Suivi de la révision des documents d'aménagements forestiers du massif portés par l'ONF (Six-Fours).
- Accompagnement et suivi des études et travaux effectués sur le sentier du littoral.
- Accompagnement des porteurs de projet pour leurs évaluations des incidences (manifestations sportives et études Amphitria).

Site « Embiez - Cap Sicié »

Commune de Six-Fours-les-Plages

Poursuite de l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) :

- Finalisation et validation du tome 0 (diagnostic socio-économique)
- Élaboration et validation du tome 1 (diagnostics, enjeux et objectifs de conservation) : validation scientifique en CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) le 13 octobre 2014 et validation par le Comité de pilotage le 13 novembre 2014.
- Lancement de la concertation pour l'élaboration du tome 2 (mesures de gestion) : mise en place de groupes de travail thématiques (1 groupe « pêches de loisir » en décembre 2014).
- Volet administratif lié à l'élaboration du DOCOB : demande de prorogation des conventions État et FEDER (accordée jusqu'au 30 juin 2015) et remontée des dépenses pour la demande de versement du 1^{er} acompte de la subvention État (novembre 2014).

Suivi des démarches en lien avec Natura 2000 en mer Embiez - Cap Sicié :

- Participation à la rencontre annuelle du forum des

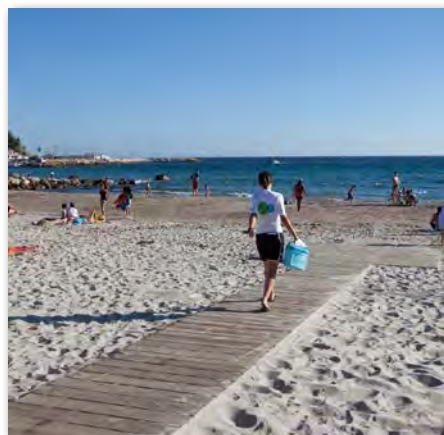
gestionnaires d'aires marines protégées (octobre 2014, Oléron).

- Participation au COPIL Natura 2000 Cap Sicié/Six-Fours (novembre 2014) et aux ateliers de conservation sur le Grand dauphin (décembre 2014).

» LES CONTRATS DE BAIE

Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant

- Mission d'assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration d'une stratégie pour l'amélioration de la connaissance des flux contaminants des cours d'eau et des réseaux pluviaux des bassins versant de la rade - Bureau d'étude ARTELIA.
- Synthèse générale du projet scientifique et technique CARTOCHIM : cartographie chimique des sédiments de la rade de Toulon (prestataire NEO-SUD).
- Réalisation d'une campagne de prélèvements dans la baie du LAZARET pour identifier les sources de pollution : partenariat État, ville de La Seyne-sur-Mer et services de l'État.





Formation Infrapolmar

- **Finalisation de la mission Courbe de tarage du Las** : mission de terrain permettant de définir les débits du Las en période d'étiage et en période de crue.
- **Qualité des eaux de baignade** : gestion de crise et gestion active.
- **Mise en œuvre d'une formation INFRAPOLMAR** en lien avec le Plan Intercommunal de sauvegarde (stage du 13 et 14 mai 2014) sur la plage du Ceinturon à Hyères (prestation du CEDRE).
- Subvention de soutien au poste de chargé de mission de la chambre d'agriculture pour les actions en lien avec les objectifs de qualité des eaux du Contrat de baie de la rade de Toulon 2013-2018.



- Conférence de presse pour la démarche CERTI-PHYTO et ZEROPHYTO et signature du Contrat de baie par le CNFPT le 25 juillet 2014 et réalisation d'audit des communes de l'agglomération sur l'utilisation des phytosanitaires.
- Démarche pilote de certification du système de gestion des sites de baignade de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer : deuxième audit de contrôle en 2013.

- Réalisation d'un kit communication Contrat de baie (plaquette, pochette et exposition itinérantes de 10 kakémonos).

Projet de Contrat de baie des Îles d'Or

Communes de La Crau et Hyères-les-Palmiers

- Seconde réunion du comité de baie des Îles d'Or le 10 juillet 2014 : validation des enjeux et des objectifs du futur Contrat de baie : 4 enjeux et 18 objectifs.

Enjeu A : réduction des pollutions liées aux rejets anthropiques vers les milieux terrestres, littoraux, insulaires et marins.

Enjeu B : gestion durable des ressources et des milieux naturels.

Enjeu C : préservation et amélioration des fonctionnalités naturelles des milieux terrestres, littoraux, insulaires et marins en lien avec la gestion du risque.

Enjeu D : mise en œuvre d'une animation qui associe durablement les acteurs du territoire et les démarches existantes.

- **Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration du dossier définitif du Contrat de baie des Îles d'Or** (bureau d'étude SAFEGE).
- Animation du Conseil Scientifique des Contrats de baie de la Rade de Toulon et des Îles d'Or.
- Mise en œuvre d'un groupe de travail local avec les acteurs du territoire animant des démarches selon le principe de la Gestion Intégrée de Zones Côtières (la charte du Parc national de Port-Cros, le SAGE du Gapeau, Natura 2000, le volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée) : **projet MESEATIES**.
- Suivi de l'avancement des démarches en lien avec le Contrat de baie des Îles d'Or (participation à la

Commission Locale de l'Eau du SAGE Gapeau, participation au comité de pilotage de lancement du site Natura 2000 Rade d'Hyères, suivi de l'élaboration du SDAGE 2016-2021...).

- Comité de pilotage pour la réalisation de l'étude d'érosion et travaux d'urgence sur le littoral des Vieux Salins d'Hyères.

» ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réalisation des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... » 2013-2014 (70 classes).
- Réalisation des actions pédagogiques « Promenons-nous dans les bois » 2013-2014 (30 classes).



- Transport des scolaires bénéficiant de sorties sur les sites naturels remarquables gérés par TPM dans le cadre de l'opération Destination Nature : 76 classes transportées.

» SOUTIEN AUX STRUCTURES DU TERRITOIRE

8 structures proposant des projets en lien avec la compétence environnement de TPM ont été subventionnées, pour un montant total de 15 171 €.



Voirie communautaire Compte administratif 2014

Fonctionnement : 2 213 600 €
Investissement : 2 156 930 €

3 volets d'intervention

- **Les travaux de voirie** représentent l'entretien et la réfection des couches superficielles des voies et trottoirs, la reprise des bordures, la maintenance ou la création de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que celle des mobiliers urbains et certains travaux annexes.
- **Les travaux d'éclairage public** concernent le maintien en fonction de tous les points lumineux mais aussi leur remplacement en cas de dégradation.
- **Les travaux concernant les espaces verts** portent sur un entretien constant de ces espaces, la maintenance des réseaux d'arrosage mais aussi l'égailage des arbres d'ornement ou d'alignement, leur traitement phytosanitaire si nécessaire, l'abattage et le remplacement ainsi que les travaux de débroussaillage relatifs aux risques d'incendie.

» DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Études

- **La Valette-du-Var** : Valgora, création d'une voie sur l'ER 64 : lancement appel d'offres travaux.
- **La Valette-du-Var** : piétonisation de l'avenue de l'Université au droit du projet Avenir 83 : montage appel d'offres travaux.
- **La Seyne-sur-Mer** : voie Nord CFF quartier Berthe, études de maîtrise d'œuvre PRO en cours.
- **La Seyne-sur-Mer** : bassin de rétention ZAE Jean Monnet Sud, études finies, appel, d'offres travaux en cours.
- **Ollioules** : voie nouvelle entre RD 206 et RN 8 (dit voie de la coopérative), lancement appel d'offres travaux.
- **Ollioules** : bassin de rétention de 6100 m³ lancement appel d'offres travaux.
- **Six-Fours-les-Plages** : ZAE Prebois, étude d'impact et AVP en cours.
- **Six-Fours-les-Plages** : ZAE la Millone parking BMTI, études en cours.

Travaux

- **La Valette-du-Var** : Valgora, création d'une voie sur l'ER 64 (terminés en mai 2015).

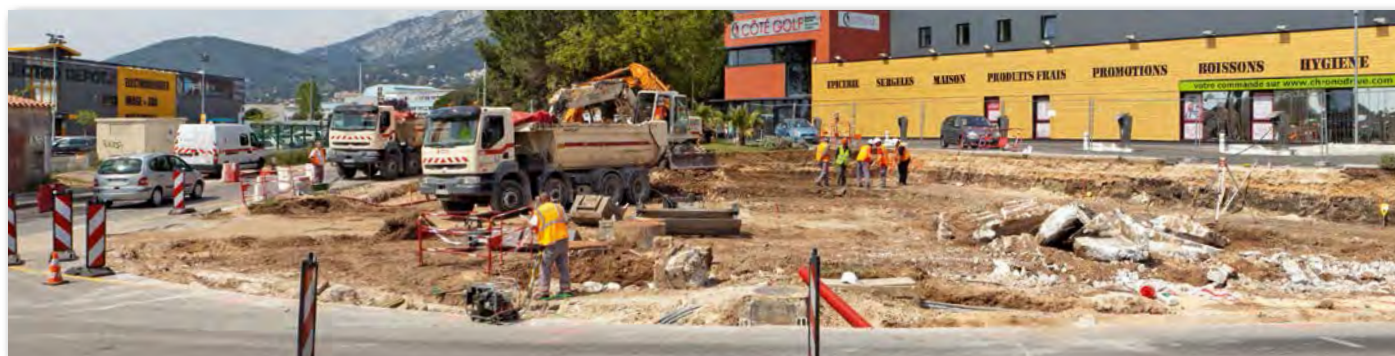
» VOIRIES

Études

- **Toulon** : voiries Font Pré, attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cours.
- **Toulon** : requalification de l'avenue du XV^e Corps - Études préliminaires.
- **La Garde** : études du barreau Transfix.
- **La Garde** : pôle d'échanges de la gare - Montage du dossier de consultation travaux.
- **La Seyne-sur-Mer** : pôle d'échanges de la gare - Montage et lancement dossier de consultation de maîtrise d'œuvre.
- **Ollioules** : création d'une liaison bus entre RD 206 et RN 8, études et lancement appel d'offres travaux.

Travaux

- **Toulon** : PRU Centre Ancien, requalification des rues Astour, Pyat, Baudin ; création de la place de l'Université ; aménagement de la place Raspail : marché de travaux attribué, pour un lancement au 1^{er} semestre 2014.





Complexe sportif Léo Lagrange

Sport : Compte administratif 2014

Fonctionnement : 6 345 575 €

Investissement : 3 872 699 €

» SOUTIEN À LA FORMATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS

- 19 dossiers traités.
- 14 929 € attribués.

» AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU EN SPORT INDIVIDUEL CATÉGORIE ÉLITE ET ESPOIR

- 23 athlètes soutenus.
- 10 350 € attribués.

» ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Complexe sportif Léo Lagrange à Toulon

Fréquentation annuelle :

- Plus de 200 000 personnes.

Fréquentation hebdomadaire :

- 1300 sportifs en journée.
- 1500 sportifs en soirée.
- 500 à 2000 personnes le WE.

Type d'utilisateurs :

- 27 associations.
- 4 collèges, 8 lycées, écoles élémentaires, ALSH.

Acquisition de matériel :

- Achat de matériel d'athlétisme (haies de steeple et poteaux de perches) en vue de l'organisation de meetings.



- Rehaussement des filets pare ballon.
- Installation en régie de carrelage dans les couloirs des vestiaires.

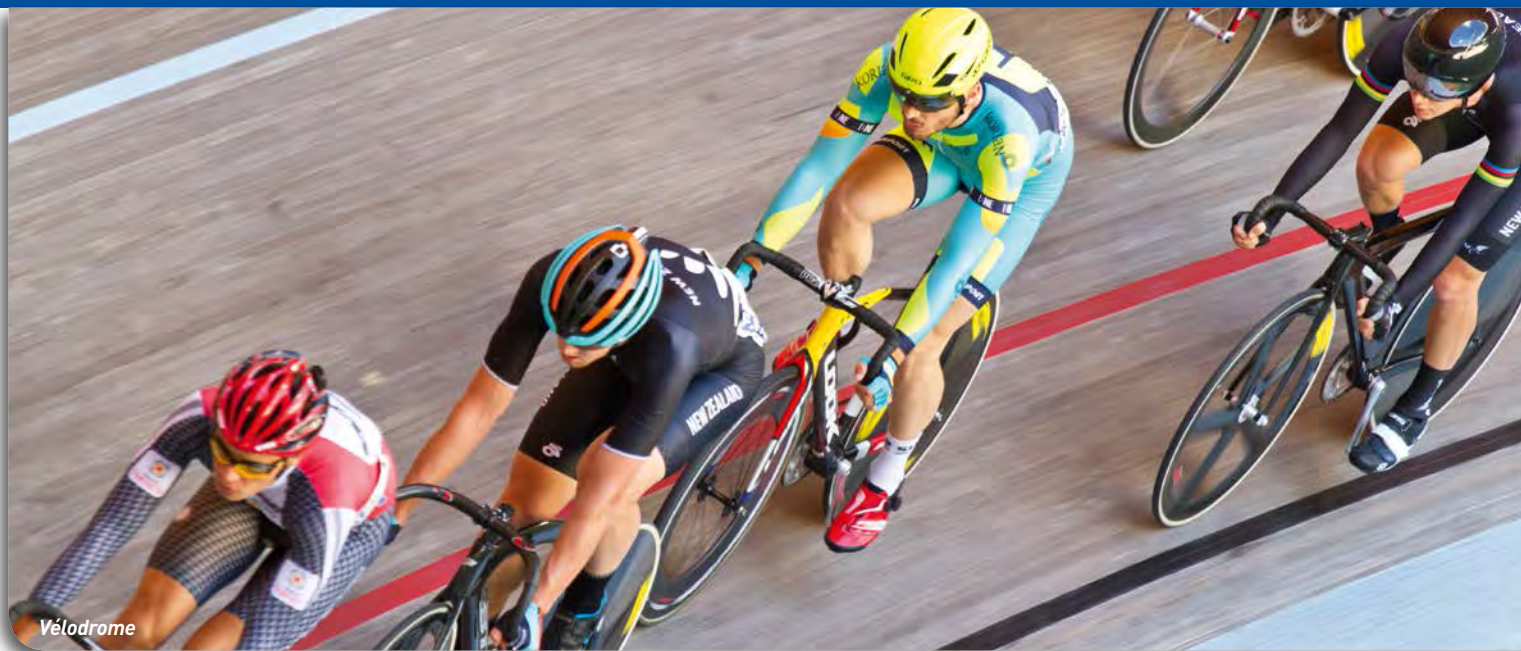
Accueil le week-end des matchs et tournois des clubs « résidents » :

- 14 matchs de rugby sur la pelouse honneur.
- 34 matchs de rugby sur le terrain 2.
- 5 tournois de rugby.
- 12 plateaux rugby (mini tournois petite catégories).
- 69 matchs de foot terrain 2 et 3.
- 16 plateaux foot.
- 9 matchs football américain.
- 3 plateaux foot américain.
- 5 matchs rugby à XIII.
- 5 compétitions d'athlétisme.
- 1 tournoi de softball féminin.



Organisation de manifestations sportives :

- 19 mars : match France-Angleterre de rugby (équipes féminines de la Marine).
- 22 avril : match France-Angleterre de rugby à XIII catégorie cadet.
- 24 avril : Olympiade des centres de loisirs de Toulon.
- 10 mai : championnat du Var d'athlétisme. 173 athlètes réunis dans catégories cadet, junior, espoir, senior et vétérans. Épreuves de course, de saut et de lancer.
- 21 et 22 mai : championnat de France de rugby UNSS Cadets.
- 21, 22, 29 et 30 mai : festival international espoir de football. 10 nations représentées : Mexique, Portugal, France, Chili, Brésil, Corée, Angleterre, Qatar, Chine, Colombie. Présence de 110 superviseurs des plus grands clubs européens, 30 journalistes par match, 33h de direct TV diffusées par BeIn sport vers l'Europe, l'Amérique du nord, l'Amérique du sud, l'Asie et l'Afrique. 300 à 600 spectateurs par match avec des pics à 1000 pour France-Chili et 1500 pour France-Portugal.
- 14 juin : journée nationale des débutants football. 1500 enfants présents. Un service de navettes a été mis en place pour faire la liaison entre le parking de Sainte-Musse et le Complexe sportif Léo Lagrange.
- 7 juin : tournoi de handball sur herbe (voir plus bas MIG). Le tournoi a réuni 180 jeunes de 10 à 16 ans des clubs de l'agglomération.
- 26 novembre : « cross des collèges » réunissant 600 collégiens de l'aire toulonnaise.



Vélodrome

Vélodrome à Hyères

Fréquentation (moyenne hebdomadaire) :

- Piste 25h (scolaires : 10h, associations : 15h).
- Salle de musculation 23h (scolaires 15h, associations 8h).
- Salle polyvalente 48h (associations).

Type d'utilisateurs :

- 15 associations.
- Classes primaires, collèges et ALSH.

Nombre de pratiquants (moyenne hebdomadaire) :

- 624 personnes.

Acquisition de matériel :

- 5 vélos de piste.
- Remplacement de l'ensemble des serrures.

Organisation de manifestations sportives :

- 25 janvier, 22 février, 4 et 23 mars, 19 et 29 avril 13 et 27 mai : courses interrégionales VSH.
- 8 mars : triathlon du Vélodrome.
- 4 et 5 juin : championnat régional.
- 8 juin : Coupe du Var (organisée par le Vélo Sport Seynois).
- 10 au 12 juillet : Trophée international Fenieux.
- 14 au 18 juillet : Championnat de France de l'Avenir.

Complexe sportif de l'Estagnol à La Crau

Fréquentation (moyenne hebdomadaire) :

- Salle de gymnastique : 50h.
- Salle d'honneur : 56h30.
- Salle des arts martiaux : 56h30.
- Salle de musculation : 22h.
- Salle de danse : 57h30.

Type d'utilisateurs :

- 25 associations.
- Écoles élémentaires.
- Collège.
- UFR STAPS (à titre onéreux).

Nombre de pratiquants :

- 2 450 personnes par semaine.

Organisation de manifestations :

- 22 janvier : journée USEP.
- 19 février : championnat départemental GRS UNSS.
- 29-30 mars : compétition inter-régionale de Judo.
- 24 mai : compétition régionale de sport adapté.
- 29 mai : tournoi de hand sur herbe USCC handball.
- Le 4, 5 et 6 juillet : stage national capoeira.

Avancement des travaux du complexe sportif de plein air :

- 13 mars : ouverture au public du terrain synthétique.

Base Nature et Sport du Vallon du Soleil à La Crau

Fréquentation (moyenne hebdomadaire) :

- Terrain synthétique 1 : 38h.
- Terrain synthétique 2 : 32h.
- Terrains multisports : 27h.
- Espace nature : 16h.



Base Nature et Sport du Vallon du Soleil

Type d'utilisateurs :

- 17 associations.
- 3 collèges.
- 695 mises à disposition ponctuelles pour associations sportives et culturelles, ALSH, établissements scolaires...

Nombre de pratiquants :

- 1050 personnes par semaine.

Acquisition de matériel :

- Parc de matériel pour l'entretien des espaces verts (coupe haie, tronçonneuse, souffleur).

Organisation de manifestations :

- 3 et 4 avril : tournoi de football des hospitaliers.
- 25 au 27 avril : tournoi international de football Entente Pivotte Serinette.
- 6 au 8 juin : tournoi de football de l'USAM.
- 27 et 28 octobre : finale du championnat de France féminin de softball.
- 5 octobre : tournoi de l'Avenir de rugby des moins de 14 ans (20 clubs et 500 sportifs).



Complexe sportif de l'Estagnol



» MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

Avec le Rugby Club Toulonnais

Les entraînements délocalisés :

Les séances d'entraînement, ouvertes au public, sont suivies d'une séance de dédicaces à destination des enfants en priorité.

- 29 janvier : Toulon.
- 14 avril : La Seyne.
- 22 novembre : Hyères.

Initiation rugby ALSH (Accueil de Loisirs Sans hébergement) :

Ces stages à destination des enfants de 9-10 ans, encadrés par les formateurs du club (RCT SASP), ont pour objectif de les familiariser avec la pratique du rugby et surtout avec le respect des règles et les valeurs propres à ce sport.

Durant le 1^{er} semestre 2014 :

- 5 cycles de 4 séances se sont déroulés jusqu'en avril. Les cycles d'apprentissage se sont clôturés par une **journée de fête** avec tous les enfants ayant participé à l'initiation le 21 mai au Vallon du Soleil à La Crau.
- 2 cycles de 4 mercredis à compter du 24 septembre.

Journées missions locales :

- Le 30 janvier, 25 jeunes en recherche d'emploi de l'agglomération toulonnaise ont participé à une journée de stage au stade Ange Siccardi à Toulon. Au programme : activités rugby, repas diététique, débat sur l'hygiène de vie et mise en parallèle de la vie d'un sportif de haut niveau et d'un jeune en recherche d'emploi.
- Action renouvelée le 17 décembre.

Ma rencontre avec le RCT :

Les 7, 8, 10 et 11 juillet les enfants des ALSH de l'agglomération sont venus au centre d'entraînement du RCT pour rencontrer les joueurs (entraînement + dédicaces).

Avec le Hyères Toulon Var Basket

Initiation basket avec les ALSH au Palais des sports de Toulon

- 5 mars.
- 23 avril.
- 30 avril.
- 22 octobre.

Tournoi de basket avec les ALSH au complexe sportif Léo Lagrange le 7 mai. 5 groupes de 12 enfants étaient présents.

Avec le Toulon Saint-Cyr Var Handball

- Le 7 juin 2014, a été organisé un **tournoi sur herbe** au complexe sportif Léo Lagrange à destination des licenciés de l'agglomération. 180 jeunes sportifs de 10 à 16 ans étaient présents.
- 21 octobre : tournoi de handball des ALSH suivi d'un entraînement délocalisé au complexe sportif de l'Estagnol + séance de dédicaces.





Campus Porte d'Italie

Enseignement supérieur et recherche Compte administratif 2014

Fonctionnement : 698 228 €

Investissement : 16 094 438 €

L'action de TPM en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche se déploie en trois volets :

- TPM finance et exerce, par délégation de l'État, **la maîtrise d'ouvrage de la construction de bâtiments universitaires** au titre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013.
- D'autre part, TPM apporte d'une part des **aides conséquentes aux établissements locaux** tels que l'Université ou les écoles d'ingénieurs.
- En outre, TPM déploie une politique active de **soutien à la vie étudiante**, par sa participation financière et sa présence lors d'événements organisés par les associations et fédérations d'étudiants.

- De plus, grâce à une large concertation entamée dès 2009 avec l'ensemble des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'agglomération, TPM accompagne la définition des lignes d'actions cohérentes, permettant à la fois d'orienter les politiques communautaires de soutien à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, et de guider les établissements dans leurs propres projets et stratégies.

- Enfin, le service est impliqué dans la future opération de la reconversion du site de Chalucet pour laquelle TPM assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes :

- La réalisation d'un immeuble abritant l'École Supérieure d'Art et Design TPM (ESADTPM).
- La réalisation d'une pépinière d'entreprises numérique (Digital Center).
- La réalisation de voies de desserte de la zone, de circulation interne au projet (automobiles et piétons) et l'aménagement des abords des immeubles réalisés.

» NOUVEAU SCHÉMA UNIVERSITAIRE

- **Campus Porte d'Italie** : poursuite et finalisation de la phase de construction du bâtiment, pour une livraison au 2^{ème} semestre 2014 et une rentrée des étudiants en septembre. L'inauguration des nouveaux bâtiments a eu lieu le 3 octobre.

- **Soutien de TPM à l'Université de Toulon** pour l'acquisition des premiers équipements mobiliers au sein du nouveau campus à Toulon.

• Volet « vie étudiante » :

- Participation et organisation de la rencontre inter ISEN (Brest, Lille et Toulon) - Soutien au Club de Robotique des Élèves Ingénieurs de SUPMÉCA pour leur participation à la Coupe de France de Robotique - Soutien à l'association Sailing Team pour sa participation à la régate SPI Dauphine - Soutien à l'association Challenge SPIMÉCA pour la manifestation Promotion Voile.

- Lancement de l'appel à projets Bourse aux projets étudiants : 600 € par projet dans la limite de 10 projets.

- Aide à l'organisation de manifestations d'étudiants notamment des expositions de photos à l'Université sur les 3 bibliothèques La Garde, EGM et Fac de Droit :

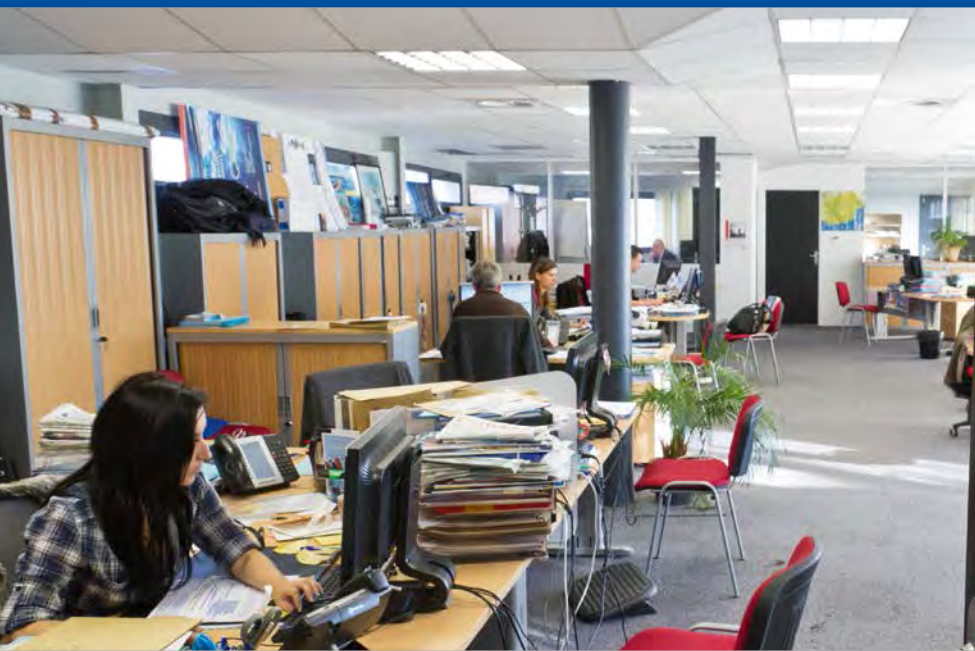
- équipements sportifs « Sportez vous bien » du 29 septembre au 24 octobre notamment durant la semaine « ça bouge à l'Université ».

- construction du nouveau bâtiment universitaire/ Campus Porte d'Italie du 29 septembre au 31 octobre.

- TPM, les équipements culturels du 3 novembre au 19 décembre.

- concertation avec les établissements d'enseignement supérieur pour le développement de la vie étudiante.





» ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

- **Soutien aux établissements d'Enseignement supérieur et de recherche** (fonctionnement et investissement) :
 - ISEN : 80 000 € (fonctionnement).
 - SEATECH : 50 000 € (fonctionnement).
- **Université :**
 - Volet Recherche 76 200 € (fonctionnement) et 46 460 € (investissement).
 - Volet Vie étudiante/Pédagogie 27 168 € (fonctionnement) et 51 063 € (investissement dont l'amé-

lioration des installations pédagogiques pour l'accueil de la Nouvelle École d'Ingénieurs SEATECH, fusion des deux écoles SUPMÉCA et ISITV).

- **Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur** (présence aux conseils d'administration, suivi des projets, accompagnement,...).
- **Schéma Directeur de l'Enseignement supérieur et de la recherche :** animation et coordination des actions à mettre en place en lien avec TVT INNOVATION et les établissements d'Enseignement supérieur et Recherche (fonctionnement : 80 000 €).
- **Travail préparatoire** à l'élaboration du Contrat de Projets État-Région (CPER) 2014-2020.



» PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- **Soutien à la gouvernance des Pôles de compétitivité** (mer, énergie, aéronautique, santé, optique-photonique) :
 - Pôle Mer Méditerranée : 200 000 € (fonctionnement).
 - Pégase : 15 000 € (fonctionnement).
 - Eurobiomed : 10 000 € (fonctionnement).
 - Capenergies : 10 000 € (fonctionnement).
 - Optitec : 35 000 € (fonctionnement).
- **Subventions aux laboratoires et PME du territoire impliqués dans des projets de R&D des Pôles de compétitivité :**
 - ROBOPEC pour le projet MAGNUM 2 : 25 000 € (fonctionnement).
 - KONTRON MODULAR COMPUTERS pour le projet CANOPEE : 12 000 € (fonctionnement).
- **Soutien à des actions portées par un pôle sur le territoire :**
 - Pégase : Hélicoptère Network 35 000 € (fonctionnement).





Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier

Développement économique Compte administratif 2014

Fonctionnement : 4 915 352 €

Investissement : 6 855 630 €

Les missions du développement économique :

- Élaborer des stratégies de développement.
- Accompagner les projets d'installations et d'investissements privés.
- Animer et fidéliser le tissu économique.
- Promouvoir l'attractivité du territoire.

» ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Création d'entreprises

- Accueil de plus de **70 porteurs de projets** (créateurs ou dirigeants d'entreprises) pour une première information, une orientation, un accompagnement ou une aide au montage de leurs projets.
- **Installation de 12 nouvelles entreprises dans les pépinières et hôtels d'entreprises de TPM** (Business Park des Playes à La Seyne-sur-Mer et Espace Chancel à La Valette-du-Var). En 2014, **38 entreprises** ont ainsi bénéficié, pour leur création ou leur développement, d'un hébergement et des services de ces centres de ressources dynamiques.
- **Intensification de l'animation des pépinières :** organisation de nombreux échanges avec les entreprises occupantes pour apporter informations et orientations. Création d'un programme de réunions thématiques dans les pépinières et hôtels d'entreprises sur différents volets financiers, juridiques, communication, marché et sociaux.
- **Poursuite du projet de bâtiment Base Terrestre** (incubateur/pépinière/hôtel d'entreprises) prévu au sein du **Technopôle de la Mer** (échanges avec la SPLA et les promoteurs pour la définition

et le dimensionnement des espaces), participation à la mission AMO Immoctique.

- **Soutien financier** à plusieurs acteurs pour favoriser la création d'entreprises par des actions partenariales : Var Initiative (plateforme d'initiative locale) ; Couveuse INTERFACE ; Réseau Entreprendre VAR ; Incubateur PACA-EST ; Toulon Var Technologies. Un avis technique a été donné au sujet des projets accompagnés par ces structures au cours des réunions de leurs comités de sélection ou comités d'agrément.



Accompagnement des projets d'installations et d'investissements privés

Le Parc d'Activités Marines à Saint-Mandrier-sur-Mer :

Consacré au secteur du yachting professionnel et aux hautes technologies marines et sous-marines, le PAM et ancienne base aéronavale en reconversion, accueillera à terme plus d'une centaine d'emplois.

Le site d'une superficie d'environ 15 hectares, ouvert à la mer et entièrement sécurisé, représente à ce titre un atout majeur pour implanter des activités industrielles civiles sur des espaces immobiliers offrant de fortes volumétries et permettant d'accueillir des entreprises et des organismes de la filière réparation/maintenance de la grande plaisance.

L'hôtel d'entreprises industrielles et de services « **Espace d'Activités Sainte-Sophie** » rend également possible le développement d'activités dans le domaine des technologies marines grâce à sa plateforme-relais pouvant faire aboutir les projets des entreprises :

- Accueil des entreprises.
- Instruction des projets susceptibles de s'implanter.
- Travaux sur la gestion des baux : convention de sous-occupation et bail en location.



ZAE La Grande Chaberte : Transfix

- Suivi des travaux d'aménagement des locaux réalisés par les entreprises sur le site.
- Relation de suivi avec les entreprises en location.
- Mise en relation entre industriels et sous-traitants.
- Gardiennage et entretien du site.
- Suivi juridique, technique et financier de 10 entreprises sous-traitantes dans l'hôtel d'entreprises « Sainte-Sophie » et les bâtiments annexes.
- Fin des travaux d'installation de l'industriel YSEC (IMS 700) sur le site.
- Accompagnement à l'Installation et suivi des projets d'extension et/ou de repositionnement des entreprises sur le site (TMI, HMC, conciergerie marine, COOLMARINE,...).
- Présentation de 2 nouveaux projets d'implantation au comité d'agrément (DREETMAN YACHTS International, COOLMARINE).
- Contacts et négociations avec d'autres entreprises candidates à l'implantation sur les autres locaux et terrains du parc.

Dans les autres zones d'activités :

ZAE « La Grande Chaberte » (démarrage des travaux de l'entreprise Transfix), ZAE « Le Roubaud » à Hyères, ZAE « La Bayette » au Pradet, ZAE « Camp Laurent » et ZAE « Les Playes - Jean Monnet » à La Seyne, ZAE « La Millonne » à Six-Fours.

- Suivi des opérations techniques de pré commercialisation des terrains et suivi des relations avec les entreprises en développement en vue de les commercialiser.
- Commercialisation des ZAE : 6 actes de vente ou promesses de vente signés en 2014, pour une superficie de 19 375 m² et un montant d'environ 1 929 280 €.

Démarche de labellisation des zones d'activités

- Réunions de suivi pour la démarche de labellisation (Label ECO VAR) des ZAE (AFUZI, ADETO, CG 83, CCIV,...) et du Technopôle de la Mer (TPM-A).

- Participation aux réunions sur la gestion technique et protection des immeubles et propriétés foncières de TPM (ZAE,...).
- Suivi de la gestion du foncier à commercialiser et de l'état d'entretien des voiries.
- Surveillance de l'ensemble des ZAE : rondes, etc...

Développement de réseaux d'entreprises

- Soutien aux associations d'entreprises et participations à leurs réunions, assemblées, manifestations. Au total, 102 000 € ont été versés aux associations d'entreprises du territoire : ADETO, AFUZI, CARMA, Profil'Alu, Riviera Yachting Network, Plaine de La Crau, AVARAP.
- Suivi des deux pôles de compétitivité « Capenergies » et « Pégase ».

- Accompagnement des projets et de l'économie locale : soutien et participations aux comités de pilotage et/ou assemblées (UPV, CCIV, Chambre des Métiers, Préfecture, Fédération du BTP, AU[dat]...).
- Soutien au développement du Très Haut Débit dans les ZAE : participation aux réunions d'avancement du projet, participation à l'animation de réunions d'information aux entreprises...
- Avis sur instruction des demandes de permis de construire dans les ZAE.

Soutien aux organismes de Transfert de Technologie

- CARMA : 10 000 € (fonctionnement).
- IMQ : 20 000 € (fonctionnement).
- TVT INNOVATION : 220 000 € (fonctionnement) et collaboration au montage du dossier FrenchTech.





» AGRICULTURE, AQUACULTURE, PÊCHE

Soutien au développement économique des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire de TPM. La Commission Développement économique devient en 2014 la commission référente pour les questions agricoles, aquacole et pêche.

Soutien aux organismes d'accompagnement des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire (162 500 €)

- Filière horticole - 3 structures subventionnées : Hyères Hortipole, SCRADH, Phila Flor (146 000 €).
- Filières maraîchère/BIO/figue - 3 structures subventionnées (16 500 €).
- Filière pêche et aquaculture - 2 structures subventionnées : APAM et CDPMEM (35 000 €).

Poursuite du projet de création d'une zone horticole sur le bassin hyérois/ La Bastidette La Crau dans le cadre du PPI : Programme Pluriannuel d'Investissement (450 000 € 2014-2017)

- Lancement de l'appel à candidatures.
- Lancement de l'Étude Faune & Flore (notification candidat en novembre - 38 000 €) afin d'identifier les espèces animales et végétales remarquables susceptibles de fréquenter la zone (fin de l'étude prévue mi-2016).
- Poursuite des études en interne en faveur de la mise en place de serres photovoltaïques pour les horticulteurs candidats.
- Lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement (voirie, réseaux et régalage remblais) prévus au deuxième semestre 2016, la CA TPM par délibération en date du 26 juin 2013 s'étant engagée à gérer et aménager la zone horticole.

Stratégie foncière agricole

- Présentation d'une nouvelle convention cadre TPM/Chambre d'Agriculture du Var avec pour axes d'interventions stratégiques :
 - Le maintien des volumes de production : faciliter les transmissions d'exploitations, mettre en place une animation de filières, accroître la valorisation des productions, développer des circuits courts, développer les labels (IGP* Fleurs, AOC, AOP Figue).(*) Indication Géographique Protégée
- L'accroissement des volumes de production : remise en culture de terres (friches) en partenariat avec la SAFER.
- Observatoire des transactions réalisées sur le foncier agricole : rapport statistique établi sur la base des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues dans le cadre de la convention d'intervention Foncière annuelle SAFER/TPM.

- Transactions foncières agricoles : remise en culture de friches agricoles et installation de Jeunes Agriculteurs (JA) :
 - Vente d'une parcelle (1,18 ha) à Ollioules - Le Grand Plan, à un JA pour une production maraîchère et fruitière biologique en vente directe (450 000 €).
 - Vente d'une parcelle (0,5 ha) à La Crau - La Capite, à un JA pour une production de spiruline (60 000 €).
 - Poursuite de la mise en location, bail rural, d'une parcelle (2 ha) à Six-Fours-les-Plages - Les Négadoux, à un producteur maraîcher en AMAP (2 500 €/an).





Technopôle de la Mer - DCNS

Aquaculture & Pêche

Suivi des actions et projets initiés grâce au FEP 2007-2013 (Fonds Européen pour la Pêche), dont TPM est membre du Comité de Programmation : soutien au projet de recyclage des filets abandonnés sur les ports de pêche.



» MARKETING TERRITORIAL

Supports pour l'attractivité du territoire

- Mises à jour de la plaquette « Territoire d'Avenir » (version française).
- Mises à jour de la plaquette « Territoire de saveurs et de couleurs ».
- Mise à niveau de la visu 3D (en transversalité avec le SIG).

Rencontres professionnelles et grand public

- Salon Var Up - Toulon (mars).
- Rencontre sur l'Économie du Cinéma le 13 mai.
- Congrès Annuel de la Légion d'Honneur du 18 au 20 mai.
- Journée Portes Ouvertes, Ban Hyères le 15 juin.
- Régate des Titans.
- Forum de la création et du développement de l'entreprise (CCIV) le 14 novembre.

Accompagnement du Pôle Mer et Appels à projets FUI (Fonds Unique Interministériel)

- Suivi de l'élaboration de la Feuille de Route Stratégique 3.0.
- Participation aux différents groupes de travail et COPIL.
- Lancement et participation au Comité Stratégique de Filière Navale.
- Suivi des 17^{ème} et 18^{ème} FUI.

Technopôle de la Mer

Participation au marketing stratégique et à la promotion globale du Technopôle de la Mer :

- Pré-commercialisation : en collaboration avec TPM-A et des commercialisateurs du groupement de promoteurs Altaréa/Cogedim/Icade.
- Appel à projets kiosque « folies » pour la réalisation de 5 bâtiments, faisant fonction de kiosques au centre du futur forum en vue de recevoir des programmes de commerces et de services.
- Suivi de l'opération Seatycampus : 1^{ère} phase du projet intégrant l'opération DCNS et différents services notamment un restaurant inter-entreprises, un parking mutualisé, la base terrestre et un 1^{er} immeuble de bureau en « blanc ».
- Suivi technique de la programmation du bâtiment de la base terrestre : conception et équipement dont immotique.

» RELATIONS INTERNATIONALES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- Depuis 2011, TPM est membre fondateur de l'Agence Française des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AViTeM). Ce groupement d'intérêt public est dédié à la mise en place d'un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération

permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain et territorial entre les acteurs français et les pays de l'Union pour la Méditerranée. Les autres membres sont l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'Établissement public EuroMéditerranée et la métropole Nice Côte d'Azur.

- Depuis le 1^{er} janvier 2014, TPM participe au projet **MEDSEATIES** qui se déploie sur deux ans. Ce projet de coopération, dont AViTeM est chef de file, est dédié à la gestion intégrée des zones côtières. Outre TPM, il réunit des collectivités et institutions de France (le Pôle Mer Méditerranée, la ville de Marseille), d'Italie (ville de Gênes, district ligure de technologie marine), de Grèce (ville de Thessalonique), du Liban (communauté urbaine d'Al Fayhaa, université de Tripoli, programme de développement des Nations-Unies) et de Jordanie (zone économique spéciale d'Aqaba, université d'Aqaba). TPM a choisi de participer au projet MEDSEATIES pour mettre en valeur la gouvernance et les actions des deux Contrats de baie (Rade de Toulon et Îles d'Or). TPM bénéficie ainsi d'une subvention FEDER de près de 62 000 €, correspondant aux frais engagés sur ce projet. En 2014, deux réunions des partenaires ont été organisées pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des zones côtières : le premier à Marseille en janvier, le second à Gênes en septembre.



Habitat : Compte administratif 2014

Fonctionnement : 1 000 141 €

Investissement : 11 565 201 €

» LES TEMPS FORTS LIÉS À LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Évaluation du PLH

TPM a réalisé, comme le prévoit le Code de la Construction et de l'Habitat, l'évaluation de son PLH à mi-parcours. Avec **80% des actions** prévues initialement qui ont été amorcées au bout de 3 ans, c'est un **bilan très positif** qui peut être dressé. Entre 2010 et 2013, 7758 constructions de nouveaux logements ont démarré sur le territoire de TPM. Si l'objectif initial de 2483 logements supplémentaires par an n'a pas été complètement atteint, le bilan n'en demeure pas moins satisfaisant dans le contexte actuel de crise économique.

En terme de production de logements sociaux, 100% des objectifs fixés sont à ce jour respectés sur la période 2010-2013. Cela représente un total de 3500 logements sociaux, dont 2438 en construction neuve, 753 en acquisition/amélioration et 309 en logements conventionnés privés.

Comme prévu par les textes, le bilan à mi-parcours a fait l'objet d'une présentation au Comité Régional de l'Habitat le 24 novembre 2014 et a reçu un avis favorable des membres.

Modification du PLH 2010-2016

Le PLH porte sur la période 2010 à 2016. Ses objectifs sont définis :

- Pour la période 2010-2013 sur les bases de la loi SRU soit 20% du nombre de résidences principales doit être du logement social.

- Pour la période 2014-2016 sur les bases de la loi Duflot soit 25% du nombre de résidences principales doit être du logement social avec un objectif de rattrapage fixé à 2025.

Au-delà des nouveaux objectifs chiffrés, cette modification permet de **réorienter certaines actions prioritaires** pour l'agglomération concernant la fin du PLH et en particulier :

- Privilégier l'acquisition-amélioration pour permettre l'atteinte des objectifs et le recyclage du parc privé obsolète.
- Conforter la stratégie foncière.
- Améliorer l'accessibilité du parc de logements et favoriser le parcours résidentiel en développant une offre de résidences service jeunes et en poursuivant les actions de prise en compte du vieillissement.
- Co-élaborer le développement de l'offre de logements avec le secteur privé ainsi que sa mise sur le marché à l'échelle communautaire et l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale Provence Méditerranée (SCoT PM).

Après délibération en date du 22 mai 2013 pour lancer la procédure de modification ; le projet de modification a été arrêté par le Conseil communautaire du 12 décembre 2014 et adressé aux personnes publiques associées.

» ANIMATION DU PLH

Études et Observatoire

- **La vacance locative** : mise à jour des données issues de l'étude réalisée en 2011, qui a permis l'élaboration de cartographies pour des ateliers à conduire dès 2015 avec les 12 communes. La mise à jour permettra d'alimenter les équipes d'animation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et du Programme d'Intérêt Général, d'alimenter l'observation des copropriétés fragilisées au sein desquelles la vacance structurelle peut se développer, d'alimenter l'action foncière

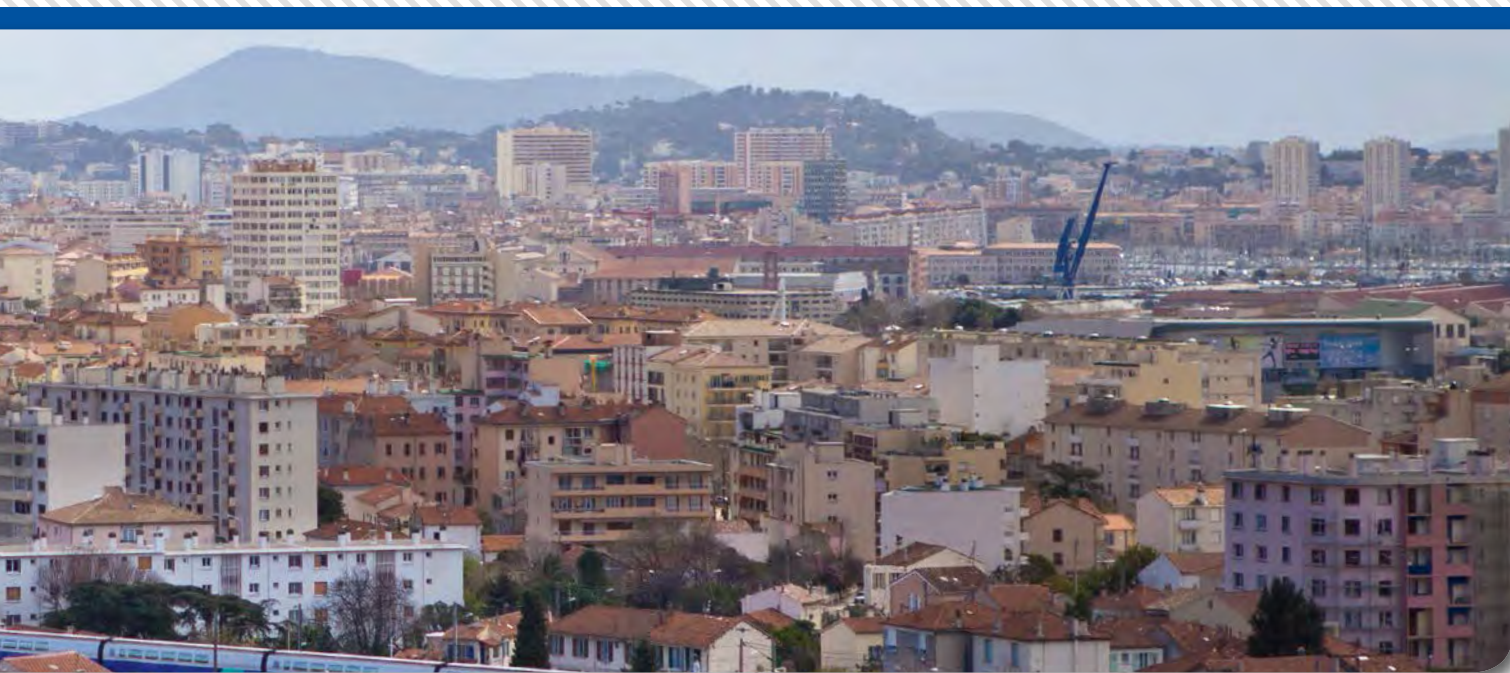
à mener sur les communes concernées par une vacance structurelle importante.

- **Étude de stratégie foncière sur la commune d'Hyères** : poursuite du travail lancé en 2013 avec la commune et TPM. Cette étude particulière, dont l'objectif est d'aider à la décision en matière d'intervention de la politique de l'habitat, doit également permettre de mettre en place une méthodologie qui pourrait être déployée ponctuellement à la demande des communes.

- **Observatoire du PLH** : l'AUDat, en charge de l'animation de l'observatoire du PLH, effectue annuellement sa mise à jour par l'acquisition des données via la structure partenariale de l'Observatoire Départemental de l'Habitat. Sur cette base, le portrait statistique du territoire de TPM 2014 a ainsi pu être livré au cours du premier semestre et mis à disposition de l'ensemble des techniciens des communes de l'agglomération sur la plateforme d'échanges de TPM.

Outils du PLH

- **Maintien du dispositif du « Prêt bonifié TPM - premier logement »** dans un contexte économique peu favorable avec le Crédit Foncier partenaire pilote de cette démarche : TPM a accompagné 19 ménages primo-accédants dans le neuf pour un montant de 51 762 €, et 24 ménages primo-accédants dans l'ancien pour un montant de 59 543 €.
- **Bilan de la production de logement social** : programmation de 971 logements sociaux (constructions neuves, acquisition amélioration, logements conventionnés).



Mise en place d'actions innovantes

• La démarche « Habitat Exemplaire »

Dans le cadre du PLH, TPM, soucieuse de répondre aux besoins de logement de sa population et avec un habitat de qualité, a souhaité mettre en avant les réalisations remarquables pour son territoire et notamment la **production d'un habitat performant, faible consommateur d'énergie et respectueux de l'environnement**. TPM a lancé un appel à projet auprès des acteurs du logement en vue d'identifier des opérations d'habitat exemplaires et promouvoir ainsi les savoir-faire pratiqués sur le territoire. Pilote de cet appel à projet et en coordination avec la démarche similaire du Conseil départemental du Var, TPM s'est entourée d'experts que sont : le Conseil départemental du Var, la Région PACA, l'Ordre des Architectes, le CAUE du Var, l'Architecte des Bâtiments de France, l'Association Régionale des Organismes HLM PACA et Corse, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, la Caisse des Dépôts, l'ADEME, la Fédération des Promoteurs Immobiliers.

L'objectif est à terme la création d'un **référentiel habitat durable**, recueil des bonnes pratiques et expériences réalisées. La cible de cet appel porte sur les opérations neuves de logements sociaux, les opérations neuves de logements privés, les opérations d'accession sociale, et les opérations neuves mixtes.

Le jury s'est réuni le 1^{er} juillet 2014 et a procédé à l'analyse de **6 dossiers** au regard des critères définis dans le cadre du règlement.

Aux vues des présentations par les opérateurs et des échanges sur chacun des dossiers :

- Pour la catégorie des opérations en cours, il a été décidé d'attribuer le prix « Habitat Exemplaire 2014 - Opérations en cours » à l'opération le « Belladone » porté par le Logis Familial Varois à Hyères.

• L'adaptation du logement public au handicap et au vieillissement :

Au cours de l'année 2014, l'ensemble des 12 bailleurs intervenant sur le territoire de TPM se sont engagés dans la production de logements adaptés au vieillissement et au handicap sur leurs opérations à venir qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation.

Pour mémoire, cette démarche se caractérise par un double label : le label « UFR » (Utilisateurs de Fauteuil Roulant) visant la réalisation de logements permettant d'accueillir des locataires en fauteuil roulant et des logements PMR destinés à des locataires vieillissants.

L'année 2014 a permis d'avancer sur 5 aspects de la démarche :

- Finaliser la démarche et mettre en place le processus de labélisation auprès des logements livrés. **Le modèle de dossier à déposer pour toute demande de subvention portant sur ce type de logement a été élaboré** par TPM puis largement diffusé auprès des bailleurs sociaux.

- Conventionner avec de nouveaux bailleurs souhaitant intégrer la démarche : **ainsi, ICF Sud Est Méditerranée a signé la convention opérationnelle en juin 2014.**

- Améliorer la connaissance du besoin : **TPM a renouvelé en 2014 son engagement financier auprès de l'association Handitoit** qui vient alimenter la connaissance des besoins en logements adaptés sur l'agglomération à travers son outil (Plateforme Régionale du Logement Adapté) pour la mise en œuvre opérationnelle de la démarche « Logement service Plus ».

- Labéliser les premiers logements : **3 logements adaptés PMR de T3 ont pu être livrés sur deux opérations sur la commune d'Hyères (La Bel-ladone et Belle Île).**

- Poursuivre le travail de suivi et d'animation auprès des bailleurs sociaux. Dans le cadre de ce travail mené par TPM, **21 opérations vont permettre la réalisation** de 57 logements UFR sur des opérations livrées post 2014.

» ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le nouveau schéma départemental des gens du voyage

Les besoins identifiés par le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage concernant le bassin d'habitat de Toulon première couronne (territoire de TPM) portent sur la création de deux aires d'accueil et d'une aire de grand passage.

L'année 2014 marque la **mise en conformité de TPM avec le schéma** et l'ouverture de l'aire d'accueil de la Chaberte en mars.

Trois aires sont aujourd'hui disponibles pour accueillir des voyageurs ; pour la gestion et l'entretien de ces aires, TPM s'appuie sur un prestataire spécialisé la société SG2A L'Hacienda, qui assure une présence sur les aires d'accueil de 6 jours sur 7 ainsi qu'une astreinte téléphonique 7 jours sur 7.

En 2014, des livrets d'accueil ont été réalisés par TPM, en lien avec le service communication, pour informer les voyageurs sur les services de proximité et les modalités de scolarisation sur les communes de La Garde et Six-Fours-les-Plages.

L'aire de la Millonne à Six-Fours-les-Plages

Depuis 2012, l'aire aménagée sur **7000 m²**, permet l'accueil de **28 caravanes** sur 14 emplacements de 150 m² chacun. L'aire est particulièrement appréciée avec un taux d'occupation de plus de 80% en 2014. 278 familles ont été ainsi accueillies, représentant 897 personnes.



Aire d'accueil de la Chaberte

L'aire de la Chaberte à La Garde

Ouverte le 11 mars 2014 après des travaux de fouilles archéologiques et de construction, l'aire dispose de 20 emplacements, soit **40 places de caravanes** ; le taux d'occupation est de 70% pour cette 1^{ère} année de fonctionnement. 310 familles ont été ainsi accueillies, représentant 1170 personnes.

L'aire de grand passage à La Crau

Ouverte depuis 2013, elle permet l'accueil des grands groupes en **période estivale** ; un groupe a été accueilli en 2014.

L'aire de la Ripelle à Toulon

La réalisation des 37 logements sociaux pour la population vivant sur site et sédentarisée depuis les années 70 est confiée à Terres du Sud Habitat, qui

lance en 2014 la consultation des entreprises pour la réalisation des logements sociaux en 4 tranches de travaux, conséquence du maintien sur site des occupants durant la construction.

En attendant le démarrage des travaux en 2015, l'accompagnement social du Pact du Var est maintenu ainsi que l'aide aux devoirs par l'association ABCD AGIR. La gestion du site n'a pas été externalisée.

La mission de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale à Hyères (MOUS l'Almanarre)

L'étude pour la réalisation d'une maîtrise urbaine et sociale a démarré en juin 2014 avec les prestataires Polygones et Athanor. La mission pour une durée de 24 mois, consiste à :

- Réaliser un bilan et un diagnostic social de l'ensemble du site.

- Élaborer des propositions de scénarii (besoins de relogements ou d'amélioration des conditions de vie).
- Assurer une concertation sur le projet et apporter une aide au relogement des familles hors site et des familles in situ (aide administrative et sociale, aide à l'installation...).

En 2014, le diagnostic social est en cours.



L'aire de grand passage à La Crau



L'îlot Baudin à Toulon

» PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

TPM est partenaire des PRU de Toulon et La Seyne-sur-Mer, réalisés en partenariat avec l'ANRU depuis 2006. Ces deux opérations, situées dans le centre ancien de Toulon et sur le quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer, sont pleinement intégrées à la politique de l'habitat de TPM puisqu'elles ont notamment pour objectif la diversification de l'offre de logements pour favoriser le parcours résidentiel des ménages, l'adaptation de la densité du quartier à son environnement et l'amélioration de la mixité urbaine et en particulier, en matière de développement économique.

PRU de Toulon

L'opération intègre la requalification de **12 îlots (104 immeubles)**, la **création de 518 logements sociaux**, et la **réalisation d'aménagements et équipements publics** en accompagnement de ce vaste projet de renouvellement urbain.

TPM est maître d'ouvrage pour la réalisation de la requalification des îlots Baudin et Besagne, les aménagements publics, et partenaire financier pour les opérations de logement social, soit un engagement global de 12,6 millions d'euros. Les 3/4 des logements sont livrés ou en cours à ce jour.

Sur Baudin (programme de 42 logements sociaux, 106 logements étudiants, des commerces et une micro-crèche), tous les engagements financiers et juridiques ont été finalisés en 2014 avec notamment la signature par TPM et ERILIA du BEA pour la réalisation de l'opération. Les travaux de construction par ERILIA et d'aménagement d'espaces publics par TPM se poursuivent en 2014, pour une livraison de la résidence logements en 2015.

L'avenant n°9 à la convention du PRU de Toulon validé fin 2014 a permis d'intégrer la requalification de **l'îlot Besagne** afin de réaliser une résidence mixte de 43 logements pour jeunes et étudiants.

PRU de La Seyne-sur-Mer

TPM est à la fois partenaire du projet et maître d'ouvrage pour la réalisation de la voie nord, voirie communautaire, en lien avec les projets de désenclavement du quartier, les projets de développement économique et de transport est-ouest.

En 2014, les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la voie nord sont engagées et le projet se poursuit, avec 70% de réalisation.

Le projet intègre en particulier la construction de **952 logements neufs (dont 178 sur TPM hors de La Seyne-sur-Mer)**, en compensation des 890 démolis, la **réhabilitation de 2344 logements**, la **résidentialisation de 2468 logements**, la **construction de plus de 650 logements supplémentaires** en accession ou locatif libre, la requalification des équipements du quartier.

» PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Le PIG renouvelé en 2012 jusqu'à la fin du PLH en 2016 a été structuré sur la base d'une convention liant TPM à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et s'appuie techniquement sur le PACT, opérateur de TPM en la matière.

En 2014, TPM a soutenu :

- 6 logements de propriétaires bailleurs, à hauteur de 51 551 € (moyenne de 8592 €/logement).
- 35 logements de propriétaires occupants, à hauteur de 137 250 € (moyenne de 5279 €/logement).





» FONDS D'AIDE À L'HABITAT (FAH)

Le FAH a pour objectif d'assurer le versement d'une participation financière en vue de la création ou du maintien du logement social privé et public (familles, étudiants, personnes âgées, etc...) sur le territoire de l'agglomération.

L'année 2014 a été marquée par une réforme financière importante, adoptée au **Conseil communautaire du 19 juin 2014**.

L'accompagnement financier de l'agglomération s'inscrit dans un contexte budgétaire marqué par des Dotations de l'État en baisse, une programmation de logement social en progression constante depuis 2010, un objectif triennal issu de la loi Duflot qui modifie l'objectif du PLH et porte l'objectif annuel à atteindre de 880 à 1950 logements.

De nombreuses opérations ont été accompagnées par TPM en 2014 :

- **FAH bailleurs sociaux** : 19 opérations, soit **676 logements**, avec une participation de TPM de 4 115 196 €.
- **OPAH bailleurs privés** : 17 opérations, soit **41 logements**, avec une participation de TPM de 222 200 €.
- **Total subvention FAH TPM 2014** : 4 337 397 € pour **717 logements**.

» APPUI AUX COMMUNES FONCIER ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Au-delà de la mise en œuvre et de l'animation du PLH, TPM vient en appui technique auprès des communes et notamment en matière de stratégie foncière. Par des séances de travail partenarial

avec l'EPF et l'Audat, TPM apporte à l'ensemble des communes de l'agglomération une connaissance foncière.

» ANIMATION DES INSTANCES DU PLH

Le comité des financeurs, rassemblant les principaux partenaires finançant le logement social, s'est réuni deux fois en 2014. Cette instance permet à l'ensemble des partenaires (Caisse des Dépôts, CIL Méditerranée, DDTM83, Conseil départemental du Var, Région PACA, Ministère de la Défense) d'échanger, de partager et de faire le point sur les programmations de logements sociaux envisagées sur le territoire.

» ACTIONS DE COMMUNICATION

Animation et pilotage du PLH

TPM a pu animer les instances de pilotage du PLH, sur la base de documents projetés et transmis aux participants :

- Le comité technique du 30 septembre et le comité de pilotage du 4 décembre.
- Les commissions habitat du 25 juin et du 2 octobre.
- Les réunions du comité des financeurs du 2 juin et du 15 décembre dont l'objectif reste le partage de la connaissance des opérations de logements sociaux mais également l'analyse de celles-ci à travers la recherche de l'équilibre financier.
- Les commissions d'octroi du 29 janvier, 9 juillet, 10 septembre et du 18 décembre en présence d'élus nouvellement désignés.

Par ailleurs, TPM sollicitée dans le cadre de sché-

mas et de plans animés par les partenaires, a pu être présente pour le suivi et la mise en œuvre :

- Du Plan Départemental d'Actions sur le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).
- De l'Observatoire Départemental de l'Habitat. À ce titre, TPM a signé la convention de participation à cet observatoire permettant ainsi la mutualisation d'achat de données qui viendront alimenter l'observatoire du PLH.
- Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat menées par les communes de Toulon, Hyères et La Seyne-sur-Mer.

Réunions techniques avec les bailleurs sociaux

Cette instance permet d'échanger sur les sujets d'actualité et les dossiers en cours portés par TPM. Dans ce cadre, TPM a présenté en septembre 2014 à douze bailleurs représentés les enjeux liés à la modification du PLH.

Newsletter

La nouvelle Newsletter du PLH a été diffusée en janvier et juin 2014. Cette lettre comprend une rubrique actualité, législation et statistiques, et fait le point sur les actions du PLH.



Politique de la ville Compte administratif 2014 Fonctionnement : 2 492 340 €

Dans le domaine de la politique de la ville, la communauté d'agglomération est à l'initiative d'actions visant à favoriser l'intégration des populations fragilisées en encourageant la cohésion sociale et la solidarité sur l'ensemble des 12 communes de TPM. La communauté d'agglomération assure la mise en place de dispositifs communautaires nouveaux, complémentaires des outils locaux existants au niveau communal.

Axes d'interventions et animation territoriale

- L'Insertion - Emploi.
- La Prévention de la délinquance et sécurité.
- L'Habitat et le renouvellement urbain.
- Les actions transversales : Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale* (CUCS) Toulon, La Seyne, Hyères, La Garde.
- Le plan d'actions Ollioules.

Le CUCS est un contrat passé entre l'État, la commune et les autres collectivités territoriales, qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...) et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine.

20 quartiers prioritaires sur TPM. Plus de 76 000 personnes vivent dans un quartier CUCS soit 19% des ménages de l'agglomération (et près de 28% de la population des communes concernées).



Part de la population habitant
en ZUS ou CUCS

Source : SIG Ville - Réalisation : MDE TPM 2013

» INSERTION - EMPLOI

Clause d'insertion dans les marchés publics de TPM 2014

Article 30 (marchés d'insertion) :
4 marchés - 8 opérations.

180 personnes bénéficiaires, représentant 47 449 heures d'insertion (42 036 h en 2013) :

- Entretien du Domaine de La Ripelle : Amis du Coudon.
- Entretien des Espaces naturels remarquables (4 lots) : massif du Faron : Tremplin/Amis du Coudon ; massif de Sicié : Tremplin/Verticale ; les Salins d'Hyères : Association Sauvegarde des Forêts Vairoises ; massif de la Colle Noire : Frat.
- Entretien des Terrains dans les ZAE (2 lots) : secteur Est : ASDFV/Amis du Coudon ; secteur Ouest : ASPI.
- Nettoyage d'hôtels et d'entreprises : ASPI.

Article 14 (clause d'insertion dans les marchés publics CA TPM) :

- 5 opérations.
- Aire de désenclavement de La Valette, Ingémédia, etc. : gros œuvre, second œuvre.
- Soit 2430 h d'insertion réalisées.
- 21 personnes bénéficiaires - dont 11 habitants CUCS/ZUS.

- Au total, 201 personnes ont été embauchées dans le cadre de marchés de la CA TPM avec clauses d'insertion pour un volume global de : 49 879 h travaillées.

Action d'insertion et aide à l'emploi*

- 7 associations soutenues (9 actions) : 42 688 €.

Aides aux services d'accompagnement à l'insertion*

- Association MAMI : 275 000 € - Action intergénérationnelle/garde d'enfants.

Maison de l'emploi de Toulon Provence Méditerranée*

- PLIE- Maison de l'emploi : 350 000 € - Suivi de la Cellule d'Observation Territoriale de l'emploi, de la Cellule Grands Travaux et marchés Publics et accompagnement des projets.

Lever les freins à l'emploi

Aide au Permis TPM : 77 252,49 €

- 169 personnes aidées.
- 17 prescripteurs : Pôle Emploi, missions locales, BME, AVIE Cap Emploi et PLIE TPM + de 80 auto-écoles concernées.
- 318 kits offerts.
- Communication : mise à jour et diffusion à 5600 exemplaires du guide recensant les aides au permis de conduire sur TPM.
- Mise en ligne du guide sur le site Internet de la CA TPM.
- Création d'une carte « Urgences-Santé ».

Po FEDER Axe 4.1 Espaces Urbains Sensibles

Appel à projets de l'Axe 4.1 du programme opérationnel du FEDER (revitalisation des espaces urbains sensibles), le service émet un avis technique sur l'opportunité et le montage des projets.

*CUCS

*CUCS



Génération(s) Logement solidaire

» PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ

Médiation sociale et tranquillité publique*

- 2 associations soutenues : 11 355 € - Modules de formation/Sensibilisation.
- 2 associations soutenues : 131 537 € Action de prévention spécialisée sur Toulon, Ollioules, La Vallette, La Garde, La Seyne, Six-Fours, Saint-Mandrier.

Médiation et prévention des violences faites aux femmes

- 1 association soutenue : 4500 € - Suivi du Protocole relatif à la protection et l'accompagnement des victimes de violences conjugales avérées et à la prévention de la récidive par le traitement pénal social et thérapeutique des auteurs.

Prévention des conduites addictives

- 2 associations soutenues : 7000 € - Journées de formation auprès des agents provenant des communes, associations, des établissements publics de l'agglomération; processus de qualification et professionnalisation de jeunes de 16 à 25 ans avec comme vecteur l'éducation pour la santé.

Sécurité et prévention dans les transports en commun

- Logiciel permettant l'observation des problèmes d'insécurité dans les transports en commun, de l'agglomération TPM. Conceptualisé par le service politique de la ville, le service transport-Réseau Mistral, la RMTT, et matérialisé par le SIG de TPM, au service des communes de l'agglomération.
- La formation effectuée par le SIG de TPM auprès des agents municipaux désignés par les maires.

Autres actions de prévention

- Organisation et animation de la sous-commission Prévention TPM : suivi des projets à l'étude, mutualisation des informations sur l'agglomération.
- Participation aux cellules de veille et plénières du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance de chaque commune de l'agglomération (CLSPD).

- Appui technique administratif et financier à l'élaboration d'actions auprès des 12 communes ou des associations.

» HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Actions liées à l'accès au logement

4 associations soutenues (6 actions) : 35 750 € - Accompagnement hébergement temporaire, baux glissants, auto-réhabilitation.

Génération(s) Logement Solidaire

26 506 € - Cohabitation jeunes/Séniors. Accès au logement des jeunes et lutte contre l'isolement des séniors ; 2010-2013 : 28 binômes et depuis octobre 2013 : 12 tandems soit 40 tandems depuis le début.

» ACTIONS TRANSVERSALES : CUCS ET PLAN D' ACTIONS OLLIOULES

- Participation à l'élaboration de l'appel à projet, aux différentes instances de concertation sur chaque commune, comités de lecture, comités techniques, comités de pilotage.
- Aide et suivi technique et financier des actions dans le cadre de l'emploi et le développement économique, de l'habitat et le cadre de vie, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la réussite éducative, la santé.

TOULON : total 129 000 € soit 28 actions.

- Habitat et cadre de vie : 7 projets pour 31 000 €.
- Citoyenneté et prévention de la délinquance : 8 projets pour 33 000 €.
- Emploi et développement économique : 11 projets pour 60 500 €.
- Santé : 1 projet pour 1500 €.
- Réussite éducative : 1 projet pour 3000 €.

LA SEYNE-SUR-MER : total 150 000 € soit 27 actions.

- Habitat et cadre de vie : 7 projets pour 45 000 €.

- Citoyenneté et prévention de la délinquance : 6 projets pour 35 500 €.
- Emploi et développement économique : 11 projets pour 51 500 €.
- Réussite éducative : 3 projets pour 18 000 €.

LA GARDE : total 50 000 € soit 11 actions.

- Prévention de la délinquance/citoyenneté : 5 projets pour 23 700 €.
- Emploi et développement économique : 2 projets pour 8500 €.
- Réussite éducative : 2 projets pour 11 800 €.
- Santé : 2 projets pour 6000 €.

HYÈRES : total 50 000 € soit 20 actions.

- Habitat et cadre de vie : 2 projets pour 4000 €.
- Culture et expression artistique : 1 projet pour 9000 €.
- Prévention de la délinquance : 5 projets pour 10 500 €.
- Accès au droit et lutte contre la discrimination : 3 projets pour 3500 €.
- Emploi et développement économique : 7 projets pour 18 000 €.
- Santé : 2 projets pour 5000 €.

Plan d'actions OLLIOULES : total 50 000 €.

- Financement de 6 actions sur la commune d'Ollioules.

» AUTRES OPÉRATIONS EN 2014

- Dans le cadre du Tour de France à la Voile et en partenariat avec le service Tourisme de TPM : organisation d'un Forum sur « les métiers de la mer » - Commune d'Hyères.
- Actions de formation auprès des agents et des associations de l'agglomération.
- Opération communication Génération(s) logement solidaire.
- Et surtout sur le second semestre : élaboration et mise en œuvre du contrat de ville communautaire nouvelle génération (application loi du 21 février 2014).

*CUCS



Tourisme, ouverture maritime et patrimoine Compte administratif 2014

Fonctionnement : 1 672 395 €

Investissement : 15 121 €

» ACCUEIL

Le Phare

Point d'infos tourisme et lieu d'exposition TPM sur le port de Toulon.

- Information touristique de l'agglomération.
- Vitrine des compétences et réalisations de l'agglomération en matière de culture, transport, environnement, grands projets et ouverture maritime.
- Accueil des croisiéristes en complément de l'office de tourisme de Toulon.
- Promotion des équipements culturels de TPM ainsi que leurs réalisations grâce à la présence des médiateurs culturels.
- Mise en place d'expositions temporaires permettant d'animer le Phare.

Fréquentation 2014 : 11 500 visiteurs renseignés.



Expositions temporaires

Trois expositions ont été organisées au Phare en collaboration avec le service culture de TPM de juin à décembre :

- Exposition du PLAC (Petit Lieu d'Art Contemporain).
- Exposition Supermarché de l'Art (SMAC).
- Exposition photo Toulon Voiles de Légende.

Accueil croisière

- Présence d'agents TPM bilingues de mai à octobre en gare maritime de Toulon et de La Seyne-sur-Mer pour accueillir les croisiéristes débarquant en rade de Toulon/La Seyne.
- Édition du plan « Escale à TPM » (plan d'accueil pour les croisiéristes).

Soutien Point Information Tourisme en gare SNCF Toulon - Pôle d'Échanges Multimodal

Dans le cadre de la mise en place d'un point information touristique mutualisé en gare SNCF de Toulon, TPM contribue à hauteur de 27 347 € pour le fonctionnement en 2014, à parts égales avec la Mairie de Toulon et le Conseil départemental du Var.

Information

Mise à jour et impression de brochures :

- Plan « Escale à Toulon Provence Méditerranée » version français/anglais (80 000 exemplaires).
- Topo guide sentier du littoral (20 000 ex.).
- Balades dans les parcs et jardins (10 000 ex.).
- Les Salins d'Hyères (20 000 ex.).

» PROMOTION

Promotion de la destination TPM

Présence sur les salons tourisme grand public.

- **Salon Tourissimo** du 8 au 10 février à Strasbourg :
 - Environ 21 000 visiteurs principalement intéressés par des idées de courts et moyens séjours.

- Environ 700 brochures diffusées avec un grand succès « Sentier du littoral » et « Parcs et jardins ».

- **Salon idées week-end** les 15 et 16 mars à Toulon :

- Environ 6000 visiteurs principalement intéressés par des idées de courts et moyens séjours.

- 650 brochures diffusées avec grand succès : « Sentier du littoral » et « Parcs et jardins ».

- **Salon du Randonneur** du 21 au 23 mars à Lyon :

- 13 158 visiteurs pour ce salon qui s'impose comme le rendez-vous annuel en Rhône-Alpes des amoureux de la balade et de la randonnée.

- Plus de 2000 brochures « Sentier du littoral » diffusées.

- **Salon du Nautisme, Auto show** du 4 au 7 avril au Port Saint-Pierre à Hyères :

- 25 000 visiteurs pour ce salon dont le public est en majorité composé d'habitants de l'agglomération, intéressés par les activités de nautisme et de loisirs.

- 1700 brochures diffusées.

- **Journées Portes Ouvertes de la base aéronavale d'Hyères** le 15 juin.

- **Congrès de la légion d'honneur** du 22 au 24 mai à Toulon.

- **13^{ème} forum « Famille Défense »** le 10 septembre.

Promotion du tourisme d'affaires

- Participation aux rencontres professionnelles « MICE PLACE » - février à Marseille.
- Adhésion aux réseaux professionnels de tourisme d'affaires : France Congrès et Provence Côte d'Azur Event.

Diverses cotisations adhésions professionnelles

- Adhésion ADT Var Tourisme.



Tour de France à la Voile

Soutien aux manifestations touristiques terrestres

• Rendez-vous aux jardins

Cet événement national, initié par le ministère de la culture et de la communication, est l'occasion de découvrir des patrimoines d'exception à travers des visites, ateliers, conférences, lectures, concerts et animations pour enfants. Il est toujours organisé le 1^{er} week-end du mois de juin :

- Les amis du Jardin de Baudouvin - Commune de La Valette-du-Var - 10 000 €.
- Syndicat Agricole et Horticole - Commune d'Hyères-les-Palmiers - 10 000 €.



Rendez-vous aux jardins

• 12^{ème} édition du Pradet Gourmand

Salon des saveurs avec des démonstrations culinaires par des chefs cuisiniers de la région, repas gastronomiques avec animations dansantes et animations gratuites pour les enfants - Association Commerçants et Artisans du Pradet - Commune du Pradet - Novembre 2014 - 4000 €.

• Le Pradet Côté Jardins

Salon des fleurs et des plantes avec une sensibilisation du public aux nouveaux jardins, au respect de la nature et au développement durable - Office des Manifestations festives du Pradet - Commune du Pradet - Mai - 6000 €.

• Corso Fleuri

Comité Officiel des Fêtes de Carqueiranne - Commune Carqueiranne - Avril - 5000 €.

• Animations touristiques

Dans les rues de La Seyne-sur-Mer avec chasse aux œufs, père Noël expositions, marché touristique nocturne, feu d'artifice,... - Commerçants du Sud de La Seyne-sur-Mer - Commune de La Seyne-sur-Mer - 5000 €.

• Festival des Arts de la rue

Découverte du théâtre de rue, du cirque aérien, des spectacles musicaux, de la danse... - Office de Tourisme de La Crau - Commune de La Crau - Octobre - 10 000 €.

• Fête de l'olivier

Grande fête traditionnelle avec expositions, ateliers, danses folkloriques, concert dégustations et repas - Comité Officiel des Fêtes - Commune d'Ollioules - Octobre - 10 000 €.

• Fête de la Saint-Eloi

Fête traditionnelle provençale des cavalcades avec attelages et équipages - Comité de la Saint-Eloi - Commune d'Ollioules - Octobre - 2000 €.

» OUVERTURE MARITIME

Soutien aux manifestations nautiques

En 2014, 7 structures ont été subventionnées :

- Sailing World Cup Hyères - 170 000 €.
- Championnat d'Europe de kitesurf - 15 000 €.
- Semaine de Porquerolles - 10 000 €.
- Tour de France à la Voile 2014 - Étape à Hyères - 86 400 €.
- La Porquerolaise - 9000 €.
- Raid nautique International du « Duc d'Albe » - 5000 €.
- Finale de la coupe d'Europe de windsurf « freestyle » - 15 000 €.
- Soutien pour la formation des jeunes à la navigation traditionnelle de voiles, sauvegarde du patrimoine maritime - 2000 €.
- Championnats du monde de Laser - 3000 €.

Le voilier M34

Toulon Provence Méditerranée

2014 a vu la mise en place d'un nouvel équipage de jeunes régatiers locaux qui obtiennent une belle place de sixième au classement général du Tour de France à la Voile.

Focus retombées médias sur TPM : 20 000 € en 2014.

- COYCH - Subvention de fonctionnement du voilier M34 dans le cadre d'une convention.
- Investissement pour le voilier M34 - Achat de voiles et matériel électronique.
- Francisation du bateau auprès de la direction régionale des douanes.
- Droit annuel de navigation du bateau auprès de la direction régionale des douanes.

Programme mouillages écologiques

Exécution de l'entretien des mouillages du programme SUBMED. Ce programme représente **45 ancrages sous-marins et 29 bouées** qui sont entretenus par TPM et mis à disposition des plongeurs. Cet équipement permet de protéger et de respecter les fonds marins.

• Visites d'entretien de printemps

- Dispositifs sur posidonies - 5400 €.
- Dispositifs hors posidonies - 26 772 €.

• Visites d'entretien d'automne

- Dispositifs sur posidonies - 5400 €.
- Dispositifs hors posidonies - 27 912 €.

• Interventions complémentaires

- Dépose et stockage de la bouée n°22 dispositif 29 dite « cimetière de voiture » suite à des risques d'effondrement de falaise - 1 560 €.
- Remplacement complet de la ligne d'amarrage avec bouée du dispositif n°4 suite à vandalisme - Été - 2436 €.
- Impression d'un nouvel autocollant de bouées avec drapeau de l'Union Européenne - 1296 €.



Le Salin des Pesquiers

» PATRIMOINE

La politique patrimoniale communautaire offre aux habitants et visiteurs les moyens de découvrir et de s'approprier le patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique du territoire. La communauté d'agglomération met en place des actions liées à la connaissance, la restauration, la gestion d'événements, la sensibilisation des publics et la valorisation de son patrimoine.

TPM recense et transmet ses richesses par la mise en œuvre de multiples actions (plans, cartes, bases de données) et la réalisation de supports variés (publications, photos, visites audio-guidées, vidéos, expositions, signalétique patrimoniale) pour tous les publics : grand public, jeune public, professionnels, handicap, et scientifiques.

Elle accompagne les porteurs de projets, dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

Conception et réalisation de deux publications

- Visites audio-guidées à travers le patrimoine (en cours).
- Découverte du patrimoine scientifique (en cours).

Contenus audio-vidéo

- Conception et réalisation de contenus audio-vidéo (Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Carqueiranne, La Crau, Le Pradet, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Hyères-les-Palmiers) **en 3 versions** : grand public (français et anglais), enfants.
- Réalisation de contenu audio pour les enfants (La Seyne-sur-Mer, La Garde, Toulon, Ollioules).
- Réalisation de vidéos en langage des signes couvrant les principaux sites majeurs de nos communes.
- Réalisation d'interviews et de vidéos sur des sites majeurs du patrimoine (site Olbia, Vieux château d'Hyères, Salins...).

Budget 20 000 € - Aide financière de la Région.

Portail Internet

Contribution au portail Internet « Patrimoine » : réalisation de contenus sur l'ensemble du patrimoine de TPM (culturel, naturel, maritime, scientifique,...).

Inventaire du patrimoine de TPM

- Mise à jour de la base de données géolocalisée « Patrimoine » (environ 400 sites inventoriés et géolocalisés).
- Mise en œuvre d'un état des lieux sur le patrimoine scientifique et technique sur le territoire de TPM en concertation avec les communes.
- Participation à un groupe de travail avec la Région PACA sur l'OPEN DATA.

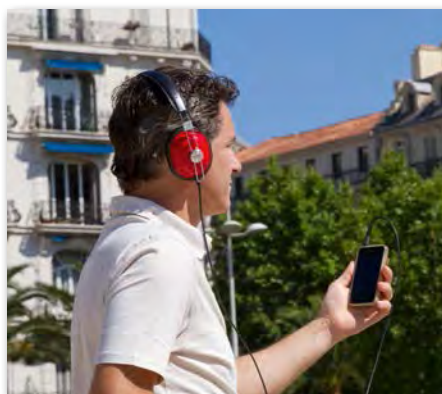
Soutien aux associations du patrimoine et animation du réseau patrimoine

TPM accompagne les porteurs de projets, dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

- Soutien à l'association Vauban (200 €).
- Soutien à la Fondation du Patrimoine (1000 €).

Valorisation du patrimoine scientifique

Rédaction d'un état des lieux du patrimoine scientifique et technique sur l'ensemble du territoire de TPM par sous-domaine.



Conception et réalisation d'une signalétique patrimoniale sur les sites majeurs de TPM

Poursuite du projet initié en 2007 afin de valoriser les sites majeurs du territoire, avec l'objectif de couvrir les 12 communes de l'agglomération, et d'ajouter un accès vers les nouvelles technologies (QR codes - NFC).



easy.TPM

Contribution aux contenus du site mobile **easy.TPM**, grâce à la technologie Near Field Communication pour une découverte des richesses patrimoniales du territoire : présentation des lieux remarquables, un parcours de découverte du patrimoine en ville ou une balade au bord du littoral... l'accès à des contenus - textes, photos, audios et vidéos.

» IDENTITÉ MARITIME

Créée en juin 2014, la Direction « Identité Maritime du territoire » a pour objectif premier de renforcer l'identité maritime du territoire de la communauté d'agglomération TPM, en valorisant le patrimoine historique, scientifique et technologique maritime présent dans notre rade et sur notre territoire.

- 6 novembre : projection en version française du film en 3D sur l'épave de la Lune, 350 ans après son naufrage au large de Carqueiranne.



Aménagement de l'espace Compte administratif 2014

Fonctionnement (hors personnel) :
850 891 €

Investissement : 0 €

» SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT), APPROUVÉ LE 16 OCTOBRE 2009

Créé en 2002, le Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée a reçu des 4 collectivités qui le composent (communauté d'agglomération TPM, communautés de communes Sud Sainte-Baume, Méditerranée Porte des Maures et Vallée du Gapeau), la compétence pour élaborer et suivre le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification de référence et document de mise en cohérence des politiques publiques. Le syndicat mixte assure aujourd'hui le suivi de la mise en œuvre du document approuvé en 2009, en lien étroit avec chaque collectivité membre. Il assure également la gestion du budget et des procédures administratives (délibérations, organisation des réunions, commissions, comités syndicaux...), organise la concertation et la communication. Il met en synergie les élus, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (maître d'œuvre du SCoT), les personnes publiques associées, la société civile, autour du SCoT et de sa mise en œuvre.

Depuis l'approbation, un tableau de bord est élaboré chaque année afin de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée en termes de dynamiques socio-démographiques, de production de logements ou d'évolution de l'occupation du sol à partir de photographies aériennes.

» VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCoT

Après l'approbation du SCoT « terrestre », le syndicat mixte s'est engagé dans l'élaboration d'un chapitre individualisé du SCoT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritimes.

Après l'adoption du livre bleu du SCoT Provence Méditerranée en 2012, l'année 2014 a été marquée par les travaux d'élaboration du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement littoral et marin. **10 grands constats du diagnostic** ont émergé autour des thèmes de l'environnement, des risques naturels littoraux, des différents usages du littoral et de la mer, de la plaisance.

» LANCEMENT DE LA RÉVISION DU SCoT (ÉLABORATION DU SCoT 2)

Lancée en juin 2013, la révision du SCoT approuvé est l'occasion de mettre à jour, adapter, réévaluer un document approuvé depuis 2009. En 2014, les grands constats du diagnostic du SCoT terrestre et maritime ont été présentés dans les commissions de travail mises en place. Deux études externalisées par l'agence d'urbanisme ont été conduites pour alimenter le volet environnemental du SCoT : étude de définition de la Trame Verte Bleue du territoire et bilan Énergie Climat.

La procédure de révision du SCoT fait l'objet durant sa période d'élaboration d'une concertation. En 2014 deux réunions publiques se sont tenues les 11 et 17 décembre.

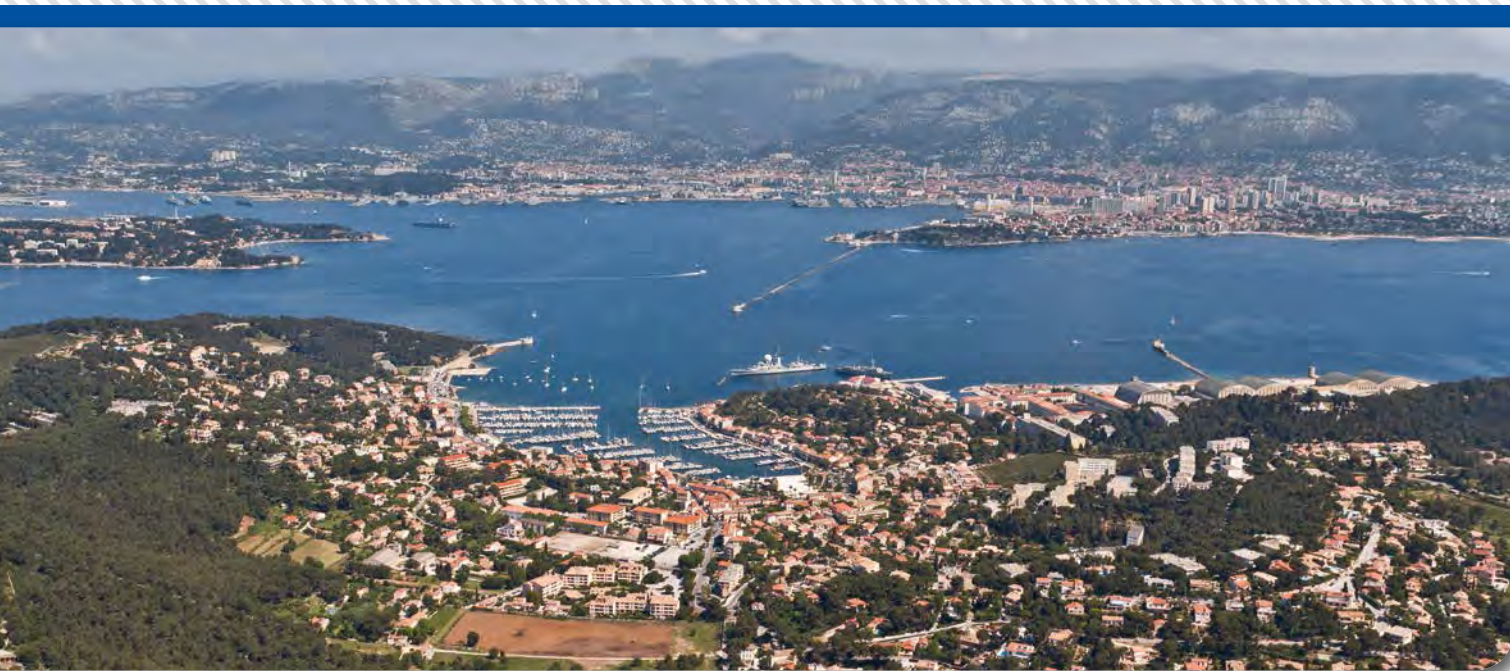
Plus d'infos : www.scot-pm.com

» AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

TPM assure le suivi des documents d'urbanisme de ses communes membres et des différentes démarches de ses partenaires ; elle a formulé en 2014 plusieurs avis :

- Avis sur les PLU arrêtés des communes de TPM et communes limitrophes.
- Suivi de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes, des procédures de modification ou révision des POS et PLU.
- Suivi et veille de la cohérence des documents de planification intercommunale : PLH, PDU, SCoT.
- Avis sur les dossiers d'urbanisme commercial.
- Suivi des démarches d'élaboration des documents de « rang supérieur » au SCoT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, Schéma Régional de Cohérence Écologique, Charte du Parc national de Port-Cros, Parc naturel régional Sud Sainte-Baume, Plan de Gestion du Risque Inondation, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Plan d'Action pour le Milieu Marin, Schéma Régional de développement de l'aquaculture,...
- Suivi de démarches locales à thématique aménagement ou environnement : contrats de baie, recomposition spatiale plaine du ceinturon, plan départemental des déchets du BTP et Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND).





» URBANISME OPÉRATIONNEL

Sites à enjeux

- **Tableau de bord** : mises à jour des périmètres des ZAE. Décision du bureau communautaire en préparation.
- **Sites à enjeux Habitat** : initialisation de la démarche en concertation avec le service en charge de la révision du PLH et de la DIF pour contractualisation EPF PACA.
- **Fiches prospectives ZAE** : finalisation d'un travail de recherche sous forme de fiches prospectives et synthétiques établies dans chacune des ZAE de compétence communautaire, avec un double objectif :
 - Établir un état des lieux des ZAE (urbain, architectural, paysager, type de transports, desserte de la zone,...).
 - Définir un aménagement optimisé et perfectible de ces zones (mode d'occupation/forme des bâtiments, cahiers des charges sur la qualité du bâti/paysage, attractivité de la zone à développer, démarche de labellisation/développement durable à définir,...).
- **Suivi des opérations dans les Sites à Enjeux** :
 - **La Grande Chaberte (La Garde)** : aménagement 1^{ère} tranche réalisé. Usine Transfix en fin de travaux.
 - **Entrée ouest d'Hyères** : réflexion en cours avec la ville d'Hyères pour le devenir du foncier TPM.
 - **Le Roubaud (Hyères)** : réflexion en cours avec la ville d'Hyères et lien avec les partenaires privés.

- **Prébois, Kennedy (Six-Fours)** : lancement de l'opération d'aménagement ZAE d'activités bureaux en régie directe.

- **Écoquartier Font Pré (Toulon)** : logements (757 au total dont 31% de logements sociaux), commerces et bureaux pour un total de 50 133 m² de surface plancher, en cours de réalisation.

- **Ex site Transfix (ZI Toulon est)** : permis de construire Décathlon en cours d'instruction.

- **ZAE La Gare (Ollioules)** : participation aux études pré-opérationnelles en lien avec l'AUDat et l'EPF PACA. Participation au dossier de mise en compatibilité du POS d'Ollioules pour l'aménagement de l'échangeur Escota.

Toulon Grand Projet Rade

• Technopôle de la Mer « Espace d'Ollioules »

- Recherche de terrains sur le territoire de l'agglomération dans le cadre des mesures compensatoires « Phalaris Aquatica ».

- Permis d'aménager 1.1 en cours de travaux îlots F1, F2, F3. Vente Altaréa/Icade/Progemi : restaurant inter-entreprises, parking, bureaux et base terrestre Technopôle.

• Technopôle de la Mer « Espace Brégaillon »

- Plateforme mutualisée : participation aux études d'implantation en lien avec la CCIV.

• Axe des Gares/Cour de Nice-La Loubière

- Lancement procédure AMO Promenade Henri IV.

• Chalucet

- Convention avec l'EPF PACA/lancement procédure concours maîtrise d'œuvre.

• Lancement de l'opération d'aménagement Sainte-Musse.

Cartographie

- Intégration des mises à jour dans les ZAE.
- Mise à jour partielle des POS/PLU.
- Repérage des voies communautaires et des voies dans les ZAE.
- Intégration des possibilités de logements sociaux (Zone AU et NA + ER) : localisation et quantification.

Suivi SPLA TPM Aménagement

- Réunions de contrôle analogue avec la SPLA TPM Aménagement.
- Convention aménageurs en cours : Technopôle de la Mer Espace d'Ollioules
- Réflexions en cours sur phasage de la concession :
 - Phase 1 : terrains sous maîtrise TPMA/puissance publique à l'ouest du site.
 - Phase 2 : terrains au centre, entre la 1^{ère} phase et l'emprise TCSP.



NTIC : Compte administratif 2014

Fonctionnement : 1 234 742 €

Investissement : 2 491 959 €

» MUTUALISATION DES DSI

Création d'un service commun TPM - Ville de Toulon

À des fins de meilleure organisation et d'optimisation des services, la ville de Toulon et TPM se sont rapprochées afin de mettre en commun leurs Directions des Systèmes d'Information et leurs Services d'Information Géographique respectifs, en créant à cet effet, à l'échelon communautaire, une Direction Commune des Systèmes d'Information nommée DCSI. 2014 a été consacrée à la mutualisation de ces deux directions, et de tous les aspects technologiques, techniques, organisationnels.

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans cette démarche :

- Optimiser les systèmes d'information des deux collectivités tout en leur garantissant davantage de sécurité et de continuité.
- Maintenir et améliorer la qualité de service aux utilisateurs.
- Partager des ressources variées (techniques, logiciels, accès Internet, sauvegardes, postes de travail) tout en les rationalisant, les valorisant et les optimisant.
- Réussir à atteindre à moyen terme une neutralité budgétaire (hors schéma directeur déjà prévu), en termes d'évolution pour les différentes parties prenantes.
- Proposer une nouvelle offre de services à terme aux communes et rationaliser les moyens dans un contexte de réduction des ressources.

Missions

La Direction (DCSI) doit mettre en œuvre des systèmes d'information à la fois flexibles et stables. Elle doit aligner ses systèmes d'information et ses services aux objectifs stratégiques de ses collectivités territoriales (ville de Toulon et CA TPM). Elle doit améliorer les niveaux de

services, et s'engager sur ces derniers en augmentant la satisfaction des utilisateurs.

La DCSI gère actuellement le parc des PC, de serveurs et les infrastructures sur plus de 300 sites physiques et plus de 3500 utilisateurs.

» SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

- Intégration des référentiels et données métiers dans le SIG Web.
- Évolution de l'application SIG Web « Cassini » et mise en œuvre de fonctionnalités nouvelles.
- Mise en œuvre de solutions mobiles (Smartphones et tablettes).
- Création d'interfaces adaptées au grand public.
- Généralisation des outils SIG pour la ville de Toulon.
- Mise en œuvre des solutions pour les sites Internet de la ville et de TPM sur des serveurs externalisés.

En 2014, plus de **2300 connexions mensuelles** au portail de Géomutualisation sont comptabilisées, avec plus de 50 partenaires actifs.

» SERVICE INNOVATION ET USAGES

Réseau Très Haut Débit (THD)

Après 20 mois de travaux, le territoire de TPM est équipé en THD par des fibres optiques dédiées à chaque entreprise et site public. Véritable valeur ajoutée pour l'attractivité et la compétitivité du territoire, le THD permet par exemple aux entreprises d'accéder à un niveau de services et de tarifs comparables à ceux des grandes métropoles. La plupart des sites à enjeux et ZAE de l'agglomération sont aujourd'hui desservis.

216 km de fibre ont ainsi été tirés, avec une extension prévue dans les prochaines années jusqu'à 340 km, pour couvrir toutes les entreprises et sites publics des 12 communes.

Pour réaliser ce projet, TPM a mis en place une Délégation de Service Public - signée en octobre 2011 pour une durée de 20 ans - avec la société THD 83 pour la construction, la commercialisation et l'exploitation du réseau TPM Très Haut Débit.

Le réseau TPM Très Haut Débit couvre alors :

- 63 ZAE de TPM, dont 33 avec une desserte optique interne complète.
- Des entreprises clés hors ZAE ainsi qu'une forte proportion d'entreprises ne disposant que de 512 Kbit/s.
- Des bâtiments et équipements publics (TPM, Conseil départemental, communes, CCIV, Ports,...).
- Tous les sites universitaires, lycées et collèges.
- Tous les hôpitaux publics.
- Les principaux sites Défense/Marine nationale.

La commercialisation du réseau auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet (FAI) a très bien démarré en 2013 et se confirme en 2014, avec plusieurs opérateurs nationaux, régionaux et locaux devenus partenaires officiels de TPM Très Haut Débit. Convaincus du fort potentiel de ce réseau 100% fibre optique au cœur d'une métropole en plein développement, certains ont même décidé de faire de Toulon leur base (point de présence principal) en région PACA. La Caisse des Dépôts a souhaité entrer au Capital de THD 83 après plus de 12 mois d'audit de la structure.

Projet « Services mobiles sans contact »

TPM a déployé en 2014 un projet consistant à proposer aux usagers du territoire un **nouveau site mobile d'information, appelé easy.TPM** accessible grâce à des puces sans contact (des « tags » NFC) qui se trouveront sur les sites remarquables répartis sur le territoire (lieux touristiques, culturels, patrimoniaux etc...).

Ce site mobile permet via un mobile, l'accès à de multiples informations contextualisées sur les sites remarquables du territoire : description du site, accès à sa programmation, détail d'activité, comment s'y rendre, quels sont les autres sites à voir à proximité, etc.

Ce projet bénéficie d'un co-financement par la Caisse des Dépôts dans le cadre d'un appel à projets.



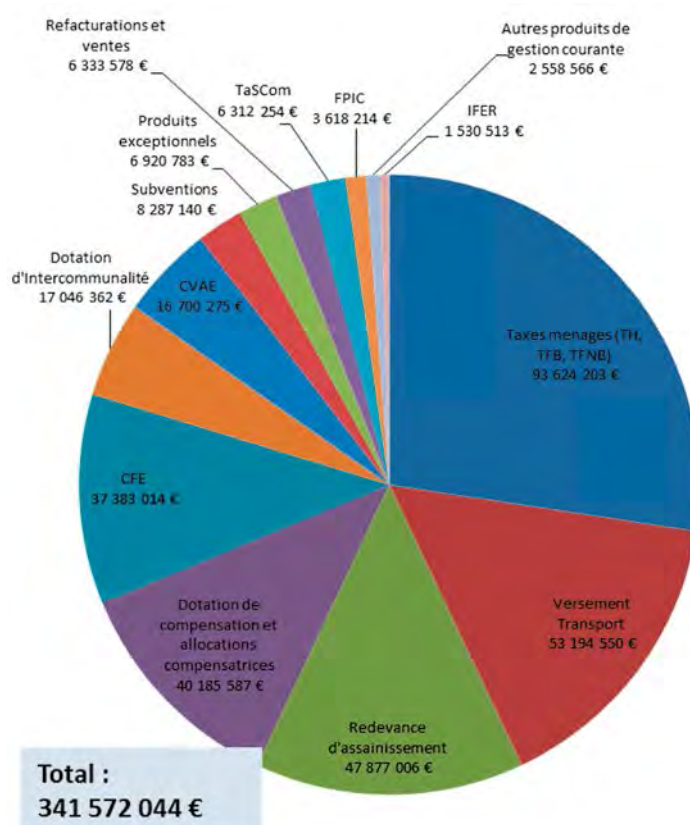
» LES RECETTES* RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2014 (tous budgets confondus)

- Le produit des **Taxes Ménages** se monte à 93,6 millions d'euros en 2014 : 69,9 M€ pour la Taxe d'habitation, 23,1 M€ pour la Taxe sur le foncier bâti et 0,6 M€ pour la Taxe sur le foncier non bâti.
- La **Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région ; son produit est de 37,4 M€ en 2014.
- La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 €. Son produit s'élève à 16,7 M€.
- La **Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m² et faisant un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 €. Son produit est de 6,3 M€.
- L'**Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : elle s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom. Son produit est de 1,5 M€.

Sur ces recettes, 3,2 M€ sont prélevés, au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

- La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** représente 52,1 M€. Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (17 M€) et de la dotation de compensation (35,1 M€).
- Le **Versement Transport** qui s'élève à 53,2 M€ est payé par les entreprises et les administrations de plus de 9 salariés et est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.
- La **Redevance Assainissement** qui s'élève à 47,9 M€ et comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.

Le reste des ressources est constitué des subventions, des produits de services (droits d'inscriptions, loyers...) et de reprises sur provision.

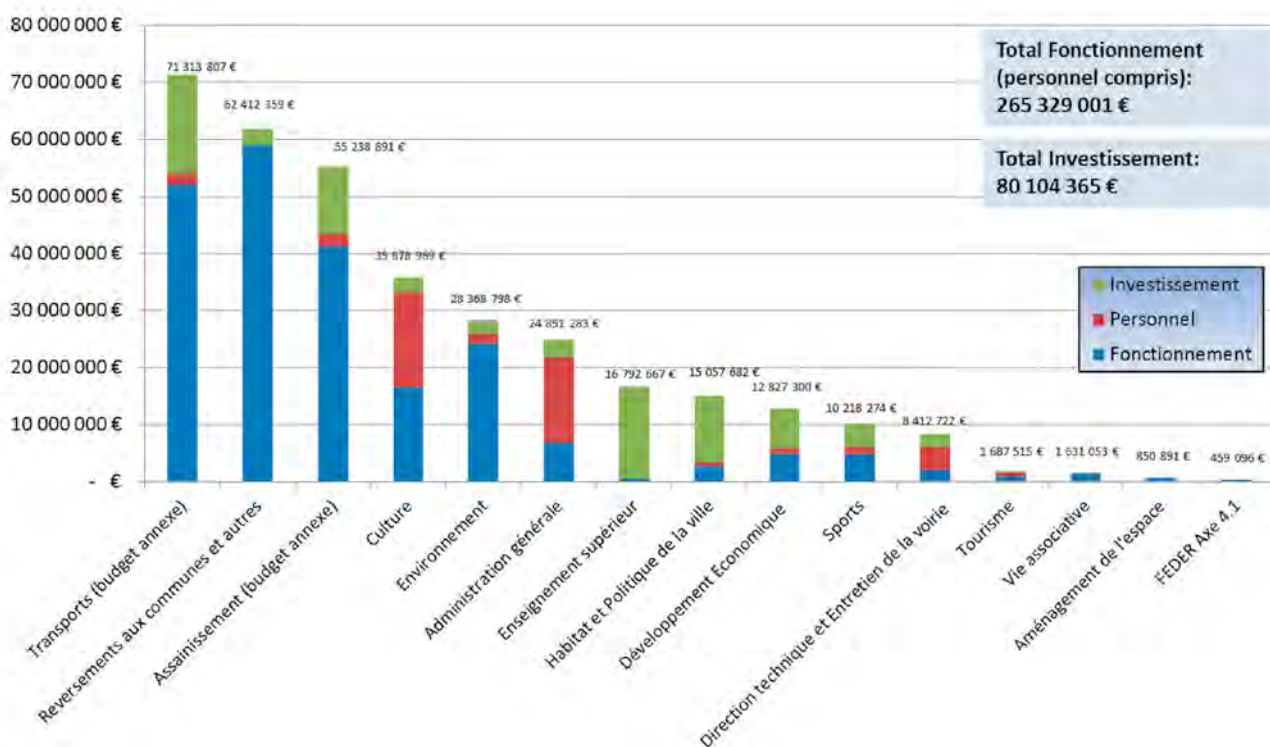


*Compte administratif 2014



» LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE PERSONNEL PAR COMPÉTENCE (tous budgets confondus)

- **Les principaux postes** de dépenses concernent les compétences de TPM, le secteur des transports, de la culture avec notamment le Conservatoire National à Rayonnement Régional ainsi que celui de l'environnement pour le traitement des déchets. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement de nos zones d'activités, les travaux de voiries dont le second tube de la traversée de Toulon, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.
- **Les reversements aux communes constituent un important poste de dépense.** Ils sont constitués en fonctionnement de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 53,8 M€ et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour près de 5,3 M€. 2,7 M€ ont été versés pour l'aide à l'investissement des communes. Ce poste comprend également une exonération de 0,6 million d'euros accordée aux auto-entrepreneurs.



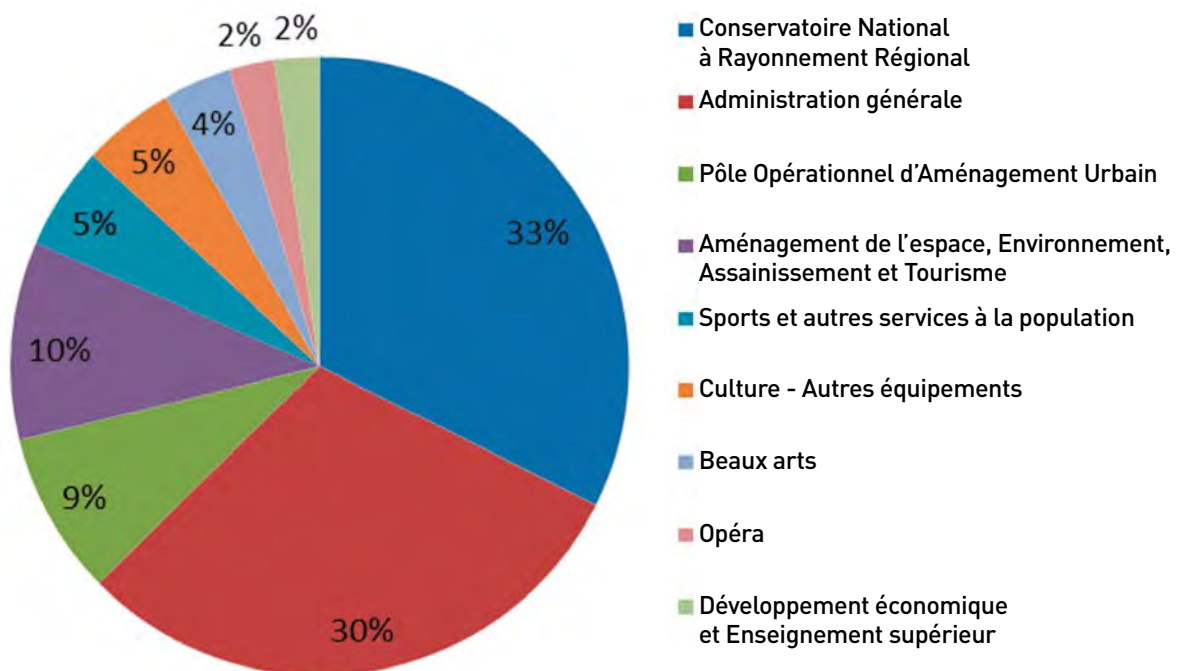
*Compte administratif 2014



» RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMPÉTENCE/DIRECTION

Effectifs en décembre 2014

894 agents





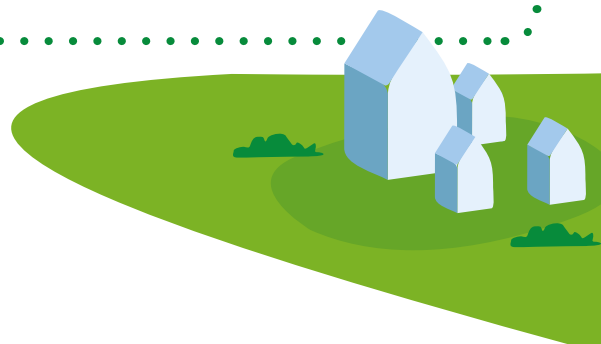
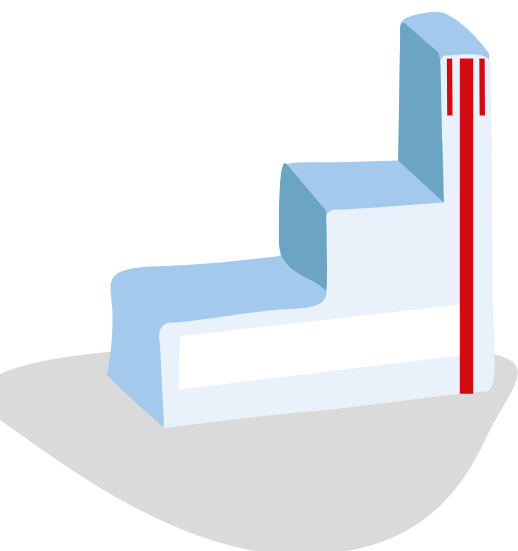
2014

rapport d'activité et de développement durable

An abstract graphic representing a landscape with rolling hills. It consists of three overlapping, rounded shapes in shades of green: a light green hill in the foreground, a medium green hill in the middle ground, and a darker green hill in the background. The shapes are layered to create a sense of depth.

Sommaire

➤ LE MOT DU PRÉSIDENT	3
➤ LE SITTOMAT	
Un Syndicat mixte Intercommunal	4
dédié au traitement des déchets	
Un territoire	
Une gouvernance définie par les Élus	5
La stratégie du SITTOMAT	6
Les faits marquants de l'histoire du SITTOMAT	7
Au cœur de la gestion des déchets	8
➤ LE TRANSPORT	
Le transport des Ordures Ménagères	10
Les autres transports	
➤ LA VALORISATION MATIÈRE	
Guider les administrés	11
Le soutien des éco-organismes	13
Les dispositifs de collecte	14
Les installations utilisées	16
L'évolution de la collecte sélective en chiffres	18
➤ LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	
L'Unité de Valorisation Énergétique	19
Zoom sur les travaux	20
Surveillance de l'impact environnemental	
de l'Unité de Valorisation Énergétique	
L'Unité de Valorisation Énergétique	21
en chiffres	
Le stockage des déchets ultimes	23
➤ SYNTHÈSE	
La vue d'ensemble des installations	24
L'exploitation en tonnages	26
➤ LE BILAN FINANCIER	
Un régime fiscal particulier	28
Les dépenses du Syndicat	
Les systèmes de péréquation	
Le budget primitif 2014	29
L'exploitation en chiffres	30



L'année 2014 a été marquée par les travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

En effet, conformément à la Délégation de Service Public (DSP) qui lui a été confiée à compter du 1^{er} janvier 2013, la société ZEPHYRE a entrepris les travaux de modification des équipements de l'UVE.

Aussi, il y a eu des arrêts de fonctionnement successifs des fours, générant des mises en centre d'enfouissement.

Mais, le SITTOMAT a continué à développer la collecte sélective et la réception en déchèteries pour que la valorisation matière soit et reste le système alternatif privilégié à la valorisation énergétique.

En 2014, le coût financier du syndicat a varié de + 1,52 %, absorbant l'augmentation de TVA (de 7 à 10 %). On peut donc estimer que les charges financières du traitement des résidus ménagers sont maîtrisées.

Plus que jamais, le tri doit être le geste éco-citoyen de l'aire toulonnaise.

Jean-Guy di GIORGIO

Président du SITTOMAT

Conseiller communautaire de Toulon Provence Méditerranée

Vice-Président du Conseil départemental du Var

Adjoint au Maire de Toulon



LE SITTOMAT



Un Syndicat mixte Intercommunal dédié au traitement des déchets

Créé en 1979 par 18 villes, pour en compter aujourd'hui 26, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise. Cet acteur public a pour objet de réaliser pour le compte des collectivités la **gestion des déchets ménagers**.

Il a reçu une délégation de compétence pour le traitement des Ordures Ménagères, il a pour mission de :

> **Transporter** et traiter les déchets ;

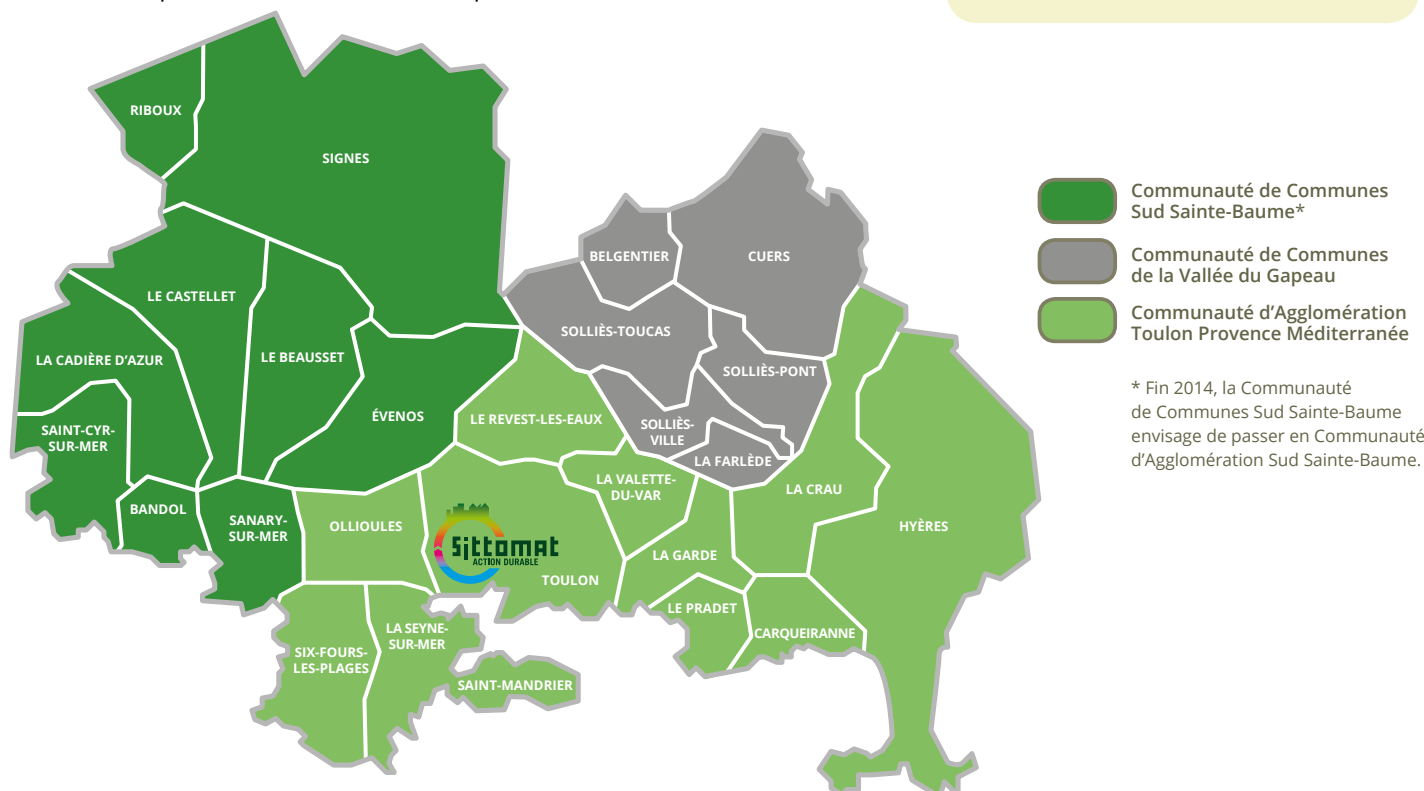
- > **Gérer** certaines infrastructures communes telle que l'Unité de Valorisation Énergétique ;
- > **Développer** la collecte sélective des déchets chez les particuliers ;
- > **Accompagner** les dispositifs de collecte sélective auprès des communes membres ;
- > **Homogénéiser** les consignes de tri sur le territoire du SITTOMAT ;
- > **Négocier** les contrats avec les éco-organismes et les prestataires.



Un territoire

Son territoire s'étend sur 805 km² et compte **2 Communautés de Communes** et une **Communauté d'Agglomération**. Le Syndicat gère ainsi les déchets de plus de **500 000 habitants** répartis sur **26 communes**.

- > **Créé en 1979**
- > **805 km²**
- > **26 communes**
- > **+ 500 000 habitants**



Ce territoire revêt deux spécificités qui impactent directement la gestion des déchets :

- > une **structure hétérogène de l'habitat** avec une **proportion équivalente d'habitat vertical, horizontal et mixte** ;
- > un **afflux touristique estival** qui équivaut chaque année à une production d'Ordures

Ménagères de 110 000 habitants supplémentaires à l'année.

Pour optimiser le traitement des déchets ménagers et les performances de la collecte sélective, le SITTOMAT doit s'adapter à ces contraintes territoriales.



Une gouvernance définie par les Élus

Le Comité Syndical

Le SITTMAT est administré par un comité syndical composé de 13 délégués titulaires et 5 délégués suppléants. Ces élus sont issus des 3 communautés membres le composant. Ils votent les délibérations concernant la gestion et le traitement des déchets. Ils prennent également les décisions concernant la valorisation des déchets et l'optimisation des budgets.

Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

- Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Jean-Pierre HASLIN, Claude ASTORE, Robert BENEVENTI
- Suppléants : Jean-Pierre EMERIC, Christine PAGANI-BEZY

Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

- Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Audrey BASTELICA
- Suppléant : Gérard PUVEREL

Communauté de Communes Sud Sainte-Baume

- Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Gabriel TAMBON, Jean-Luc GRANET
- Suppléants : Edmond ABRAHAMIAN, Alain DEMARLIER

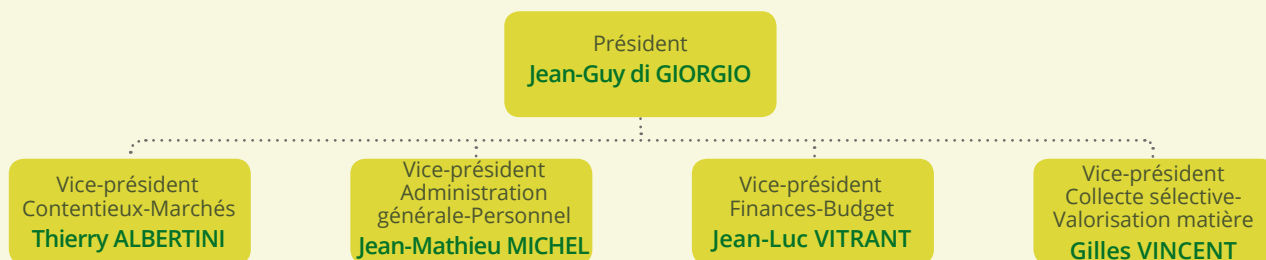
INFO +

Principe de représentation

Du fait des créations des Communautés de Communes, ce ne sont plus les villes qui sont membres du Syndicat mais les intercommunalités. Ces communautés désignent les délégués du SITTMAT. Chaque membre est représenté selon son nombre d'habitants, revu à l'occasion de chaque recensement quinquennal. Le nombre de voix d'un délégué dans les votes du SITTMAT est proportionnel aux tonnages de déchets produits par la collectivité qu'il représente.

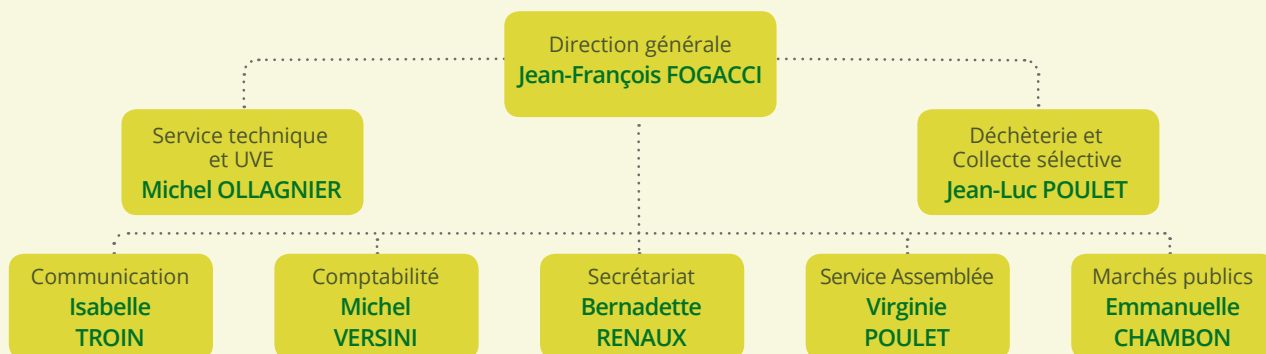
Le bureau

Élu par les 13 délégués titulaires, le bureau compte un président et quatre vice-présidents :



La structure administrative

Conformément à ses prérogatives, le Président du SITTMAT recrute et dirige la structure administrative :



LE SITTOMAT



La stratégie du SITTOMAT

Des engagements pérennes

Depuis sa création en 1979, le SITTOMAT a toujours eu pour vocation de valoriser au maximum les déchets de son territoire. Le Syndicat a ainsi régulièrement adapté leur traitement selon les nouvelles solutions techniques disponibles et pérennes.

Cette volonté politique se traduit par la hiérarchisation des modes de traitement des déchets :

1. **La valorisation matière** est privilégiée (compostage, recyclage...);
2. **La valorisation énergétique** s'applique à tout ce qui ne peut être recyclé ;
3. **Le stockage** est le dernier mode de traitement des déchets ne pouvant être valorisés sous aucune forme.

Pour chacun de ces traitements, le Syndicat ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés pour s'assurer traçabilité et conformité.

Les enjeux à venir

Le SITTOMAT s'est fixé 2 principaux objectifs en accord avec ceux du Grenelle de l'Environnement :

- > **Favoriser** la valorisation matière des déchets via le compostage et recyclage ;
- > **Améliorer** les performances de l'UVE.

Favoriser la valorisation matière

Pour poursuivre le développement de la collecte sélective et donc du recyclage, le SITTOMAT continue ses efforts en soutenant les villes et les administrés dans le tri des déchets avec les actions suivantes :

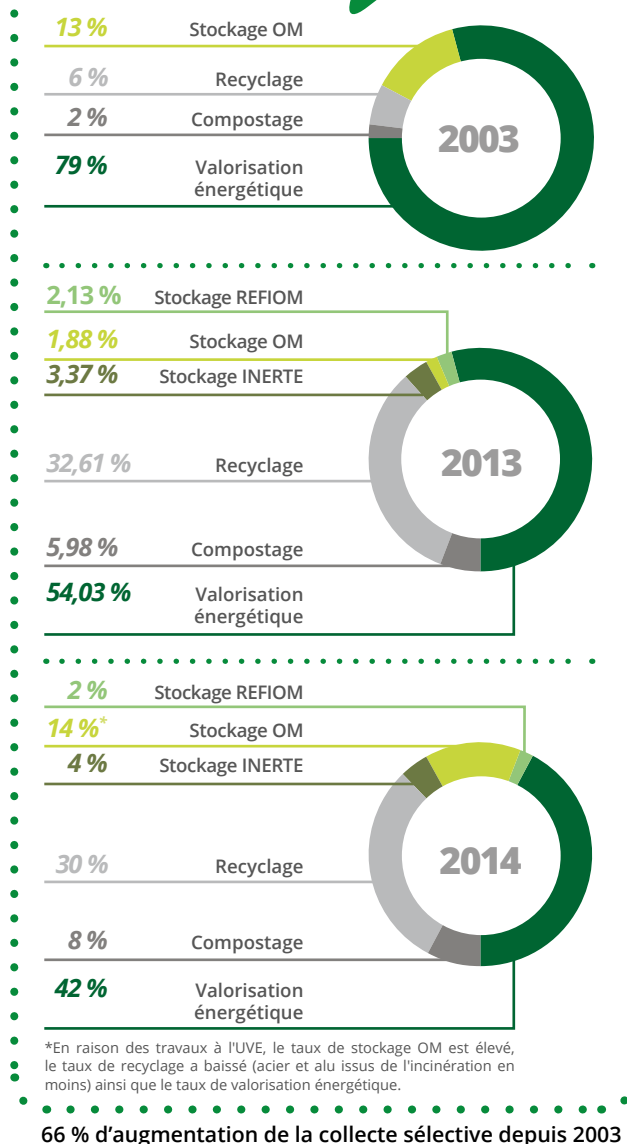
- > Renforcement de la communication de proximité et de l'action des ambassadeurs du tri auprès de tous les publics ;
- > Optimisation et adaptation des moyens de communication pour inciter et sensibiliser le maximum de personnes à l'intérêt et aux règles du tri ;
- > Développement du réseau de points de collecte en Apport Volontaire et équipement des foyers en collecte à domicile pour les centres-villes et l'habitat vertical ;
- > Accentuation du dispositif de collecte du verre car 50 % du verre consommé n'est pas trié.
- > Refus des déchets verts à l'UVE ;
- > Utilisation du réseau des déchèteries pour le compostage notamment ;
- > Distribution gratuite de composteurs individuels.

Optimiser la valorisation énergétique

Une Délégation de Service Public a été lancée en 2012, fin juin 2015 les travaux devraient être réceptionnés. Le système de traitement des fumées issues de la combustion des ordures sera complètement rénové et plus performant. Des travaux sont aussi entrepris pour chauffer 3 000 logements sociaux supplémentaires à la Seyne-sur-Mer, ainsi qu'un hôpital, un collège et plusieurs bâtiments communaux.

Que deviennent nos déchets ?

L'évolution en chiffres





Les faits marquants de l'histoire du SITTOMAT

En quelques dates

1979

Mise en décharge des résidus ménagers sur les sites de Pierrefeu-du-Var et de Signes.

1980

Mise en conformité de la décharge de Pierrefeu-du-Var.

1981

Fermeture de la décharge de Signes.

1985

Mise en service de l'Unité de Valorisation Énergétique de l'Escaillon – capacité de traitement 180 000 tonnes/an.

1989

Adjonction à l'Unité de Valorisation Énergétique d'un système de traitement des fumées.

1990

Initiation de la valorisation matière grâce à la création avec les villes volontaires d'un réseau de déchèteries pour récupérer une part des déchets des administrés.

1991

Mise en œuvre des premières collectes de piles, annuaires, boîtes-boissons, déchets ménagers spéciaux, textiles...

1993

Augmentation de la capacité de traitement de l'UVE passant de 180 000 tonnes à 285 000 tonnes/an. Depuis, amélioration et sécurisation de l'installation pour le respect des normes, des réglementations françaises et européennes, et ce constamment.

1996

Mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines, plastique (seulement les corps creux).

2002

Refus des déchets verts à l'UVE. Mise en place du compostage avec distribution gratuite de composteurs.

2013

Début de la nouvelle DSP et commencement des travaux sur l'UVE ayant pour but l'optimisation de ses performances et l'amélioration de l'aspect esthétique.



2014 Moyens techniques mis en œuvre

Suite aux nombreuses démarches entreprises, le SITTOMAT compte en 2014 :

1

Unité de Valorisation Énergétique

Capacité de traitement
285 000 tonnes/an

1

centre de tri

Capacité de traitement
60 000 tonnes/an

2

Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)

1

Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD)

2 300

colonnes en Points d'Apport Volontaire
positionnées sur l'ensemble du territoire

16

déchèteries
en fonctionnement dont
14 gérées par le SITTOMAT

+ de 300 000

bacs mis en place
dans les copropriétés
ou maisons individuelles

+ de 60 000

composteurs individuels
déjà distribués
gratuitement



LE SITTOMAT

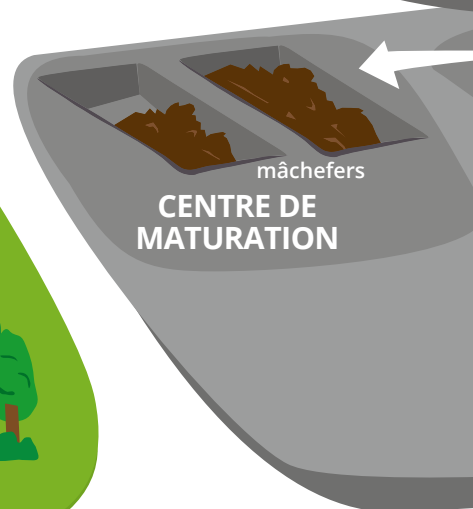
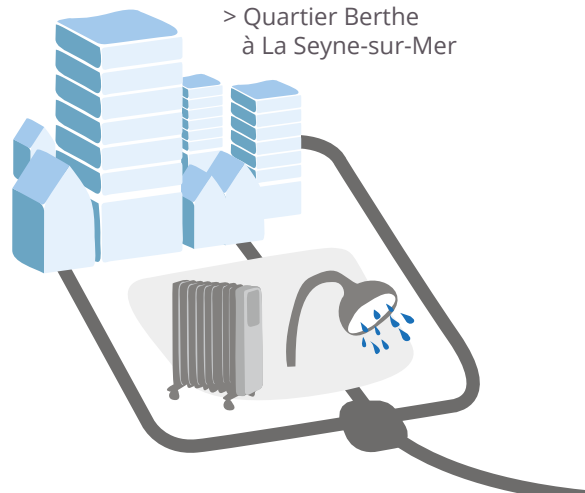
➔ **Au cœur**
de la gestion des déchets

Collecte

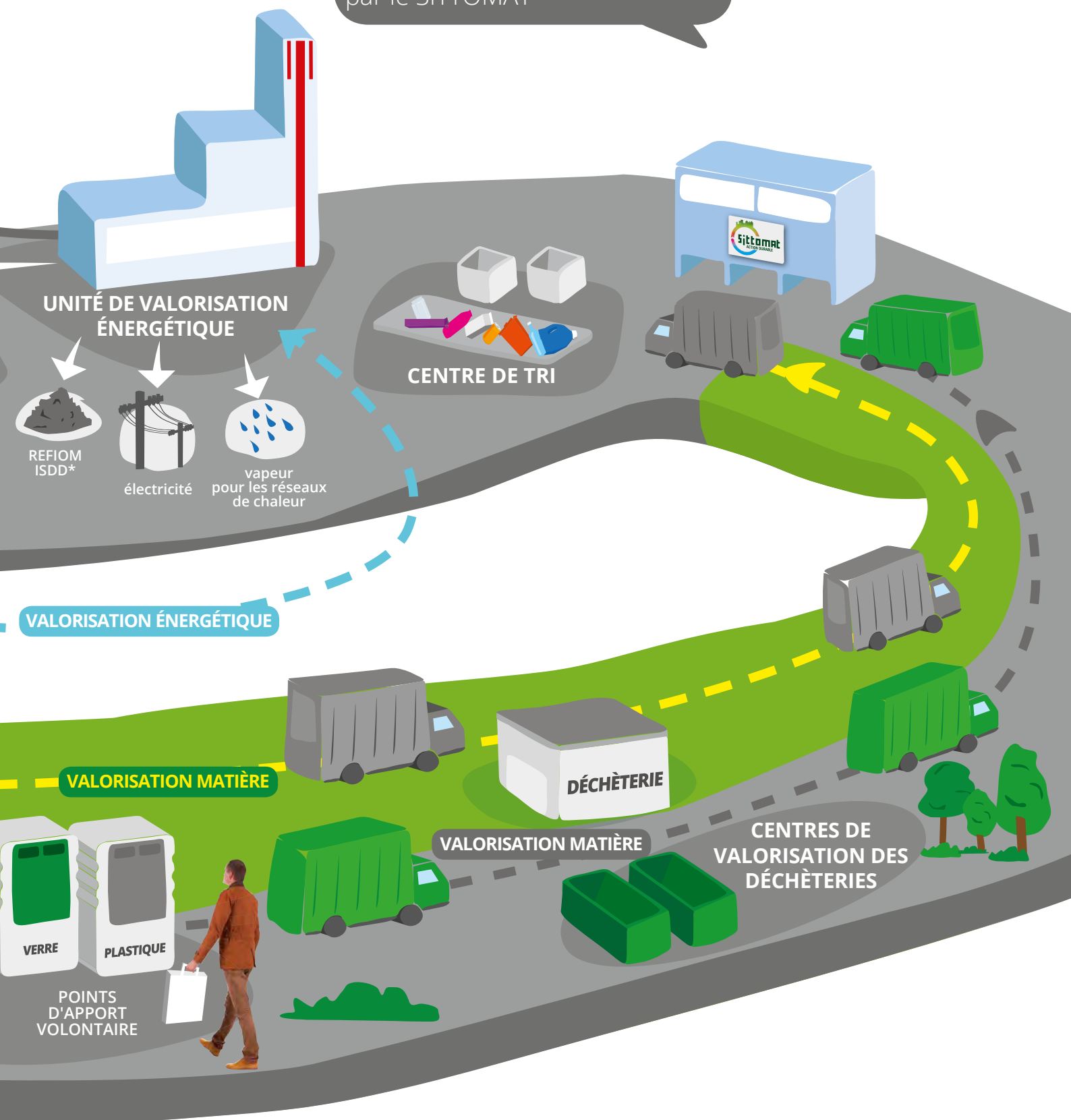
par les villes et
les Communautés de Communes

2 ensembles de logements sociaux
bénéficient de l'énergie produite
par l'UVE

- > La Beaucaire à Toulon
- > Quartier Berthe
à La Seyne-sur-Mer



Transport, traitement et valorisation par le SITTOMAT



* ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux

LE TRANSPORT

Le transport des Ordures Ménagères

Afin de limiter les coûts et l'émission de CO₂ lors du transport des Ordures Ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique, le SITTOMAT gère 2 quais de transit d'Ordures Ménagères pour les villes situées à l'Est de Toulon :

- Un quai situé à Hyères géré par Véolia Propreté pour les villes d'Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet. **En 2014, ce quai a réceptionné 40 416 tonnes d'Ordures Ménagères de ces communes.**
- Un quai situé à Solliès-Pont géré par la société A3F pour les villes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farlède et Belgentier. **En 2014, ces communes ont déposé 11 990 tonnes de déchets.**

En 2014, le Syndicat a donc transporté 52 406 tonnes d'Ordures Ménagères depuis les quais de transfert vers l'UVE.

Les villes à l'Ouest de Toulon, quant à elles, déposent leurs Ordures Ménagères directement à l'UVE. Celles-ci n'ont pas voulu de quai de transit sur leur territoire.

INFO +

Principe de péréquation des transports

La péréquation est une répartition des charges financières tendant à égaliser le coût du transport. Les statuts du SITTOMAT ont défini un principe technico-financier pour égaliser les coûts de transport entre les différentes villes membres. Cette démarche a pour but de ne pas pénaliser les communes les plus éloignées de l'UVE et de répartir le plus équitablement possible les charges de transport qui s'élèvent approximativement à un million d'euros.

Les autres transports

Dans le cadre de ses compétences, le Syndicat réalise également le transport vers les centres de traitement pour les produits issus des déchèteries, du centre de tri, ainsi que vers les centres de stockage des déchets ultimes pour les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères). En effet, l'exploitation de l'unité a produit 6 033 tonnes de cendres issues du traitement des fumées.

Ces résidus doivent subir un traitement conforme à la réglementation. Pour cela, le SITTOMAT les envoie dans un centre spécialisé situé à Bellegarde dans le Gard (34) afin qu'elles soient stockées suite à un prétraitement spécifique.

Cette démarche permet au SITTOMAT de maîtriser la destination des sous-produits de l'UVE.



LA VALORISATION MATIÈRE

La valorisation matière dans son sens le plus large représente tout mode de traitement permettant le recyclage des déchets. Après l'étape de tri, le but est de transformer le déchet en matière prête à être réutilisée. Dans le cadre du SITTOMAT, la valorisation matière se décline en 2 principaux modes de traitement : le recyclage matière et le recyclage organique, plus communément appelé compostage. Cette valorisation matière permet de donner une seconde utilité aux déchets en recyclant directement les matières qui les composent. Le Syndicat privilégie cette solution sur son territoire. Mais pour cela, il est indispensable que les habitants de l'aire toulonnaise trient leurs déchets (grâce à des bacs dédiés et au réseau de déchèteries) : c'est la collecte sélective !



Guider les administrés

Quel déchet dans quel bac, où jeter ses déchets triés, quel déchet déposer en déchèterie, quelles sont les consignes de tri, ... ce sont autant de questions que les administrés peuvent se poser lorsqu'ils veulent trier leurs déchets. Alors pour leur permettre de bien trier, le SITTOMAT a pour mission de les informer et de les aider dans ce geste quotidien. Le Syndicat développe une communication ciblée, définie par les élus du Conseil Syndical, diffusée par une équipe d'ambassadeurs du tri qui opère toute l'année sur l'aire toulonnaise.

La communication de proximité en 2014

La communication de proximité se traduit par de nombreuses actions menées sur le territoire du SITTOMAT par les ambassadeurs du tri. Concrètement, ces opérations prennent la forme d'animations et stands sur les marchés, salons et événements locaux, interventions dans les écoles, centres de loisirs et autres structures, municipales ou pas, qui en font la demande... Ces actions permettent de rencontrer les habitants pour les sensibiliser et les guider dans la collecte sélective des déchets. Lors de ces différentes opérations, des outils et supports de communication dédiés sont distribués gratuitement pour aider les trieurs au quotidien : guide du tri, mémotri spécifique, réglette du tri...

Des campagnes de communication ciblées sont également mises en place pour accompagner les communes lors d'un changement dans leur système de collecte sélective : l'équipement en bacs de tri d'un quartier nécessite une sensibilisation et des informations dédiées aux habitants de la zone concernée.

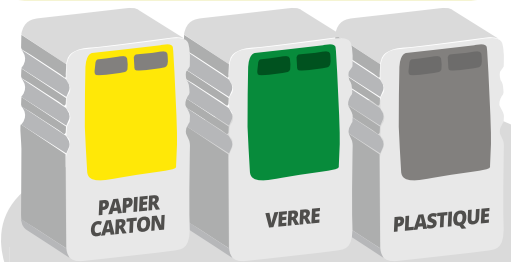
En 2014, le Syndicat a ainsi réalisé des campagnes ciblées sur les communes de Toulon, Six-fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer et La Garde qui ont équipé de nouvelles copropriétés.

Les chiffres 2014

+ de 300 actions
ont été menées

+ de 37 000 administrés
ont été sensibilisés

**+ de 200 000 outils
de communication**
ont été distribués



INFO +

Les ambassadeurs du tri, véritables vecteurs de communication

L'équipe de 18 ambassadeurs du tri a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Eco-Emballages. Véritables porte-paroles du SITTOMAT, ils sont habillés et véhiculés pour mener à bien les différentes actions de proximité engagées pour encourager les trieurs et convaincre les plus réticents du bien-fondé du tri des déchets.

Ces ambassadeurs sont recrutés dans le cadre d'emplois aidés par l'association KROC'CAN. Depuis 2005, le Syndicat est partenaire de cette structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion. Voulue par les élus du SITTOMAT, cette démarche est doublement bénéfique :

- D'une part, elle s'inscrit en faveur de l'environnement en promouvant la valorisation matière des déchets ;
- D'autre part elle s'inscrit en faveur de la réinsertion sociale par l'emploi, faisant de la communication de proximité une réelle action citoyenne.

LA VALORISATION MATIÈRE

Les campagnes d'information menées en 2014

En parallèle de la communication de proximité, des campagnes d'informations sont menées autour du tri des déchets, du SITTMAT et de ses missions.

Cette communication répond à plusieurs objectifs pour le Syndicat :

- > **Devenir le référent** en termes de traitement des déchets ;
- > **Être le relais local** des opérations nationales et européennes sur les déchets ;
- > **Développer sa notoriété et faire connaître** ses différentes missions.

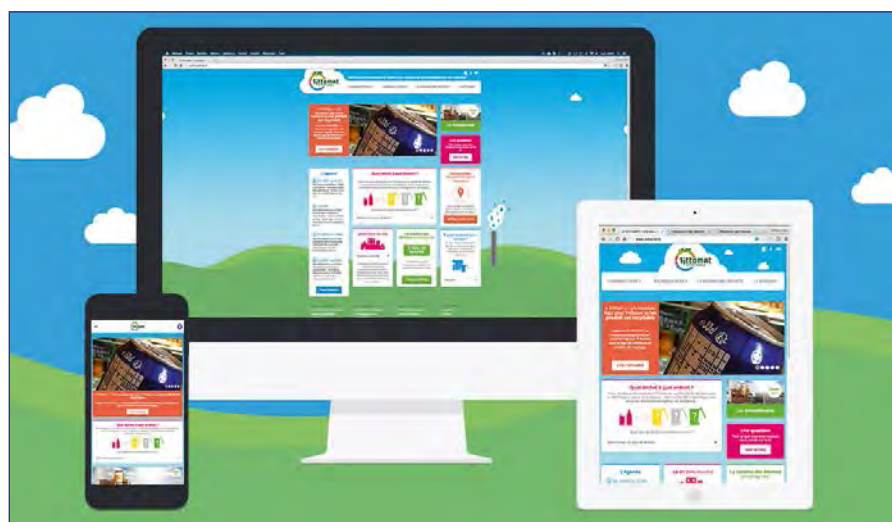
Pour mener ces campagnes d'information, le Syndicat développe un plan de communication multicanaux combinant les moyens de communication suivants :

- > Plan média – publicités radios, presse écrite et on-line, billboard météo locale ;
- > Community management, actualités Facebook et site internet ;
- > Campagne de relations presse ;
- > Opérations de communication de proximité.

En 2014, le SITTMAT a communiqué sur :

- > **Les résultats de la collecte et du traitement des déchets en 2013 – Mars 2014**
- > **La Semaine du Développement Durable – Avril 2014**
- > **La sensibilisation des estivants avec l'opération "Éco-Été" – Juin 2014**

- > **Le recyclage des Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques – Juin 2014**
- > **La Semaine Européenne de Réduction des Déchets – Novembre 2014**
- > **Le tri, pendant et après les fêtes – Décembre 2014.**



INFO +

2014 : réalisation d'un nouveau site internet pour le SITTMAT

En 2014, le SITTMAT a décidé la refonte complète de son site internet afin qu'il devienne un outil à part entière pour les administrés.

Véritable vitrine sur la collecte sélective et le traitement des déchets, le site a été primé aux "Trophées de la Com' 2014" en novembre à Cannes, dans la catégorie "Meilleur site internet de collectivité territoriale".



Le soutien des éco-organismes

Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé agréées par les pouvoirs publics et qui ont une mission d'intérêt général. Cette mission correspond à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et consiste à prendre en charge la fin de vie des produits. Chaque éco-organisme correspond à une filière économique définie (emballages ménagers, piles, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques...).

Les entreprises qui commercialisent des produits de ces filières adhèrent à l'éco-organisme concerné en lui versant des contributions financières – calculées selon des critères spécifiques. Cette participation permet de soutenir financièrement et techniquement les opérations de tri des déchets et de collecte sélective menées par les collectivités territoriales, dont le SITTOMAT. Aujourd'hui, le Syndicat a des contrats avec les éco-organismes suivants :



ECO EMBALLAGES

POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

En 1996, le SITTOMAT signait son premier contrat avec Eco-Emballages. Depuis, ce contrat est renouvelé tous les 6 ans. Eco-Emballages est un important partenaire du SITTOMAT car il représente le plus grand gisement en collecte sélective : les Emballages Ménagers Recyclables (EMR). Cela concerne tous les EMR en plastique, en carton, en verre ainsi que les aluminiums et les ferailles...

En 2014 : 17 678 tonnes d'EMR ont été collectées en Porte-à-Porte et en Point d'Apport Volontaire.



POUR L'ÉDITION PAPIER

Depuis 2008, le SITTOMAT est partenaire d'Ecofolio. Cet éco-organisme créé en 2006 est dédié à la collecte des produits de l'édition papier (annuaires, catalogues, magazines, publicités...). Information, études comportementales, collecte, éco-conception... sont autant d'actions qu'Ecofolio mène pour la filière papier.

En 2014 : 11 184 tonnes de papiers ont été collectées par le SITTOMAT.



POUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

En 2006 Eco-systèmes est devenu un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

Le Syndicat s'est engagé par convention avec Eco-systèmes dans le but de récupérer et valoriser les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

En 2014 : 1 743 tonnes de DEEE ont été récupérées en déchèterie.



POUR LES AMPOULES

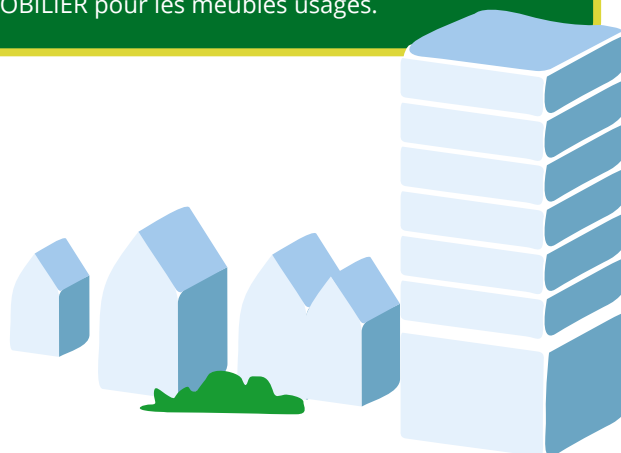
Le Syndicat a signé en 2009 une convention avec Récylum, (organisme complémentaire d'Eco-systèmes) éco-organisme spécialisé notamment dans les ampoules et tubes, pour favoriser la collecte et le recyclage de ces déchets. Dans le cadre de son champ d'intervention, Récylum informe les collectivités et les producteurs, collecte les ampoules et les tubes (néons) afin de les traiter.

En 2014 : 14 tonnes d'ampoules et tubes ont été collectées sur le territoire du SITTOMAT.

INFO +

Nouveaux contrats à venir

Pour optimiser le développement de la collecte et du recyclage des déchets, le SITTOMAT poursuit la mise en place de contrats et de conventions de partenariat avec différents éco-organismes. Pour 2015, le Syndicat prévoit de signer avec 2 nouveaux organismes : ECO-DDS pour les déchets spécifiques des ménages et ECO-MOBILIER pour les meubles usagés.



LA VALORISATION MATIÈRE



Les dispositifs de collecte

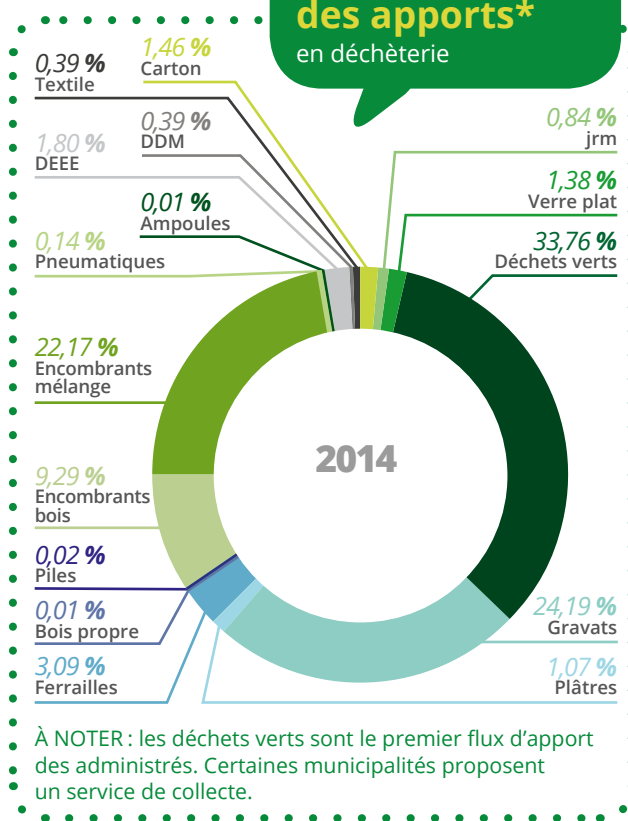
Pour permettre aux administrés de trier leurs déchets, le SITTOMAT a mis en place un dispositif de collecte sur son territoire qui ne cesse d'évoluer.

À NOTER : Le SITTOMAT fournit l'ensemble des équipements (bacs, colonnes, containers...) mais ne collecte que les Points d'Apport Volontaire de la collecte sélective – via un prestataire de services. La compétence de la collecte pour les Ordures Ménagères, les déchets triés en Porte-à-Porte ou points de regroupements et les encombrants n'appartient pas au Syndicat mais aux communes ou communautés compétentes.

Les déchèteries

Afin de collecter d'autres types de déchets recyclables, le SITTOMAT peut compter sur son réseau de 16 déchèteries implantées sur l'aire toulonnaise. Si la création et la gestion des déchèteries sont des compétences communales ou intercommunales, l'exploitation du bas de quai est déléguée au SITTOMAT car cela s'apparente au traitement des déchets ménagers.

Composition des apports* en déchèterie



* Voir le détail pages 26-27



16 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont



Ainsi le Syndicat développe une collecte sélective pour l'ensemble des déchèteries avec la mise en place de bennes dédiées par typologie de déchets.

Au total, 16 types de déchets ménagers sont collectés pour être valorisés (seuls les gravats ne sont pas valorisés dans leur totalité).

En 2014

Le SITTOMAT a permis la mise en place de 300 colonnes supplémentaires. Il y a, sur le territoire du Syndicat, un dispositif de collecte du verre en Apport Volontaire pour 500 personnes, et un dispositif de collecte du papier-carton et du plastique pour 800 habitants.

Les modes de collecte

• La collecte en Porte-à-Porte ou point de regroupement

Certaines maisons individuelles faciles d'accès et certaines copropriétés sont équipées directement de bacs de tri sélectif (gris pour le plastique et jaune pour le papier/carton). Ces bacs sont soit au domicile quand cela est possible, soit regroupés en un point situé à proximité.

• La collecte en Point d'Apport Volontaire

Pour les logements non équipés en Porte-à-Porte, les habitants se rendent aux Points d'Apport Volontaire les plus proches de chez eux. Ils peuvent y jeter

les emballages ménagers en verre, le papier-carton ou le flaconnage plastique.

Ces Points d'Apport Volontaire peuvent être des colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes dédiées à chaque matière. Les Eco-box (petit container décoré adapté aux centres-villes pour récupérer le verre) et les Kroc-canettes (container bleu pour accueillir l'acier et l'aluminium) viennent compléter le dispositif de collecte.

	Type d'emballage	Type de collecte	Recyclage
PAPIER-CARTON	Emballages papier-carton, carton de pizza-carton gras, journaux-magazines, briques alimentaires	Apport Volontaire, Porte-à-Porte	
PLASTIQUE	Bouteilles plastique, flacons plastique	Apport Volontaire, Porte-à-Porte	
VERRE	Bouteilles en verre, bocaux en verre	Apport Volontaire	
ACIER ET ALUMINIUM	Boîtes-boissons en acier, boîtes-boissons en aluminium	Apport Volontaire	

LA VALORISATION MATIÈRE



Les installations utilisées

Pour traiter les différents déchets issus de la collecte sélective, le SITTOMAT utilise des infrastructures spécifiques.

Les 5 matières issues de la collecte en Porte-à-Porte et des Points d'Apport Volontaire bénéficient de 3 installations (1 centre de tri et 2 plateformes de réception).

Quant aux déchets collectés en déchèterie, les bennes spécifiques sont directement acheminées vers les filières de repreneurs.

Le centre de tri pour le papier/carton et le flaconnage plastique

Le papier/carton et le flaconnage plastique collectés (en Point d'Apport Volontaire, en Porte-à-Porte ou point de regroupement) sont amenés au centre de tri situé à la Seyne-sur-Mer géré par le groupement Véolia Propreté/Onyx Méditerranée au titre d'un marché public. Dotée d'une capacité de traitement de 60 000 tonnes de déchets par an, cette installation comporte 2 lignes de tri. Les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines y sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.

INFO +

Zoom sur le processus du centre de tri

Un tri des déchets est à nouveau effectué sur place, pour séparer les différents types de carton et de plastique. Généralement, le papier/carton est traité le matin et le flaconnage plastique l'après-midi.

- Dès leur arrivée, les camions-bennes transportant les produits issus de la collecte sélective sont pesés pour assurer un suivi chiffré ville par ville.
- Les déchets triés sont entreposés dans des espaces dédiés avant d'être traités.
- Ils sont ensuite séparés par matériau sur des lignes de tri grâce à un trieur optique (machine de haute technologie) et à des agents de tri. Par exemple, le plastique clair est séparé du plastique opaque.

Les déchets qui ne se recyclent pas sont envoyés à l'Unité de Valorisation Énergétique.

- Une fois triés, les déchets sont conditionnés en balle, étiquetés, puis stockés sous des auvents.
- Ces balles sont ensuite prises en charge par des transporteurs des filières pour être expédiées vers les centres de recyclage.

Tout au long du processus de tri, des contrôles sont effectués pour veiller à la qualité du tri et à l'optimisation de la production.



La plateforme de réception du verre

La collecte sélective du verre est confiée à la société SMA par marché public de prestations de service. Une fois récupéré, le verre est amené sur la plateforme de réception située à La Garde (83) en vue d'un contrôle qualité. Il est ensuite chargé pour être transporté vers la Verrerie du Languedoc, où il sera recyclé.



Les installations pour le compostage des déchets verts

Les déchets verts reçus en déchèterie représentent le principal apport des habitants. Pour traiter ces apports issus des déchèteries comme ceux produits par les services communaux, le SITTOMAT utilise des plateformes de compostage collectif. Les déchèteries situées à l'Ouest de Toulon envoient leurs déchets verts sur la plateforme de compostage Véolia à Signes (83). Celles situées à l'Est ont à leur disposition la plateforme de compostage gérée par SEF Environnement à Cuers (83).



La plateforme de réception de l'acier et l'aluminium

La collecte sélective des cannettes est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can par marché public de prestations de service. Ces boîtes-boissons sont ensuite acheminées vers une plateforme de réception à Toulon (83). Elles sont alors triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.



INFO +

Le SITTOMAT développe le compostage individuel

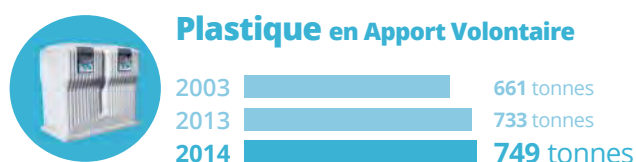
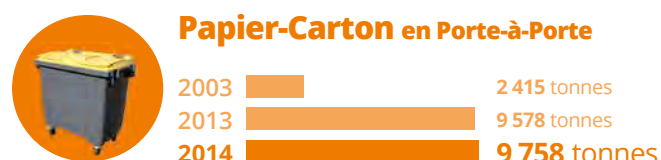
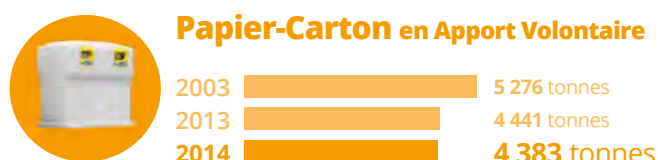
Depuis 2004 et conformément au plan de gestion des déchets ménagers du Var, le SITTOMAT met à disposition des habitants de l'aire toulonnaise des composteurs individuels afin qu'ils puissent recycler chez eux leurs déchets organiques. Plus de 60 000 ont déjà été distribués sur l'aire toulonnaise. Il est remis sur simple demande auprès des services Environnement municipaux ou intercommunaux, accompagné d'un guide d'utilisation et d'un bio-seau. (Le coût d'un composteur individuel est d'environ 40 € HT pour le SITTOMAT).

À NOTER : les déchets verts sont refusés à l'Unité de Valorisation Énergétique pour favoriser le compostage.



LA VALORISATION MATIÈRE

L'évolution de la collecte sélective en chiffres



La hausse régulière de la collecte sélective est principalement liée au développement de la collecte sélective en Porte-à-Porte.

Les tonnages récupérés sont deux fois plus importants que ceux provenant des Points d'Apport Volontaire.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La valorisation énergétique est un procédé qui vise à transformer des déchets en énergie. Le SITTOMAT utilise cette méthode de valorisation pour traiter les Ordures Ménagères qui ne peuvent faire l'objet de valorisation matière. Pour cela, le Syndicat a construit une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) : les Ordures Ménagères y sont incinérées et produisent ainsi de la vapeur d'eau et de l'électricité. La vapeur d'eau est transformée en énergie thermique, pour les réseaux de chaleur. L'électricité est réinjectée en majeure partie dans le réseau ERDF, et utilisée pour alimenter l'UVE ainsi que le bâtiment du SITTOMAT.



➔ L'Unité de Valorisation Énergétique

Dès 1981, le Syndicat a décidé de valoriser les Ordures Ménagères pour éviter les décharges.

Mise en service en 1985, l'UVE permet la valorisation énergétique des Ordures Ménagères et limite ainsi le recours à l'enfouissement.

Dans un souci constant d'amélioration de la performance, l'UVE a subi plusieurs phases de travaux.

La dernière a été initiée en janvier 2013 et se terminera en 2015. Voir le détail des travaux page 20

Fiche d'identité de l'UVE

- **Localisation** : Quartier de l'Escaillon - 83 000 TOULON
- **Exploitant** : Société ZEPHIRE – depuis le 01/01/2013 dans le cadre d'une Délégation de Service Public
- **Capacité de traitement** : 285 000 tonnes
- **Matières traitées** : Ordures Ménagères et Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- **Production** : vapeur d'eau et électricité à partir de la combustion des Ordures Ménagères
- **Tonnage de déchets du SITTOMAT valorisés en 2014** : 171 017 tonnes
- **Énergie thermique produite en 2014** : 16 026 MWh
- **Énergie électrique produite en 2014** : 68 308 MWh

Le procédé de valorisation énergétique

1. Une fois collectées, les Ordures Ménagères arrivent à l'Unité de Valorisation Énergétique où elles sont stockées en fosse.
2. Elles passent ensuite dans un des trois fours dont la température est d'au moins 850° C. L'énergie produite par cette combustion est récupérée et transformée en électricité ou en vapeur. Les résidus de ce procédé sont traités spécifiquement selon des règles strictes.

Origine des déchets Valorisés par l'UVE

5 308 t Refus de tri collecte sélective/Divers

4 585 t Déchets hospitaliers et pharmaceutiques

228 073 t Ordures Ménagères

2012
237 966 t

4 266 t Refus de tri collecte sélective/Divers

4 668 t Déchets hospitaliers et pharmaceutiques

219 466 t Ordures Ménagères

2013
228 400 t

3 218 t Refus de tri collecte sélective/Divers

5 190 t Déchets hospitaliers et pharmaceutiques

180 574 t Ordures Ménagères

2014
188 982 t

ÉVOLUTION 2013/2014 :

- Ordures Ménagères : -17,72 %
- Baisse des tonnages due aux travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

L'unité certifiée pour son management environnemental, son management de la qualité et de la santé-sécurité

L'Unité de Valorisation Énergétique a été à nouveau certifiée par le cabinet indépendant Llyod's Register en ce qui concerne :

- le Système de Management de la Santé-Sécurité avec la certification OHSAS 18001 : 2007
- le Système de Management Environnemental avec la certification ISO 140001 : 2004
- le Système de Management de la Qualité avec la certification ISO 9001 : 2008

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



Zoom sur les travaux

Dans le cadre de la Délégation de Service Public, une importante phase de travaux menée par ZEPHIRE et le sous-traitant Vinci Environnement a été initiée en septembre 2013 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2014 dans le but d'optimiser les performances et de maîtriser les différents impacts de l'Unité de Valorisation Énergétique. Les actions menées en 2014 portent sur plusieurs éléments :

- > Rénovation des chaudières des 3 fours, avec injection de bicarbonate de sodium : cette rénovation permet d'augmenter le taux de disponibilité des chaudières ;



- > Remplacement des filtres à manches des 3 lignes : cette opération permet de diminuer les émissions atmosphériques par un filtrage plus adapté et plus précis ;
- > Mise en place du traitement catalytique des oxydes d'azotes pour les 3 lignes : cette intervention va permettre de diminuer les émissions d'oxyde d'azote (Nox) pour passer d'une moyenne journalière de 200 mg/m³ (seuil réglementaire) à 80 mg/m³ ;
- > Mise en place du nouveau groupe turbo alternateur : ce nouvel élément va permettre la production de 24 MW d'électricité associé avec un groupe turbo alternateur existant ;
- > Mise en place du nouvel aérocondenseur pour optimiser le rendement du nouveau turbo alternateur : l'aérocondenseur vient optimiser le rendement du nouveau turbo alternateur ;
- > Remplacement des pales des anciens aérocondenseurs : cette rénovation permettra de diminuer le bruit ;
- > Raccordement de la cité Berthe à la Seyne-sur-Mer au réseau de chaleur : ce réseau va permettre le chauffage et la production d'eau chaude des logements sociaux de la cité Berthe (TSH), du lycée Wallon, des écoles et bâtiments communaux de la ville de la Seyne-sur-Mer située à proximité de Berthe (salle Tisot, École Jean Zay, crèche,...).



Surveillance de l'impact environnemental de l'Unité de Valorisation Énergétique

La réglementation impose aux unités de valorisation énergétique de réaliser une fois par an l'analyse de l'impact de l'exploitation de l'unité sur son environnement. Le SITTOMAT a pris l'initiative de réaliser deux campagnes par an. Le Syndicat a positionné sur six points et 6 jauges de Berghoff : des coupelles, implantées dans l'environnement immédiat de l'installation, qui reçoivent les retombées de la pollution atmosphérique des environs. De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'unité et un sur les pentes du Mont Faron, destinés à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

Depuis 2011, une analyse des aiguilles de pin est réalisée par le cabinet BIOTOX (indépendant) auprès des 9 points de mesures. Les résultats sont comparables à ceux des dix premières campagnes. Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique n'est mis en évidence pour les campagnes de 2014.

Les résultats de la surveillance de cette installation classent le quartier de l'Escaillon comme une zone rurale non exposée. En termes de rejets dans l'atmosphère, ces résultats sont plus performants que ceux imposés par la réglementation en vigueur.

> Le détail des mesures de l'impact environnemental 2014 sont disponibles sur www.sittomat.fr / rubrique : UVE



L'Unité de Valorisation Énergétique en chiffres

Les flux entrants

Il s'agit des Ordures Ménagères de l'aire Toulonnaise, mais également des déchets d'activité de soins à risques infectieux qui sont incinérées à l'UVE.

Les chiffres 2014

171 017 tonnes d'Ordures Ménagères ont été valorisées énergétiquement

5 000 tonnes de DASRI ont été valorisées énergétiquement

Les consommables

Pour fonctionner, l'UVE utilise différents consommables tels que l'eau, l'urée, le charbon actif ou encore la chaux.
En 2014, l'unité a consommé :

70 431 m³ d'eau pour le fonctionnement normal de l'unité

261 tonnes d'urée pour le traitement des oxydes d'azote (Nox)

1 060 tonnes de chaux pour le traitement des acides chlorhydriques (HCl)

85 tonnes de charbon actif pour le traitement des dioxines et des furannes

692 tonnes de bicarbonate de sodium pour le nouveau traitement de HCl, SO₂ et HF

88 tonnes d'eau ammoniacale pour le nouveau traitement des Nox

Les flux sortants

Il s'agit de tout ce qui est produit par la combustion des flux entrants. Ces flux sortants englobent l'énergie produite, les produits et sous-produits de l'exploitation de l'UVE (métaux extraits des cendres, mâchefers, fumées...). Chaque catégorie est quantifiée et traitée spécifiquement.

> L'énergie produite

L'énergie électrique produite par le procédé de valorisation est utilisée en partie pour le fonctionnement de l'unité. Le reste est réinjecté sur le réseau EDF : cela représente en moyenne 100 000 MWh par an (à l'exception de 2014 en raison des travaux de l'UVE) - soit l'équivalent d'une consommation électrique d'une ville de 40 000 habitants (hors chauffage). Le SITTOMAT représente ainsi l'un des producteurs autonomes les plus importants du Var. L'énergie thermique produite alimente quant à elle un réseau de chaleur desservant 2000 logements sociaux du quartier La Beaucaire (Toulon - 83).

Les chiffres 2014

68 308 MWh d'énergie électrique produite

16 026 MWh d'énergie thermique produite

> Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont des métaux récupérés après combustion directement dans les mâchefers.

Les chiffres 2014

2 346 tonnes de ferrailles récupérées par extraction magnétique

416 tonnes d'aluminium récupérées par le courant de Foucault

Ces matières réintègrent le circuit du recyclage et sont ainsi envoyées vers les filiales spécialisées.

> Les sous-produits d'exploitation

Suite à la combustion des Ordures Ménagères, il reste des résidus à traiter, appelés techniquement "sous-produits d'exploitation" de l'unité.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Les résidus liquides

Depuis 2009, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement des réseaux vapeur est recyclée et utilisée pour le fonctionnement de l'unité. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

Les résidus solides

Les résidus solides sont divisés en 2 classes :
Les Mâchefers d'Incinération des Ordures Ménagères (MIOM) : la combustion des Ordures Ménagères génère des mâchefers. La totalité de ces produits est commercialisée pour des travaux de remblais routiers. Les mâchefers sont traités depuis 2009 sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu-du-Var (83). C'est la société Zephire qui en a la charge dans le cadre de la DSP.

Les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) : le traitement des fumées produit des résidus solides chargés en métaux lourds qui sont stockés à Bellegarde dans le Gard (30) par la société SITA FD.

L'élimination des gaz

Par procédé chimique, les résidus gazeux sont éliminés. L'injection de bicarbonate de soude sert à neutraliser les acides chlorhydrique, dioxyde de soufre et le fluorure d'hydrogène.

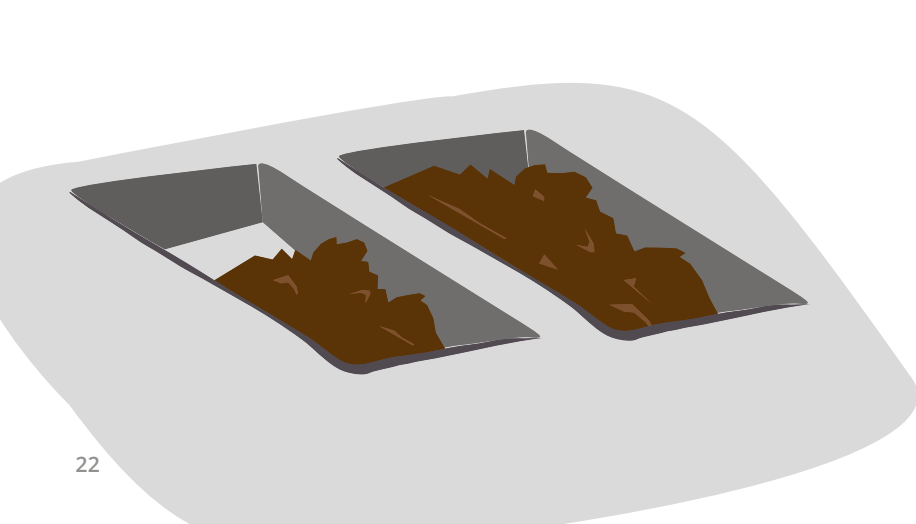
L'injection de charbon actif permet la neutralisation des dioxines et furanes et la captation des métaux lourds.

De plus, le Sittomat a mis en place un système de traitement de gaz par voie catalytique pour Neutraliser les émissions de diOxyde d'azote (Nox).

Les chiffres 2014

45 355 tonnes MIOM
ont été récupérées et réutilisées

6 033 tonnes de REFIOM
ont été stockées





Le stockage des déchets ultimes

Un déchet ultime est un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques actuellement disponibles. En dernier recours, le SITTOMAT dispose donc d'Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) gérées par des prestataires spécialisés.

Afin de compléter le dispositif de valorisation énergétique, le SITTOMAT a recours à des centres de traitement adaptés :

- Une installation compétente dans le stockage des Ordures Ménagères pendant les arrêts techniques de l'Unité de Valorisation Énergétique et dans le stockage des gravats utilisés comme couche de recouvrement quotidienne des Ordures Ménagères située à Pierrefeu-du-Var – gérée par SOVATRAM ;
- Une installation compétente dans le stockage des résidus issus de la combustion des Ordures Ménagères (pour les REFIOM) à Bellegarde (30) – gérée par SITA FD ;
- Une Installation compétente dans le Stockage des Déchets Non Dangereux pour le traitement des gravats – gérée par le groupe LAFARGE.

Après travaux en 2016, et dans un contexte de fonctionnement normal, grâce à la Délégation de Service Public le Syndicat a supprimé la mise en ISDND des Ordures Ménagères.



Centre de Stockage de Déchets Dangereux de Bellegarde.

Seules 504 tonnes par an pourront être mises en décharge en raison des arrêts techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'UVE.

Compte-tenu des travaux réalisés en 2014, l'Unité de Valorisation Énergétique a subi de nombreux arrêts techniques. Exceptionnellement cette année, l'enfouissement des Ordures Ménagères est de 58 803 tonnes.

Les flux entrants

Tonnages des flux entrants des centres de stockage

Centres de stockage	2003	2013	2014
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	8 774	6 033
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Ordures Ménagères)	31 669	7 795	58 803**
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	13 946	15 603
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Gravats)		6 000*	12 628

* Ces gravats sont valorisés sur le centre de Pierrefeu-du-Var en couche de recouvrement journalière des Ordures Ménagères reçues sur le site.

** En raison des travaux de l'UVE.



Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de Pierrefeu-du-Var.

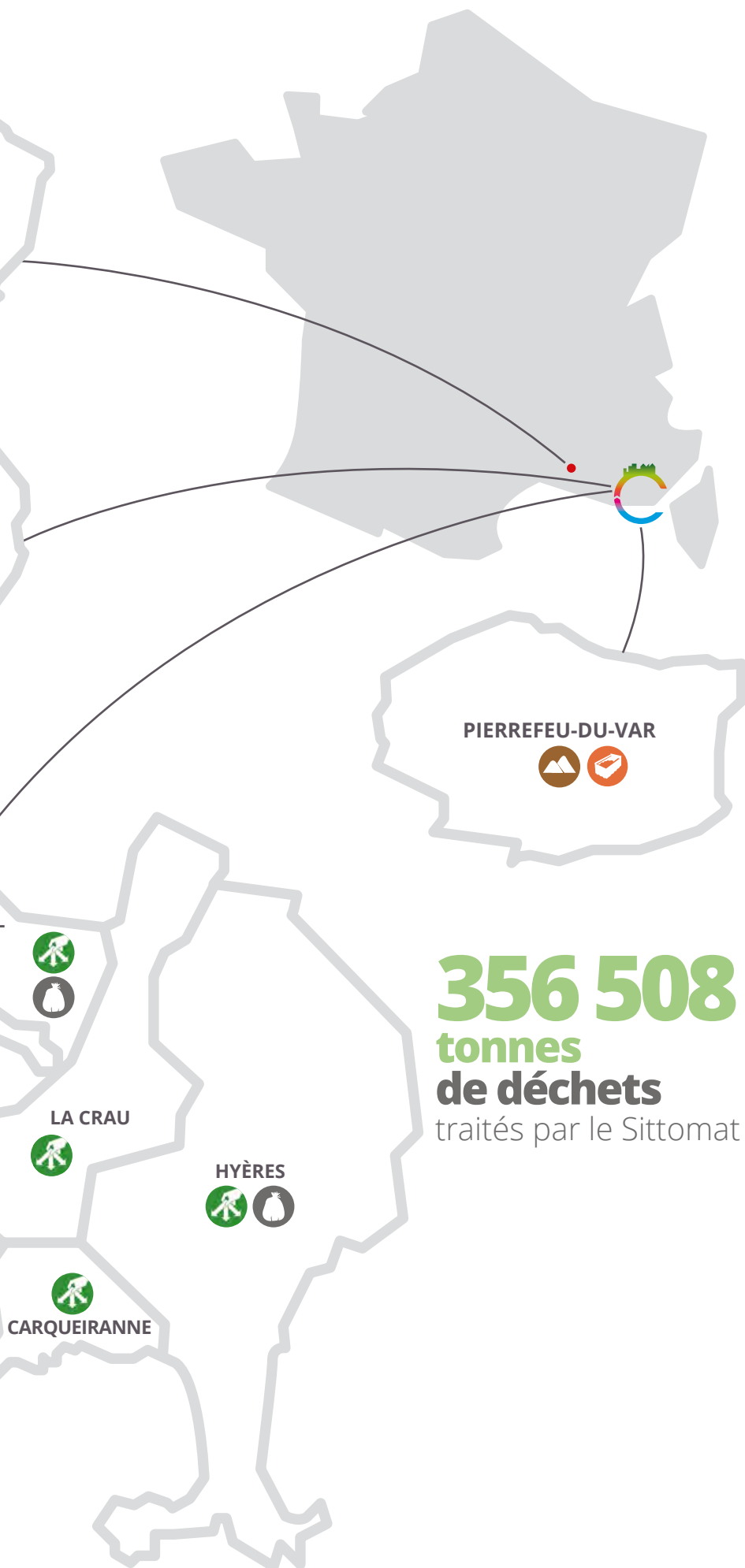
SYNTHÈSE



La vue d'ensemble des installations

Dans le cadre de ses missions de gestion et de traitement des déchets ménagers de l'aire toulonnaise, le SITTOMAT dispose de plusieurs installations spécifiques. Gérés par des prestataires, ces équipements servent à collecter, transporter et traiter l'ensemble des déchets de l'aire toulonnaise. Quais de transit, centre de tri, de compostage, déchèteries, Unité de Valorisation Énergétique... Ces installations sont implantées principalement sur le territoire du Syndicat.





16 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont



2 CENTRES DE QUAI DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- > Hyères
- > Solliès-Pont



1 CENTRE DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- > La Seyne-sur-Mer



1 UVE

- Unité de Valorisation Énergétique*
- > Toulon



2 CENTRES DE COMPOSTAGE

- > Signes
- > Cuers



1 PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS

- > Pierrefeu-du-Var



1 ISDD

- Installation de Stockage de Déchets Dangereux*
- > Bellegarde



2 ISDND

- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux*
- > Le Beausset (gravats)
- > Pierrefeu-du-Var (OM et gravats)



2 RÉSEAUX DE CHALEUR

- > Toulon
- > La Seyne-sur-Mer

SYNTHÈSE



L'exploitation en tonnages



GISEMENT TOTAL

356 508 t



Collectes municipales
d'Ordures Ménagères
Quai de transfert Almanarre
Quai de transfert CCGV

Péréquation
des transports

Transport
Quai de transfert

Collecte sélective
29 403 t

Péréquation
Collecte Sélective

Comptabilité
analytique par site

Déchèteries
97 134 t



Centre de Traitement

UVE* - ZEPHYRE

Apports directs
Collectes municipales
188 982 t

Refus de tri
Collecte sélective
3 671 t

Quais de transfert
52 406 t

KROC'CAN

CENTRE DE TRI
VEOLIA

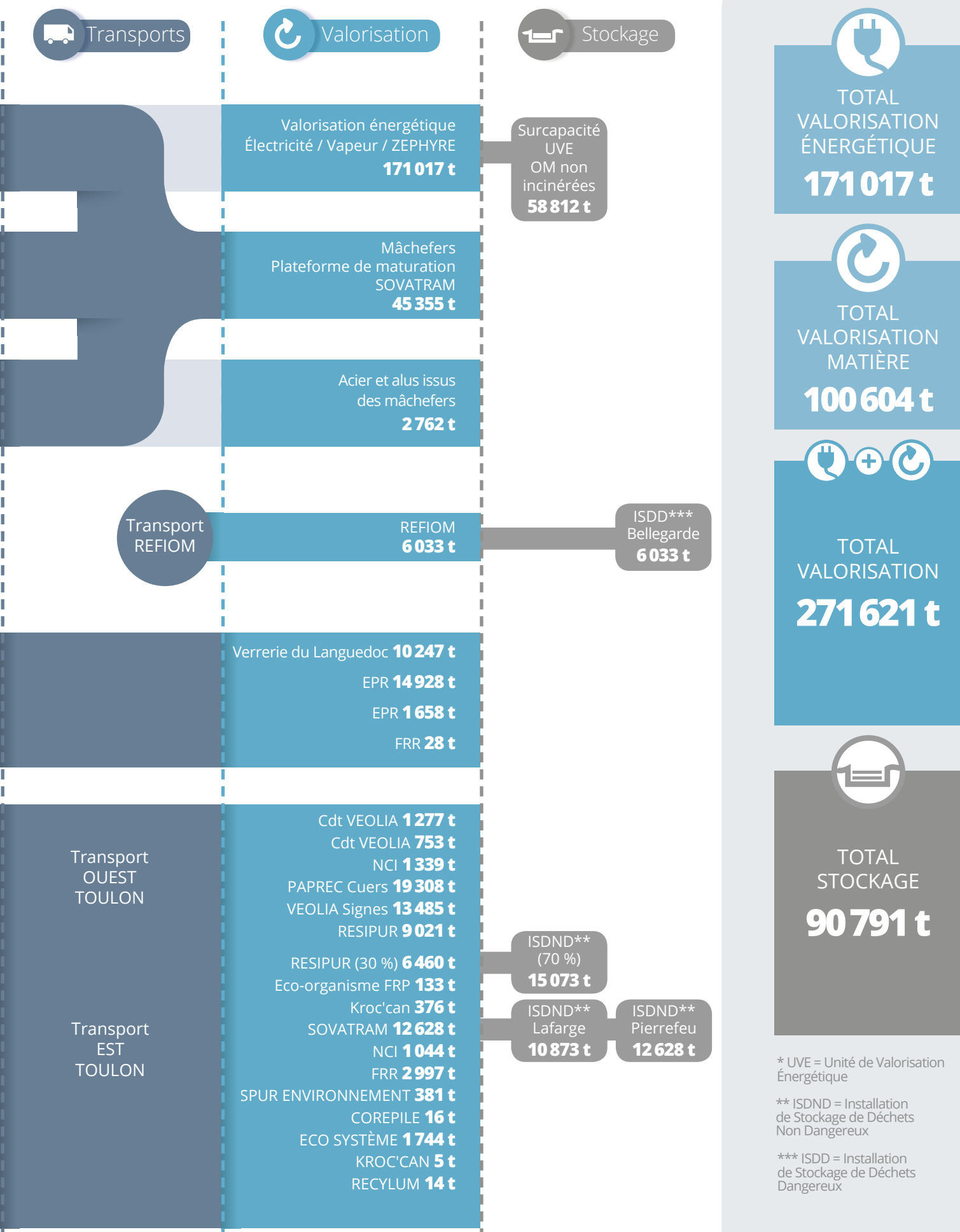
SMA

Verre **10 247 t**
Papier/Carton **16 650 t**
Plastique **2 478 t**
Acier/alu **28 t**

Cartons **1 421 t**
JRM **817 t**
Verre plat **1 339 t**
Déchets verts **32 793 t**

Encombrants bois **9 021 t**
Encombrants mélange **21 533 t**
Pneus **133 t**
Textiles **376 t**
Gravats **23 500 t**
Plâtres **1 044 t**
Ferrailles **2 997 t**
DDM **381 t**
Piles **16 t**
DEEE **1 744 t**
Bois propre **5 t**
Ampoules **14 t**

13 DÉCHÈTERIES
DE L'AIRE
TOULONNAISE



LE BILAN FINANCIER

Un régime fiscal particulier

Grâce à son contrat avec Eco-Emballages, le SITTOMAT peut bénéficier d'une TVA à taux réduit - 10 % au lieu de 20 % - permettant au Syndicat d'économiser environ 6 millions d'euros de TVA sur le traitement des Ordures Ménagères en 2014. Un montant équivalent est également économisé sur la collecte des Ordures Ménagères pour les collectivités membres. Cette différence entre le taux réduit appliqué et le taux général en vigueur est d'environ 13 millions d'euros sur l'ensemble de la collecte, du transport et du traitement.



Les chiffres 2014

13 millions d'euros de TVA économisés sur l'ensemble de la collecte, du transport et du traitement

À NOTER : Par convention, l'ensemble des comptes du SITTOMAT est exprimé HT. Les villes n'ont pas eu à régler les 13 millions d'euros.



Les systèmes de péréquation

La péréquation est une répartition des charges financières tendant à égaliser les coûts entre les membres du Syndicat.

Les dépenses du Syndicat

En 2014, le montant du budget annuel du SITTOMAT s'élève à 33 671 000 euros HT.

Ce budget de fonctionnement englobe l'ensemble des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers : marchés publics pour la collecte, le transport, le traitement, fournitures diverses, communication, analyses environnementales...

La péréquation des transports

Comme stipulé dans ses statuts, le SITTOMAT a mis en place un système technico-financier pour égaliser les coûts de transport des Ordures Ménagères vers l'UVE entre les différents membres. Cette démarche a pour but de ne pas pénaliser les communes les plus éloignées de l'UVE et de répartir équitablement les charges de transport qui s'élèvent approximativement à un million d'euros.

La péréquation de la collecte sélective

Afin d'impliquer les villes dans le développement de la collecte sélective, le SITTOMAT a mis en place un système de péréquation des coûts liés à la valorisation matière pour que ce mode de traitement soit privilégié à l'instar de la valorisation matière. Concrètement, la contribution des collectivités membres est définie en fonction des objectifs de recyclage du Syndicat et des rendements de chaque ville ou communauté. Cette contribution peut être positive ou négative. Elle a également pour but de minorer les dépenses des villes qui font du Porte-à-Porte et ont un coût supplémentaire (collecte à leur charge) par rapport à celles qui sont équipées en Points d'Apport Volontaire (collecte à la charge du Sittomat).



Le budget primitif 2014

	RECETTES	DÉPENSES
	321 462 t	
Traitement & Transport	Cotisations communales 19 019 000 €	Traitement des Ordures Ménagères 18 865 000 €
	Recettes traitement UVE 419 000 €	Impôts et taxes 371 000 €
		Péréquation des transports 900 000 €
Collecte sélective	Soutiens Eco-Emballages 3 756 000 €	Collecte 4 325 000 €
	Commercialisation des matériaux Filières (hors Eco-Emballages) 1 758 000 €	Communication 700 000 €
	Cotisations communales 731 000 €	Ambassadeurs du tri 645 000 €
		Annuités 560 000 €
		Divers 15 000 €
Déchèteries	Vente de ferrailles 327 000 €	Traitement des déchets verts 1 387 000 €
	Cotisations communales 5 015 000 €	Gestion bas de quai 4 013 000 €
	DEEE 98 000 €	Coûts DEEE 40 000 €
Budget général	Participations communales 2 548 000 €	Administration 1 400 000 €
		Prévention déchets 121 000 €
		Auto-financement 329 000 €
total	33 671 000 € HT	33 671 000 € HT

LE BILAN FINANCIER

L'exploitation
en chiffres

GISEMENT TOTAL

356 508 tCollectes municipales
d'Ordures MénagèresQuai de transfert Almanarre
Quai de transfert CCGVPéréquation
des transportsTransport
Quai de transfert

Collecte sélective

Péréquation
Collecte sélectiveComptabilité
analytique par site

Déchèteries



Centre de Traitement

UVE* - ZEPHYRE

Apports directs UVE*
Collectes municipales
16 944 931 €Refus de tri
Collecte sélective
45 499 €Gestion des quais de transfert
372 053 €

KROC'CAN

CENTRE DE TRI
VEOLIA

SMA

Verre **465 104 €**Papier/Carton **2 239 268 €**Plastique **1 506 495 €**Acier/alu **70 421 €**Gestion
déchèteries **130 810 €**Verre plat **89 817 €**Déchets verts **1 394 883 €**Encombrants bois **414 608 €**Encombrants mélange **2 458 546 €**

Pneus

Textiles

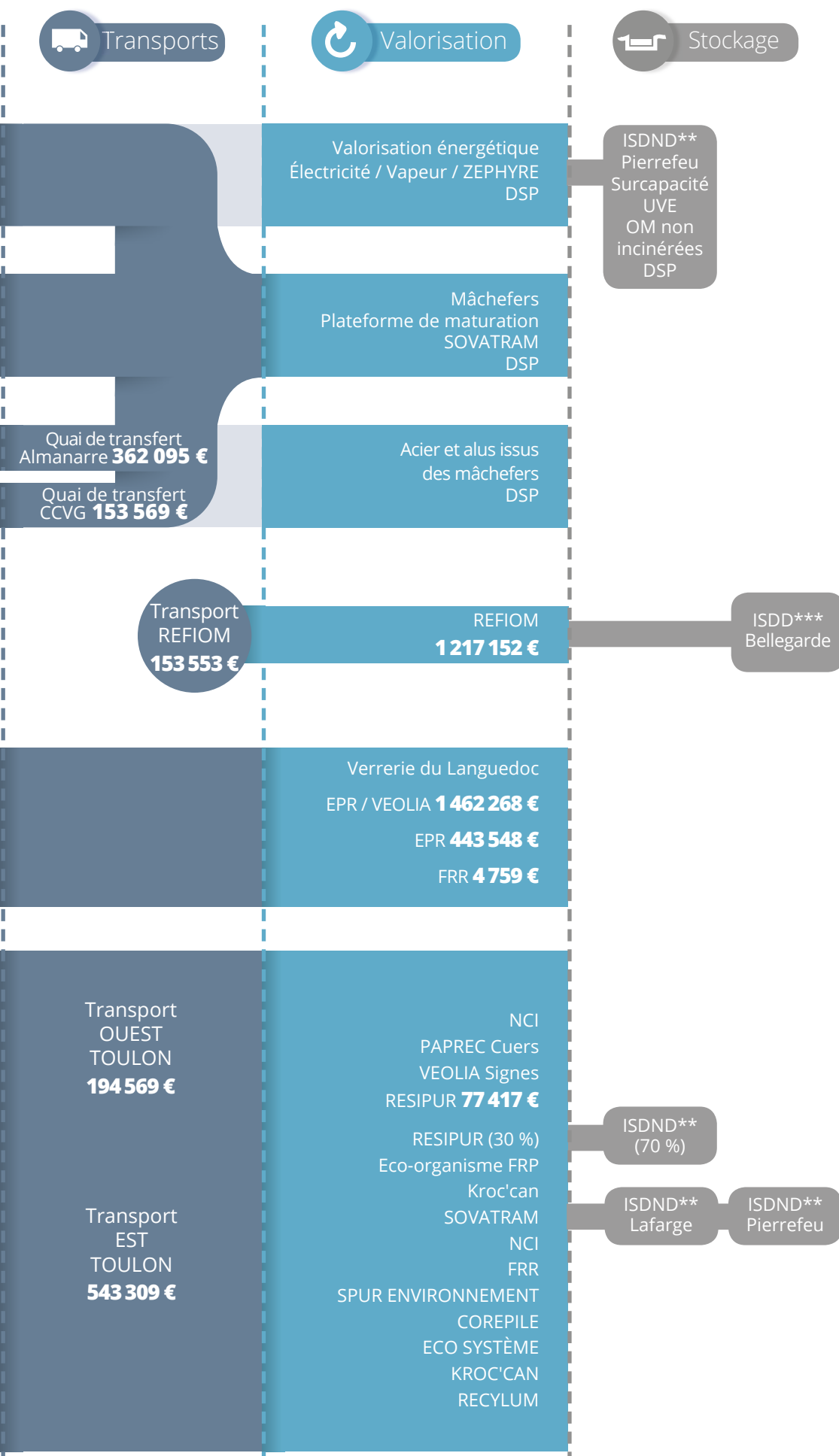
Gravats **146 161 €**Plâtres **106 869 €**Ferrailles **79 143 €**DDM **420 853 €**

Piles

DEEE **28 080 €**Bois propre **672 €**

Ampoules

13 DÉCHÈTERIES
DE L'AIRE
TOULONNAISE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
DSP
ÉNERGIE THERMIQUE

16 026 kwh

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
68 308 kwh



TOTAL VALORISATION
MATIÈRE UVE
ACIER

2 346 t

ALUMINIUM
416 t

MÂCHEFERS
45 355 t



ÉCO-ORGANISMES
(Recettes)

ÉCO-EMBALLAGES

2 803 747 €

ÉCOFOLIO

465 531 €

* UVE = Unité de Valorisation Énergétique

** ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

*** ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux



Syndicat mixte Intercommunal de
Transport et de Traitement des
Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Chemin G. Gastaldo - Quartier de l'Escaillon - 83 200 TOULON
Téléphone : 04 94 89 64 94

www.sittomat.fr



Conception graphique et réalisation : www.studio-mcb.com / La Valette-du-Var
Impression : Imprimerie Riccobono - Rédaction : Declik
Photographies : © Eco-Emballage - © Sittomat / Droits Réservés - © ghoststone-fotolia.com © Ljupco Smokovski-fotolia.com
© sdenness-fotolia.com © WavebreakmediaMicro-fotolia.com - Imprimé sur papier recyclé - 07/15

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.tpm-agglo.fr

 AggloTPM  @AggloTPM

Hôtel de la Communauté d'Agglomération
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
Fax : 04 94 93 83 83

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYÈRES-LES-PALMIERS

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR